

SUBJECTIF

LA WALLONIE AUX MARCHES DU SIÈCLE

Si un historien essaie, dans le prochain siècle, de retracer le déroulement des mutations constitutionnelles de l'Etat belge, peut-être basera-t-il sa chronologie sur les marches et manifestations qui ont scandé notre 20^{ème} siècle : les manifestations wallonnes de 1950 contre Léopold III (quatre manifestants tués à Grâce-Berleur), les manifestations liées à la grève de l'hiver 60, les marches flamandes sur Bruxelles, les « promenades » flamandes dans les Foutrons et, tout récemment, la manifestation contre le séparatisme à Bruxelles.

./..

.../. Cette dernière apparaît d'ailleurs atypique, contradictoire avec les précédentes. Le mouvement de l'histoire se serait-il arrêté, voire inversé ? D'aucuns ne sont pas loin de le croire, qui pensent qu'un référendum assurera un sursaut d'unité et règlera définitivement la question.

Il est cependant probable que la question ne se résoudra pas aussi facilement. D'abord parce que les francophones ne peuvent, à eux seuls, régler la question nationale, même en défilant sous des pancartes «Tegen het separatisme». La presse flamande ne s'y est d'ailleurs pas trompée, et en rigole encore doucement.

Ce n'est cependant pas cette anecdote qui réduit à néant l'impact de la manifestation du 25 avril. En appelant à défiler à la fois contre le séparatisme et contre les politiciens «coupables de dépeçage national et de rage taxatoire», les organisateurs de la manifestation se sont enfoncés dans une contradiction insurmontable. En effet, la Belgique n'existera pas sans un vrai dialogue entre ses composantes, un dialogue qui permette de fixer les règles de la vie commune. Dans une démocratie, ce dialogue permanent, quelle que soit la nature de l'Etat (unitaire, fédéral, confédéral), passe par des institutions qui médiatisent et organisent les rapports entre citoyens. La spécificité démocratique est précisément le fait que ces institutions soient contrôlées par les représentants des citoyens. Ces représentants sont élus pour une durée déterminée et révocables à chaque élection.

Certes, la pratique quotidienne des institutions et des élus de la nation -comme d'ailleurs celle de la société civile et du marché- ne manque pas de faire apparaître un certain nombre de dysfonctionnements ou d'abus. Mais, sans institution ni représentant, pas de dialogue démocratique possible. Viendra inévitablement le temps des affrontements. Ou bien les grandes entreprises, organisatrices de la manifestation, prendront-elles ce rôle en charge ? Ne serait-on pas alors en train de sortir du modèle démocratique fondé sur la représentation, pour entrer dans un autre modèle de gouvernement, «apolitique», fondé sur la compétence technique et sur la connaissance du

«souverain bien» pour l'Etat et son avenir ? Les questions posées par les contradictions internes de la manif' du 25 avril sont plus inquiétantes qu'il n'y paraît à première vue.

L'article de Jean-Pol Hierneaux, sur «Les catholiques et la question wallonne» met en lumière les exigences démocratiques d'Elie Baussart et Jacques Leclercq. Et la phrase d'Elie Baussart : «L'Etat est fait pour le citoyen et non le citoyen pour l'Etat» permet de prendre quelque recul par rapport aux slogans faciles - donc dangereux.

Outre ses contradictions internes, la manif' anti-séparatiste est basée sur une vision répandue, mais erronée de l'évolution historique de la Belgique. C'est une affirmation souvent entendue mais jamais argumentée que la réforme de l'Etat, en cours depuis 1970, est une pure invention des politiciens qui ne tiennent pas compte du désir profond d'unité de la population. La question flamande a pourtant fait trembler l'Etat sur ses bases depuis le 19^e siècle. La scission de l'Université de Louvain s'est effectuée sous la pression des manifestations étudiantes et des interventions du clergé flamand. Le monde politique n'a fait que suivre, ou accompagner ce mouvement, autant social que strictement politique.

Les francophones de Belgique se sont ainsi retrouvés orphelins d'une patrie, tout en faisant semblant que rien n'avait changé et que Bruxelles restait la capitale incontestée d'un pays incontestable. La question wallonne, quant à elle, n'apparaîtra comme capable d'entraîner les foules qu'en 1960. Ces dernières années, elle n'a plus quitté les feux de l'actualité. Elle pourrait apparaître comme une division de plus pour des francophones orphelins, ou une récupération politique pour des partis en mal d'hégémonie.

Les articles de Jean Pirotte, Luc Courtois, Jean Louvet et José Fontaine esquissent quelques aspects de l'histoire, l'évolution et la culture de Wallonie, pour comprendre les enjeux des débats actuels. Francis Bismans fait le point sur l'état de l'économie wallonne, dont la crise profonde des années 70-80 a en grande partie forgé la conscience identitaire de Wallonie.

A l'heure où des accords politiques laborieux tracent les nouvelles répartitions des compétences entre l'Etat fédéral, les Régions et les Communautés, la question de l'enseignement se pose toujours de façon lancinante. Le problème du financement de l'enseignement et de la Communauté française ne sont pas résolus définitivement. Sont-ils résolubles dans le cadre actuel des institutions ? L'enseignement pourrait-il être régionalisé ? La question est posée. Il est peut-être encore trop tôt pour y répondre. Mais il est temps de poser la question, de lancer le débat et de chercher l'information.

Subjectif vous propose donc aujourd'hui un dossier qui, loin de la prétention de résoudre l'ensemble du problème, situe la question des institutions au centre du débat sur l'enseignement et son financement. Les institutions ne tombent pas du ciel et ne sont pas éternelles : elles sont le fruit de l'histoire et de l'action des hommes. Poser la question des institutions, c'est poser la question de leur contexte : le débat est ouvert.

Subjectif



LA WALLONIE A-T-ELLE UNE HISTOIRE ?

Propos sur l'histoire nationale, ses dérives et sur la pertinence d'une histoire régionale

par Jean Pirotte

Depuis 1982, l'Université de Louvain propose aux étudiants un enseignement sur l'histoire de la Wallonie. La création de ce cours n'a pas manqué de susciter l'étonnement. Elle a pu heurter bien des personnes, nées souvent avant la Seconde Guerre, formées depuis leur enfance à associer étroitement histoire et patriotisme belge. Dans un sens opposé, cette création a pu en surprendre d'autres, plus jeunes peut-être, se posant à juste titre la question de la pertinence des histoires nationales, à une époque où le monde semble devenir un grand village et où la construction d'une Europe plus unie devrait faire apparaître comme désuètes nos anciennes divisions.

Pourtant, qu'on le veuille ou non, l'évolution actuelle de l'État belge nous amènera inévitablement à poser la question en d'autres termes. Depuis la réforme de la Constitution de 1971, la Région wallonne est une entité de droit public, elle possède maintenant des institutions qui seront appelées sans doute à accroître demain leurs compétences. Afin de vivre, de s'organiser, de s'épanouir, cette Wallonie cherchera nécessairement son identité. On ne peut s'épanouir qu'en se connaissant vraiment soi-même, avec ses virtualités et ses limites. Comme toutes les collectivités humaines, la Wallonie devra se dire; elle vivra son présent en le lisant à

fance ? Doit-il prêter son concours à un mouvement de redécouverte d'un patrimoine régional ? Doit-il se prétendre au-dessus de la mêlée en se flattant de ne faire que de l'Histoire tout court, de l'Histoire purement objective et détachée des luttes actuelles ?

trouver des armes en leur faveur. L'histoire de Belgique n'a pas échappé à ces manipulations.

1. Affirmer la Belgique. — Au lendemain de la révolution qui créa la Belgique en 1830, face au scepticisme international concernant le nouvel État (État transitoire, artificiel, création de la diplomatie anglaise), face également aux contestations internes (orangisme jusqu'en 1840) et aux menaces extérieures, l'histoire sera mise au service de la cause patriotique pour créer une nationalité belge. Dans le contexte de l'éveil des nationalités et dans l'ambiance romantique du temps, il s'agissait de justifier le nouvel État en montrant la grandeur du passé belge. Les manuels scolaires unirent patriotisme et loyalisme dynastique. Dans son manuel d'*Histoire de Belgique* publié à Bruxelles en 1842, G. Lathour écrivait : «En publiant cet ouvrage, nous avons eu principalement en vue d'inspirer aux jeunes belges l'amour du pays qui les a vus naître, c'est-à-dire l'amour de la patrie. Or pour aimer son pays, il faut commencer par en être fier et ce n'est que dans les annales de la nation que l'on peut puiser le sentiment de légitime orgueil qui fait battre les

cœurs et relever la tête du citoyen... Le nom belge est inscrit en glorieux caractères sur toutes les pages de l'histoire».

Toutefois, si l'éveil des nationalités jouait en faveur du patriotisme belge, il en faisait du même coup percevoir la fragilité : au même moment pointent les premiers bourgeons du mouvement flamand, qui ne cessera de s'affirmer



A. HISTOIRE ET IDÉOLOGIE NATIONALE

L'histoire a souvent été mise au service du prince, puis des nationalismes et des idéologies. Les différents régimes politiques que connaissent les groupes humains sont souvent tentés de manipuler le passé pour y

Jean Pirotte est docteur en histoire. Chargé de cours à l'UCL, il y est responsable de l'Unité d'Histoire Contemporaine. Il est aussi Maître de recherche au FNRS.

travers un imaginaire. Face à l'émergence de cette réalité, comment doit réagir l'historien ? Doit-il refuser sa participation en s'accrochant désespérément au cadre national de l'histoire de Belgique apprise dans son en-

firmer. Certes, au milieu du 19^e siècle, les premières revendications du mouvement flamand (1840, Pétitionnement en faveur de la langue flamande) rencontrent l'incompréhension de la bourgeoisie, même en Flandre. Mais, peu à peu, grâce aux écrivains romantiques, s'épanouit une mystique nationaliste flamande. Ainsi donc, face à cette menace de division, il importait d'affirmer avec force l'unité de la patrie belge.

En 1848, l'affaire de la petite «invasion» de Risquons-Tout et, par la suite, les prétentions du Second Empire susciteront une crainte à l'égard de la France. En outre, dans les milieux conservateurs, s'accroîtra la méfiance vis-à-vis de la France de 1789 et de ses principes. A la suite de l'écrivain romantique flamand Henri Conscience (*De Leeuw van Vlaanderen*, roman historique, 1838), certains verront dans la résistance à la France une constante et un devoir. D'autres en viendront même à nier la dualité de la Belgique en affirmant son caractère germanique. Dans son *Mémoire historique sur la persistance du caractère national des Belges*, publié à Bruxelles en 1878, Th. Quoidbach va jusqu'à affirmer que tous les Belges sont des Germains : «Plus heureuse que d'autres nations qui ont à plusieurs reprises porté le poids de l'invasion à demeure fixe et par suite subi le mélange de races diverses, la Belgique, sortie toute entière de la Germanie depuis dix siècles, peut dire avec orgueil qu'un sang pur coule dans les veines de ses enfants et que ses mœurs, en se développant, ont conservé leur originalité. D'après ces notions, le caractère des Belges doit être celui des Germains eux-mêmes».

2. L'amalgame des cultures et l'âme belge.

— Les développements et les premiers succès du mouvement flamand (1873, 1878, 1883, 1898) posent toutefois de plus en plus clairement le problème de la dualité ethnique de la population belge. Le fait désormais ne peut plus être nié. Il faudra donc rechercher l'unité dans un amalgame culturel des deux composantes : les deux peuples sont faits pour s'entendre ; une longue histoire commune les a rapprochés. Cette façon d'écrire l'histoire de la Belgique va être marquée par trois fortes personnalités, trois chantres de ce qu'on appellera alors l'«âme belge». Le premier d'entre eux, celui qui

lancera la formule «âme belge» est Edmond Picard (1836-1924), brillant juriste et parlementaire socialiste. En 1897, il présente avec lyrisme cette «âme belge» dans la *Revue encyclopédique* (Paris, 24 juillet 1897, p. 598) : «L'erreur est grande de ceux qui, obstinément, ne veulent voir en notre nation qu'une panachure mal cousue du Flamand et du Wallon, restant invinciblement hostiles par les âmes, quoique administrativement garrottés l'un à l'autre. Le résultat historique est meilleur, plus intense et plus grandiose. Une âme unique, une âme commune plane sur ces deux groupes apparents et les inspire. Ils peuvent parler des idiomes différents, leur unité physique n'en domine pas moins toute leur activité».

Le deuxième ténor est l'historien Godefroid Kurth (1847-1916), le père de l'école historique belge, qui voit dans le Brabant la préfiguration de la Belgique, par sa résistance à l'influence française. Le troisième nom, sans aucun doute le plus prestigieux dans le domaine de l'écriture de l'histoire, est Henri Pirenne (1862-1935). De 1900 à 1932, il publie sa remarquable *Histoire de Belgique* en sept volumes, vaste fresque dans laquelle la Flandre prestigieuse joue un rôle principal (importance de la bataille des éperons d'or en 1302, qui marque le refus de l'influence française). La formation de la Belgique contemporaine n'est pas fortuite, mais est l'aboutissement naturel d'une longue évolution (finalisme belge). Les intérêts économiques ont poussé les principautés à se rapprocher, ont créé une communauté : leur réunion sous les ducs de Bourgogne et l'évolution ultérieure vont consolider cet ensemble. On remarquera que cette brillante construction de Pirenne ne tient pas suffisamment compte de diverses réalités comme la résistance et la particularité de la principauté de Liège, ou encore le rôle de la Révolution française, qui fait exploser les cadres de l'ancien régime et prépare l'unification du pays. Elle est en outre orientée par une conception nationaliste.

Ces trois chantres de l'«âme belge», surtout Pirenne, vont exercer une forte influence sur la conscience nationale belge, dont l'unitarisme s'appuiera sur l'image d'une Flandre bilingue, microcosme de la Belgique et de l'Europe (rencontre des cultures germanique et latine). Après 1918, au lendemain de

la première guerre mondiale, la victoire et le nationalisme ambiant donneront à ces théories une vigueur nouvelle.

3. L'«âme belge» contestée (1930-1993).

— Malgré ce succès, de nombreux Flamands ne se reconnaissent pas dans cette histoire d'une Belgique unitaire, même si le poids de la Flandre bilingue est prédominant. Par ailleurs, la flamandisation de l'Université de Gand en 1930 porte un coup à cette image d'une Flandre bilingue. La Flandre est de plus en plus sensible à la communauté formée par la langue. A ce moment, en Flandre, commencent à voir le jour des études où la finalité belge est remplacée par un intérêt exclusivement flamand (flamandisation des revues d'histoire locale). En Wallonie et à Bruxelles, l'historiographie reste longtemps unitariste, car le projet belge est plus ancré. Toutefois, on observe certaines réactions au début du 20^e siècle ; leur audience est faible au départ, car l'enseignement de l'histoire patriotique belge était bien orchestré grâce aux écoles. Précisons quelques jalons.

Sans être la première manifestation de cette contestation, le Congrès wallon de 1905 réuni à Liège fit une large place aux questions culturelles. La défense du patrimoine wallon fut abordée sous de nombreux aspects. Hector Chainaye notamment regretta le peu de place réservé dans l'enseignement à l'histoire de la Wallonie et le silence autour de la principauté de Liège. Dans la mouvance militante wallonne d'autres firent écho à ces griefs.

La réaction la plus connue est sans doute celle de l'homme politique socialiste Jules Destrée qui, dans sa célèbre *Lettre au roi* publiée en 1912, protestait contre le «vol» d'une partie du patrimoine wallon par une utilisation abusive du mot «flamand» : «Ils [les Flamands] nous ont pris notre passé. Nous les avons laissé écrire et enseigner l'histoire de Belgique, sans nous douter des conséquences que les traditions historiques pouvaient avoir dans le temps présent. Puisque la Belgique, c'était nous comme eux, qu'il importait que son histoire, difficile à écrire, fût surtout celle des jours glorieux de la Flandre ! Aujourd'hui, nous commençons à apercevoir l'étendue du mal. Lorsque nous songeons au passé, ce sont les grands

noms de Breydel, de Van Artevelde, de Marnix, de Anneessens qui se lèvent dans notre mémoire. Tous sont des Flamands ! Nous ignorons tout de notre passé wallon. C'est à peine si nous connaissons quelques faits relatifs aux comtes du Hainaut ou aux bourgmestres de Liège [...] Ils nous ont pris nos artistes. Le maître pathétique de Tournai Roger de le Pasture, l'un des plus grands artistes du XV^e siècle, est incorporé parmi les Flamands sous le nom de Van der Weyden. L'art flamand brille d'un éclat radieux. L'art wallon est ignoré».

On a vu que la réaction patriotique des années qui suivirent 1918 n'était guère propice à une remise en cause de l'«âme belge» dans l'opinion wallonne. Aussi le mouvement de contestation se cantonna-t-il à des groupes de militants. L'initiative la plus originale de sensibilisation est peut-être celle d'Élie Baussart, démocrate chrétien de Charleroi, qui lança en 1919 et anima jus-

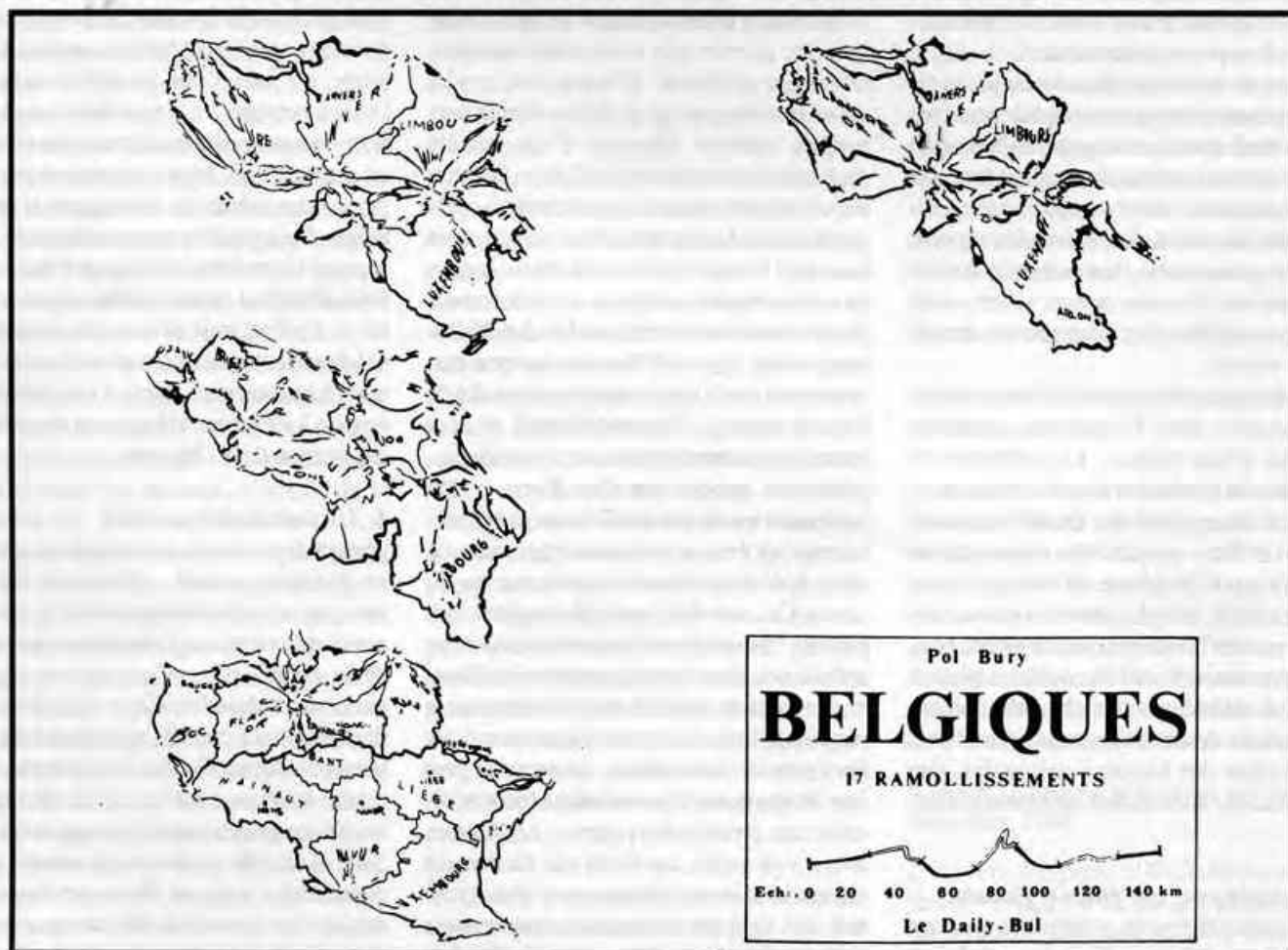
qu'en 1940 la revue *Terre wallonne*, aux aspirations régionalistes et démocratiques. Dans les milieux des professionnels de l'histoire toutefois et dans l'enseignement, l'histoire resta centrée sur le cadre belge jusque tout récemment. Dans les années 1970, écloront, coup sur coup, les premières grandes synthèses scientifiques sur le passé wallon, d'une part en 1973 *L'histoire de la Wallonie*, parue sous la direction de Léopold Genicot et, d'autre part, les six volumes de : *La Wallonie. Le pays et les hommes*, parus de 1975 à 1981 sous la direction d'Hervé Hasquin, Rita Lejeune et Jacques Stiennon. Léopold Genicot publia encore en 1986 une synthèse brève et imagée, destinée à un public plus large : *Racines d'espérance*.

B. PERTINENCE D'UNE HISTOIRE DE LA WALLONIE

1. *Le particulier et l'universel.* — En premier lieu, on peut légitimement se poser la

question de l'intérêt de construire une histoire régionale à l'heure où l'interdépendance des régions et des États à l'échelle mondiale apparaît comme une nécessité pour l'avenir et où les moyens de communication opèrent un brassage sans précédent des cultures.

En fait, régionalisme et universalisme, loin de s'opposer ou de s'exclure, se complètent. L'esprit universel n'est pas celui qui méprise les valeurs régionales, mais bien celui qui est capable de faire place à chaque culture particulière dans le respect. On ne peut d'ailleurs s'ouvrir à l'autre que dans la mesure où l'on se connaît soi-même. L'humaniste universel de demain doit-il être celui qui prétend n'être de nulle part en œuvrant à la construction d'un monde uniformisé ? N'est-il pas plutôt celui qui, ancré dans un temps et dans un lieu, aura aussi l'ouverture suffisante pour se laisser pénétrer par les valeurs des autres ?



Sans doute l'humanité de demain sera-t-elle issue de métissages et ce sera sa richesse nouvelle. Mais pour qu'un métissage réussisse, il faut que chaque élément apporte les richesses de son être. Pour reprendre les mots de Todorov, «Mieux vaut l'enracinement que le déracinement» et «l'homogénéisation équivaut à un arrêt de mort pour l'humanité» (*Nous et les autres*, Paris, 1989, p. 91-92).

2. Écueils à éviter. — Les avatars de l'histoire de Belgique et ses manipulations dans des sens divers nous forcent à ouvrir les yeux sur les dangers qui guettent l'historien concerné par l'histoire d'une région comme la Wallonie. Il ne peut évidemment être question de transposer au niveau de la Wallonie le finalisme belge. L'exaltation d'une «âme wallonne» niant les diversités ne peut remplacer la glorification de l'«âme belge». La dévotion aveugle à une région qui se construit ne doit pas se substituer à l'allégeance à un prince, à une nation.

Par ailleurs, les interprétations du passé allant tant dans le sens germanophile que dans le sens francophile, enseignent à l'historien qu'une extrême méfiance s'impose face aux théories rigides et déterministes. L'opposition, relevée parfois dans certains propos, entre le germanisme flamand et la latinité wallonne doit être maniée avec tellement de prudence qu'elle n'explique sans doute que peu de choses.

Enfin, l'anachronisme guette l'historien qui veut projeter dans le passé les frontières actuelles d'une région. Le problème est épineux, car les limites des anciennes principautés chevauchent les frontières de nos régions et États actuels. On observera cependant que le problème est identique pour tous les États actuels, dont les noms, tout autant que les frontières ont connu des bouleversements profonds au cours des siècles; cela n'a nullement empêché bon nombre d'historiens de travailler sans sourciller à l'édification des histoires nationales, tant françaises qu'allemandes, italiennes ou belges.

3. Balisage pour une étude régionale. — La présence d'écueils n'empêche pas une navigation prudente. Face à une région,

récente sur le plan de l'organisation politique, mais ancienne quant à son peuplement, quelles questions l'historien peut-il légitimement poser ? C'est de la façon de poser les problèmes que découlera la pertinence de l'étude du passé de la région wallonne. La question fondamentale est sans doute de savoir comment, sur ce morceau d'espace qu'est l'actuelle Wallonie, des hommes se sont adaptés au milieu physique dans sa diversité et comment cette adaptation a pu marquer les manières de vivre et de sentir. Sur cet espace, carrefour d'influences économiques et culturelles, a-t-on vu naître et se développer des traditions, des solidarités, une relative communauté d'intérêts et de pensée ?

D'une part, le refus de se braquer comme jadis sur le cadre national belge peut aider à mieux percevoir comment une région limitée, la Wallonie, s'est trouvée au carrefour d'influences internationales diverses, entre l'empire germanique et les courants culturels venus de France. D'autre part, le rejet d'une historiographie de l'État-Nation permet de repenser l'histoire d'une société multiple, faite de diversités (Liège, Gaume, région picarde, migrations anciennes et récentes, etc.). Loind'aboutir nécessairement à un repli frileux sur un terroir étroit, le rejet du cadre national semble au contraire ouvrir des perspectives insoupçonnées. La Wallonie est une région d'Europe, ouverte non seulement sur le nord, mais aussi du côté de l'est et du sud. Ses spécificités se sont lentement dessinées au cours des siècles, grâce aux apports les plus divers et pas seulement par le jeu des influences belges. Lorsqu'on évoque l'histoire régionale, le mot «spécificité» vient souvent sur les lèvres. Ce mot fait partie du registre des terroirs, comme les spécialités culinaires ou techniques, comme les grands crus de Bourgogne, comme les jambons d'Ardenne ou la pizza napolitaine, comme la fine mécanique horlogère du Jura suisse. Le concept peut être dangereux si l'on recherche les spécificités caractérielles des peuples. L'historien averti s'en méfie, car il sait que facilement on tombe dans le stéréotype le plus grossier : tous les Allemands sont comme ceci, tous les Français ou tous les Anglais

comme cela.

Quelle serait la spécificité de la Wallonie ? Une chose que l'on peut affirmer, c'est que la Wallonie constitue l'avancée la plus extrême au nord-est des langues latines. Ce fait est d'autant plus significatif que la Wallonie, coincée au nord et à l'est entre des masses linguistiques germaniques, a conservé son caractère roman en dehors de l'influence politique française. L'étude de cette pointe extrême de la romanité n'a-t-elle pas pour le moins autant de pertinence que l'étude du royaume de Belgique, culturellement composite et n'existant politiquement que depuis 1830 ? La spécificité de la Wallonie ne serait-elle pas à chercher du côté de ces interpénétrations culturelles qui ont fait d'elle un territoire roman ouvert aux influences germaniques ?

Cette question de la spécificité nous amène au débat sur l'identité wallonne elle-même. Il est évident que la «conscience wallonne», dont les bases furent jetées au milieu du 19^e siècle, est loin d'être un édifice achevé à l'heure présente. La population wallonne reste encore sentimentalement très attachée au projet belge, bien que chaque jour qui passe nous montre le naufrage de la réalité belge. Sans projeter inconsidérément dans le passé les problèmes d'aujourd'hui, n'est-il pas stimulant de partir de questions actuelles, en s'efforçant d'en retrouver les prémises éventuelles dans les périodes antérieures ? Ainsi, certains griefs d'une région par rapport à l'État central peuvent trouver une explication dans l'histoire.

4. Un patrimoine occulté ? — Un autre groupe de questions pertinentes se rattache au domaine culturel. Entendons culturel non pas au sens élitiste restrictif, mais au sens le plus large englobant les expressions de la créativité populaire, y compris les richesses dialectales. En ce sens, il n'y pas de peuple sans culture, n'en déplaise à certains polémistes élitistes trop empressés de rendre hommage aux créations prestigieuses de nos grands voisins comme la France. Sans exaltation outrée, il est normal pour comprendre le passé d'une population de dresser un inventaire de son patrimoine culturel. On peut d'une part s'interroger sur

les apports originaux de la Wallonie à l'amalgame belge et aux courants européens de création et de pensée. On peut d'autre part amorcer une réflexion prudente sur les caractères propres des populations de Wallonie tels qu'ils se manifestent dans ces œuvres. A titre d'exemple, quelques temps forts de la création wallonne méritent d'être mieux connus : l'art roman mosan aux alentours du 12^e siècle, non seulement dans son architecture, mais dans la perfection de son orfèvrerie (trésor d'Hugo d'Oignies); les polyphonistes des 15^e et 16^e siècles, époque où les maîtres liégeois (Ciconia) et hennuyers (Guillaume Dufay, Roland de Lassus) donnaient le ton à la musique européenne; plus proche de nous, l'efflorescence du surréalisme, notamment pictural.

L'interprétation de la richesse de ce patrimoine susciterait bien des polémiques, car la conscience wallonne est récente et certains mécanismes d'occultation sont à l'œuvre. On a évoqué plus haut l'attachement de nombreux Wallons au projet belge : alors qu'un grand nombre de Flamands se montrent soucieux de la mise en valeur de leur patrimoine propre, beaucoup de Wallons par contre rapportent à la Belgique tous les éléments valorisateurs de leur patrimoine et n'accolent l'épithète « wallon » qu'aux entreprises en difficulté ou aux séquelles douloureuses de leur passé industriel.

On a également dénoncé la construction de l'historiographie belge, largement basée sur une Flandre prestigieuse et laissant dans la pénombre le passé des provinces wallonnes. On a en outre fait allusion, à propos de la *Lettre au roi* de Jules Destrée en 1912, à l'ambiguïté longtemps entretenue par l'usage extensif du mot « flamand », usage qui, quels que soient ses fondements historiques, ne correspond plus à la façon actuelle de s'exprimer. C'est ainsi que musiciens et peintres hennuyers du 15^e ou du 16^e siècles figurent dans maints ouvrages sous l'étiquette « école flamande » ou que tel artiste plus récent, comme le namurois Félicien Rops, est à l'occasion appelé flamand. L'essentiel n'est pas l'étiquette, mais la qualité artistique, dira-t-on. Toutefois, de telles appellations contribueraient facilement à accréditer l'idée que la Wallonie est un désert culturel.

Parmi les autres mécanismes d'occultation d'un patrimoine wallon, joue sans doute un complexe provincial se développant par rapport à la capitale, mais aussi entretenu par les tenants d'un élitisme culturel francophile ayant les yeux tournés vers Paris. On observe que les milieux culturels cultivés tiennent souvent au label « belge » et tendent à gommer, comme signe d'un provincialisme étriqué, toute référence à la Wallonie.

C. RÉFLEXIONS FINALES

Loin d'être une question accessoire abandonnée au bon plaisir de spécialistes pointus, la construction d'une histoire de la Wallonie nous plonge dans un débat sur des problèmes fondamentaux. Une identité collective, qu'elle soit régionale ou nationale, repose sans doute sur certains éléments objectifs, géographiques ou humains, mais se présente aussi comme une construction, une démarche volontariste où l'imaginaire joue son rôle.

Il est évident que la Wallonie, appelée à l'existence officielle par les réformes successives de l'Etat belge depuis 1970, se mettra en quête de son identité, cherchera à soigner son image, voudra mobiliser les énergies autour d'un certain consensus, d'une certaine idée de la Wallonie. C'est une nécessité : un renouveau économique ne viendra pas fleurir par hasard dans un désert culturel, au milieu d'une population ignorant tout de son patrimoine et des ses potentialités. Cette identité se forgera sans doute au quotidien dans le concret des conjonctures économiques, elle évoluera inévitablement par le poids des institutions nouvelles, elle se modifiera aussi avec l'apport des populations implantées chez nous de fraîche date. Toutefois, comme le vivant est toujours partiellement conditionné par ses années antérieures et porte toujours en lui les gènes mêlés d'innombrables générations, la Wallonie, pour vivre et se développer, ne pourra se permettre d'ignorer tout de ses expériences passées et de méconnaître son patrimoine.

Et l'historien, ce spécialiste de la recherche scientifique sur le passé, comment doit-il se situer dans cette problématique ? Pour lui

aussi, la question est cruciale. D'une part, la controverse sur l'historiographie nationale ou régionale a posé la question de l'histoire, qui ne peut être mise au service des causes, mais par ailleurs dont l'interprétation laisse inévitablement place à la subjectivité. L'objectivité totale de l'historien n'est-elle pas un leurre ? En outre, ne peut-on affirmer qu'on ne comprend vraiment que ce qu'on aime ? Entre l'histoire ouvertement engagée au service d'une cause et celle qui camoufle d'inévitables choix subjectifs derrière une façade d'objectivité, il y a place pour une démarche, lucide et honnête, dans laquelle seraient précisées d'emblée les affinités personnelles de l'historien, les options de sa recherche et le point de vue spécifique qui est le sien.

D'autre part, l'intérêt pour les valeurs régionales apparaît comme l'autre face de l'universalisme. Actuellement, la diversité culturelle est peut-être le produit le plus fragile de l'histoire des hommes. Pourtant, la culture universelle de demain ne peut être conçue comme un moule uniforme construit par une armée d'amnésiques ou de déracinés sur les ruines des valeurs particulières. L'ouverture aux valeurs des autres implique une connaissance préalable des valeurs des cultures où chacun plonge ses racines.

POUR PROLONGER LE DÉBAT

L.-E. HALKIN, *La Wallonie devant l'histoire*, Gembloux, 1939.

H. HASQUIN, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Charleroi, 1981.

Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique, n° spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1981, n° 1-2. Notamment l'art. de J.-J. HOEBANX, *L'histoire de Belgique dans quelques manuels scolaires*, p. 61-80.

F. PERIN, *Histoire d'une nation introuvable*, Bruxelles, 1988.

J. PIROTTE, *Belgique et Wallonie face à leur passé. L'histoire au service des causes ?*, dans *Revue générale*, n° 6-7, juin-juillet 1989, p. 131-142.

LA WALLONIE A-T-ELLE UNE CULTURE ?

Éléments de réflexions

par Luc Courtois

Depuis la publication du *Manifeste pour la culture wallonne* en 1983, qui rallia un grand nombre de signataires et eut un retentissement important dans les milieux intellectuels wallons, l'idée de «culture wallonne» a suscité pas mal de réflexions. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est à cette problématique spécifique de la culture que furent consacrées plusieurs sections du congrès «La Wallonie au futur, vers un nouveau paradigme», qui réunit plus de quatre cents personnalités soucieuses du devenir wallon à Charleroi en octobre 1987. On notera au passage qu'il n'a cependant pas fallu attendre les années '80 pour voir le concept se développer : on le retrouve déjà chez Michelet dans la première moitié du XIX^e siècle, chez Jules Destrée au début de ce siècle, etc. Sans prétendre vouloir faire le point de la question, nous voudrions juste suggérer ici quelques pistes et faire état d'un travail de recherche mené par la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet de Louvain-la-Neuve sur le thème de la bande dessinée...

NOTION DE CULTURE

1. Un essai de définition — De manière large, on pourrait définir la culture comme étant l'ensemble des éléments, conscients ou inconscients, qui déterminent les rapports de l'individu au monde qui l'entoure, du goût alimentaire, par exemple, à certaines formes de représentations artistiques,

en passant par les modes de gestion du politique. Cette définition de la culture se fonde sur l'idée que, dans un espace déterminé, les hommes ont dû, de génération en génération, composer avec les divers «biotopes»



fig. 1 : Vue du village gaumais de Chassepierre.
Jean-Claude SERVAIS, *La Tchalette et autres contes de magie et de sorcellerie*, Editions du Lombard, 1982, p. 70.
Le réalisme de Servais.

que la nature leur proposait et que dans cette dialectique, ils ont développé des façons propres d'agir et de penser. En ce sens, il n'y a pas de société humaine, quelle qu'elle soit, sans culture.

On notera que le concept ici développé est de nature fondamentalement empirique. Il évite, tout d'abord, le piège d'une définition «essentialiste» de la culture, qui conduit à faire de l'identité un absolu intemporel qui s'incarnerait pareil à lui-même à chaque génération dans le corps social (la «France de toujours», chez les romantiques français) ou qui, latent depuis des siècles, émerge progressivement au grand jour (le «finalisme belge» de Pirenne). Il reconnaît la nature historique et contingente des cultures, et admet que leur reconnaissance en

termes d'identité relève d'une pratique sociale toujours située. Ce concept de culture, ensuite, n'est pas monolithique et permet de rendre compte du réel dans sa diversité. Les cultures, qui ne correspondent pas forcément aux États (cas de tous les ensembles pluriculturels, comme la Belgique), peuvent se côtoyer et se superposer en fonction des différents groupes auxquels l'individu se réfère. Le concept enfin, a le mérite de ne pas réduire la médiation de l'être humain au monde qu'il habite (et qui l'habite) aux seules productions artistiques et littéraires, lesquelles ne constituent que «des» figures, et non pas «les» figures, de ce qui nous relie au monde : nos rapports au réel ne s'épuisent pas dans les représentations picturales que nous nous en faisons, fussent-elles de génie, ni dans leurs mises en scène littéraire...

En conclusion, on pourrait résumer le propos en disant que, dans notre esprit, la démarche qui consiste à prendre en considération l'existence d'une culture wallonne, ne vise pas à exalter d'hypothétiques vertus spécifiques ou à nier à autrui le droit de se revendiquer d'autres appartenances, mais simplement à reconnaître, le cas échéant, un fait avec lequel il convient de s'expliquer.

2. Légitimité d'une culture régionale

— À l'heure où plus aucun État n'est économiquement viable par lui-même, où les moyens de communication modernes diffusent un message planétaire, est-il encore légitime de se réclamer d'un quelconque enracinement ? En fait, le sentiment d'appartenance régionale n'est pas une forme pernicieuse de repli sur soi ou d'exclusion,

Luc Courtois est
doctorant en his-
toire et chercheur
à l'UCL.
Il est aussi direc-
teur des travaux à
la Fondation
Wallonne Hum-
blet.

mais débouche sur une démarche humaniste. Façonnés, pour une part, par l'héritage de ceux qui nous ont précédés et par un espace ouvert à des potentialités limitées, nous sommes toujours d'un temps et d'un lieu. Chercher à prendre conscience de pareils conditionnements, ce n'est pas affirmer le primat du singulier sur l'universel, mais simplement assumer deux dimensions qui nous constituent et qui constituent tous les groupes humains; ce n'est pas s'abandonner à une quelconque forme d'ethnocentrisme, mais bien affirmer et reconnaître la valeur d'une inévitable diversité des cultures. Pour les sociétés humaines comme pour les individus, une bonne connaissance de soi-même et de ses limites est une condition indispensable d'ouverture à l'autre pour ce qu'il est (et inversement: la découverte respectueuse de l'autre amène à une meilleure compréhension de soi). C'est donc en termes de rencontre des cultures qu'il convient de raisonner et non en termes d'uniformisation.

En réalité, plutôt que du caractère licite des aspirations régionales, c'est de la légitimité d'un dessein niveleur qui prétend tout ramener à un universel aseptisé, qu'il faudrait débattre. A-t-on le droit, par une espèce de cécité intellectuelle qui conduit à ne juger autrui que sur la base de critères extrinsèques dérivés de ses propres représentations et sous prétexte d'une prétendue universalité de «la» culture — la sienne, généralement — de priver l'autre des références qui lui permettent d'agir avec sens sur son environnement et de lui imposer des comportements qui le rendent étranger à lui-même et au monde qu'il avait jusque-là investi? L'interrogation sur les cultures présente donc une dimension éthique et débouche sur un remodelage de l'espace politique. Le concept d'État-Nation tel qu'il a été élaboré dans le contexte romantique du début du XIX^e siècle, a cherché de bonne foi, plutôt que d'organiser harmonieusement la vie en commun des sociétés qui le compo-

saient, à imposer à tous le standard de vie conçu en fait pour une petite élite bourgeoise. Il a partout fait faillite, comme on a trop souvent tendance à l'oublier dans le débat public en Belgique, et pas seulement dans l'actuelle Europe de l'Est: a-t-on oublié que la guerre civile qui ravage de façon larvée l'Irlande du Nord depuis des décennies a déjà fait des milliers de victimes, que des bombes éclatent régulièrement en Corse ou au Pays basque, que l'on parle de moins en moins l'espagnol en Catalogne, etc.?

3. Consistance d'une culture wallonne — L'idée de culture telle que nous l'avons définie renvoie à la notion d'espace habité par une communauté humaine. De ce point de vue, on peut définir

Saint-Trond...), il renvoie à la fois au parler roman et à une forme d'«appartenance» germanique. Le terme en effet, provient du vocable germanique «*Walah*», par lequel les Germains désignèrent les non-Germains qui partageaient leur espace, tandis que dans les régions spécifiquement romanes, c'est le mot «roman» qui s'est imposé pour désigner le fait linguistique: le mot renvoie donc bien à la chose, c'est-à-dire à une population romane intégrée dans un monde germanique. Au-delà du fait strictement linguistique, le mot «Wallon» a désigné, du point de vue ethnographique, les gens de langue romane qui, du XV^e au XVIII^e siècle habitèrent les Pays-Bas, avec quelques réserves, la Principauté de Liège; à partir du XIX^e siècle, plus simplement, les habitants de Wallonie.

En évoquant un «espace wallon» de formation ancienne, nous n'avons pas cherché à réintroduire subrepticement une «Wallonie fatale» (inscrite dans les faits depuis longtemps et qui ne pouvait qu'advenir un jour dans l'histoire) ni une quelconque «âme wallonne» (l'essence immuable d'un peuple s'incarnant dans le monde depuis des temps immémoriaux). Nous avançons simplement l'idée que les hommes qui ont vécu une expérience commune de langue pendant des générations sur un territoire donné, territoire dont les limites étaient au départ tout à fait aléatoires (hasard des peuplements, politique personnelle des princes cherchant à accroître leur domaine, etc.), ont fini, avec le temps et par la force des choses, par partager bien davantage que le sol. Par ailleurs, nous n'avons pas non plus cherché à affirmer l'existence d'un bloc statique, dont certains traits seraient dessinés une fois pour toute, ou monolithique, qui nierait la variété des paysages de Wallonie, la diversité de ses populations, etc., tous éléments qui fondent du reste la richesse de son patrimoine. D'une part le vivant est mouvant et, si un pays très structuré comme la France, par exemple, nous semble offrir une continuité historique, on oublie trop vite que le ciment de son unité fut d'abord politique, avant d'être culturel (grâce à l'action centralisatrice de la monarchie). D'autre part, ici comme ailleurs, l'unité n'est pas l'uniformité et, pour conserver le même exemple, si la



fig. 2: Le rappel des mines de charbon wallonnes dans l'imaginaire chez Mitacq.

MITACQ, *La bouteille à la mer* (La patrouille des castros, t.5), Dupuis, 1959.

Dans le récit, il s'agit de la mine de "Farszien", en souvenir de la ville de Farcennes où l'auteur fit de fréquents séjours durant sa jeunesse.

l'espace wallon comme la frange romane de la Belgique, comme les régions où, depuis le moyen âge, nos populations qui s'exprimaient en des dialectes romans (l'utilisation du français par les élites est un phénomène européen, qui n'est en rien spécifique à l'espace wallon), constituèrent les marches de la romanité dans le domaine germanique. En cette matière, l'histoire du mot «wallon» est très révélatrice, puisque dès le XV^e siècle, moment où il apparaît dans sa forme actuelle de «wallon» chez Jean de Haynin (notons qu'une forme latinisée «Wallonica» est déjà mentionnée avec le même sens au XII^e siècle dans la *Chronique de l'abbaye de*

France suscite tant d'admiration à l'étranger, c'est bien peut-être en raison des nombreux contrastes qu'elle présente! Mettre en évidence des traits «propres» d'une culture, au sens où nous l'avons définie (ou plus exactement, un ensemble «spécifique» de traits que l'on peut retrouver ailleurs, mais selon des combinaisons différentes), est toujours un exercice périlleux s'il en est. C'est que l'on tombe ici facilement dans le domaine des banalités triviales ou des stéréotypes les plus plats et que lorsque nous examinons les discours sensés rendre compte d'éventuelles spécificités culturelles, nous sommes souvent frappés par l'inanité du propos! Pourtant, outre qu'il convient, comme nous le verrons plus loin, de distinguer soigneusement le concept de culture et le concept d'identité (l'ensemble des traits «objectifs» définissant une façon particulière d'être au monde et leur prise en compte collective à travers une représentation symbolique de soi), on est bien forcé d'admettre, pour peu que l'on soit lucide, qu'un Allemand ne se comporte pas totalement comme un Français, même s'ils ont finalement beaucoup de choses en commun, et qu'un Wallon n'appréhende pas les choses tout à fait de la même manière qu'un Flamand ou un Bruxellois...

Ceci dit, nous voudrions pour clore ce paragraphe proposer, au moins à titre d'hypothèses suggestives, deux éléments historiques constitutifs d'une culture wallonne : l'importance du phénomène «diglossique» (le fait d'avoir pratiqué conjointement, jusqu'à une date récente, deux langues : le dialecte, moyen d'expression populaire des réalités quotidiennes, véhicule d'une tradition orale, et le français, langue de communication des élites et de l'administration, support d'une culture écrite) ainsi que la «prépondérance de la grande industrie» à l'époque contemporaine, comme l'a nommée l'historienne Marinette Bruwier (le caractère massif de l'industrialisation n'a pas seulement affecté les paysages, il a aussi laissé des traces durables dans les mentalités). Si le temps nous manque ici pour développer ces deux pistes de réflexion, notons simplement, deux éléments qui nous viennent à l'esprit : dans le domaine littéraire, l'absence souvent constatée d'une représentation de la Wallonie pourrait se comprendre comme un héritage occulte de la «diglossie» (ce sont les

dialectes, et non le français, qui chez nous exprimaient la réalité vécue); dans le domaine social, l'aspiration wallonne à une société juste est sans doute une conséquence de l'exploitation sociale liée à la grande industrie...

4. Culture et identité — Les fondements



fig. 3 : Dans *Natacha hôtesse de l'air*, le wallon est la langue d'une peuplade de coupeurs de têtes. WALTHERY et Gos, *Natacha hôtesse de l'air*, Dupuis, 1977, p. 27.

Dans cette peuplade, le chef a des griefs contre le sorcier qui ne parvient pas à faire revenir la pluie : «Hé, hi fêh setch châl! S'nè nin koh houë khi vah plour! Voh n'estêh kin hinkapoble!» (= Hé, i fêh setch chal! C'n'est nin co oûy qu'i va ploûre! Vos n'êtes qu'in-incapable! = Hé, il fait sec ici! Ce n'est pas encore aujourd'hui qu'il va pleuvoir! Vous n'êtes qu'un incapable!)...

d'une culture wallonne étant posés, nous pouvons nous demander s'il existe une «identité wallonne», c'est-à-dire une culture devenue consciente d'elle-même et qui se dit dans une symbolique. En fait, pour qu'il y ait identité, trois éléments semblent nécessaires (J.-M. Klinkenberg) : un «substrat objectif», soit ce que nous avons désigné ici du terme de culture (cadre de vie commun ayant donné naissance à des attitudes semblables); la sélection de certains traits de cette culture comme symboles à

travers lesquels le groupe se reconnaît (même si ces traits peuvent être plus ou moins révélateurs du substrat, ils n'en restent pas moins porteurs d'une identité tant que le groupe s'y reconnaît effectivement); et enfin, il faut que l'identité ainsi définie puisse orienter l'agir collectif du groupe, ce qui implique qu'elle soit communicable (ce qui implique la production d'un discours) et bénéficie de relais qui la diffusent dans le corps social (l'école et les moyens de communication). En ce sens, on ne peut pas parler d'identité wallonne, mais plutôt d'un processus d'identification en cours.

Les facteurs qui freinent ce processus sont complexes. L'attachement des Wallons à une vision unitariste de la Belgique (et dans laquelle les Flamands ne se reconnaissent plus depuis longtemps), empêche autant la production d'un discours plus respectueux des spécificités régionales wallonnes, flamandes et bruxelloises, que la diffusion d'un nouveau discours à travers l'enseignement et les médias. L'histoire joue en fait ici un rôle central comme lieu d'explicitation des cultures régionales et comme point de départ d'un processus d'identification. De ce point de vue, du reste, le propos ne consiste pas tant à nier une réalité belge (depuis la création de l'espace bourguignon, il y a une certaine forme de vie commune) qu'à nuancer le propos (existence de la Principauté de Liège) et à contester une vision «unitariste» qui conduit à gommer l'existence du fait régional. Ainsi, pour n'envisager qu'un élément du problème, l'aspect conflictuel, pourtant ancien et normal dans un ensemble pluriculturel, des rapports entre «Thiois» et «Wallons» est souvent systématiquement ignoré. Nous pourrions pourtant citer de nombreux exemples amusants : on peut lire, dans les écrits de Molinet, à la date de 1481,

que les Gantois «vouloient gouverner [à la cour de Maximilien à Bruxelles] et expulser aucuns de la langue wallonne» (cité par Henry, p. 30 — cfr bibliographie *infra*), ou encore, dans le Journal de Jules Michelet (5^e éd., t. I, Paris, Gallimard, 1959, p. 249-250), à la date du 17 juillet 1837 : «Resté deux heures à Courtrai. Lu les journaux : les Flamands se plaignent de ce que les Wallons sont exclusivement favorisés dans les routes, etc., que fait faire le gouvernement.» ...

Un autre facteur d'explication pourrait également — mais cela demanderait un long développement — être cherché du côté de certaines ambiguïtés du concept de culture française. D'une part, si la langue n'est pas neutre et véhicule par elle-même une certaine vision du monde, elle n'est qu'un élément constitutif de la culture. Si donc les Wallons sont aujourd'hui en commun avec d'autres de parler en français, ils ne sont pas forcément français pour autant, pas plus que les Autrichiens ou les Suisses alémaniques ne peuvent être assimilés aux Allemands. D'autre part, il convient de dénoncer une conception exclusivement littéraire de la culture, telle que la langue française la véhicule encore trop souvent aujourd'hui, et qui conduit à n'accorder une certaine consistance au monde qui nous entoure, qu'à la condition expresse qu'il ait fait l'objet d'une représentation littéraire. Pour la Wallonie en effet, cette conception conduit à nier ou à ignorer l'existence de certaines réalités, sous prétexte qu'elles n'auraient pas fait l'objet d'une énonciation (ce qui reste d'ailleurs à prouver).

C'est ainsi que dans un article consacré à la littérature en Belgique paru dans les *Cahiers marxistes* en octobre 1989, Pierre Mertens, semblait laisser entendre qu'il avait découvert la réalité des mines de Belgique à travers la lecture de l'écrivain grec Vassilikos...

L'EXEMPLE DE LA BANDE DESSINÉE

À la suite de notre réflexion sur la culture, par trop théorique peut-être, nous voudrions faire ici état d'une enquête menée à la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet et consacrée à l'interrogation de la bande dessinée dans la perspective d'une culture wallonne telle que nous avons essayé de la définir plus haut. Créée en 1987 à la mémoire de deux jeunes trop tôt disparus, Pierre-Marie et Jean-François Humblet, et à l'initiative de leurs parents, la Fondation Wallonne s'adresse principalement aux jeunes générations et cherche à les interpeller sur leur insertion régionale. C'est dans ce contexte que furent réalisés en 1991 une exposition et un ouvrage relatifs à «L'imagi-

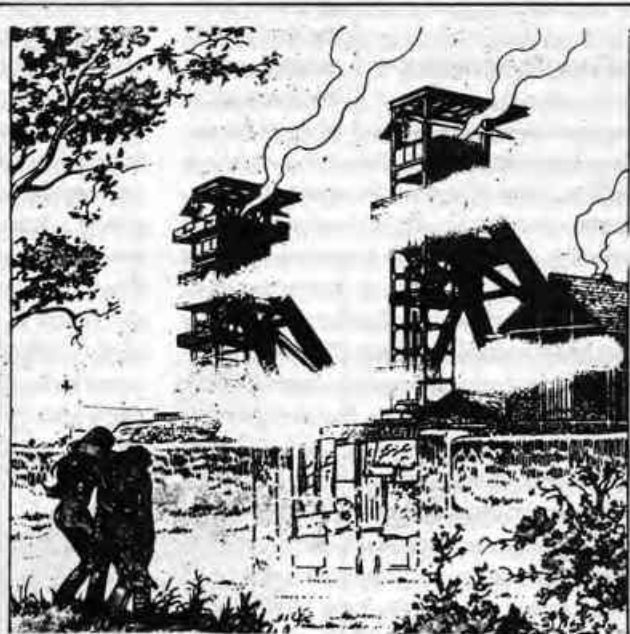


fig. 4 : Vestiges d'un passé minier.
DENAYER et FRANZ ... *Et ils ont appris le vent* (Gord, t.1),
Editions du Lombard, 1987, p. 22.
Même après leur disparition du paysage wallon, terrils, wagonnets et surtout châssis à molettes restent toujours présents dans les esprits comme symboles d'une Wallonie industrielle et souffrante. Ici, un charbonnage des années 1950 sert de décor à une évocation des temps futurs.

naire wallon dans la bande dessinée» et ce, à l'occasion de l'inauguration de la Maison de la Fondation à Louvain-la-Neuve (lieu de la plus forte concentration de jeunes de la Région wallonne).

1. *L'enquête.* — Comme on peut s'en douter, le projet même de l'exposition reposait sur l'idée qu'il existe, indépendamment

de la conscience plus ou moins vive que l'on peut en avoir, une certaine réalité wallonne susceptible d'imprégner les diverses expressions de la culture. Étant entendu qu'il n'y a de sens que nommé, le dessein de l'entreprise pouvait donc se résumer à l'idée de donner un sens concret au concept de «Wallonie» en désignant, dans le domaine précis du neuvième art, les réalités wallonnes qui s'y expriment.

Par «imaginaire» wallon, nous visions assez simplement une certaine faculté de produire des images «marquées» de manière semblable par les réalités régionales. Plus concrètement, une des idées ayant conduit l'analyse est que l'on n'atteint jamais l'universel qu'à travers le singulier et que des récits qui nous paraissent «indifférents» sur le plan régional, peuvent se révéler en fait très situés : lorsque nous suivons les aventures de Natacha, par exemple, nous éprouvons spontanément les décors comme «universels» alors qu'ils sont spécifiquement wallons. Du point de vue du langage, on peut dire que cet imaginaire propre fonctionne en empruntant ses matériaux à la réalité wallonne (ses paysages, ses parlers régionaux, etc.) et en les insérant dans un contexte narratif où, déformés par ce contexte, ils acquièrent un sens nouveau. Montrer l'enracinement de cet imaginaire et dresser un inventaire de certains de ses éléments constitutifs, tel était un des buts poursuivis.

Par «wallon», nous entendions désigner de façon prioritaire les référents wallons, quel que soit par ailleurs le sentiment d'appartenance des auteurs. Dans cette mesure, on est parti du postulat qui veut que ces référents apparaissent de façon plus manifeste chez ceux qui sont issus de nos terres romanes, mais sans se priver d'autres sources qui auraient pu se révéler fécondes (tous ceux qui, ayant approché ces réalités d'une manière ou d'une autre, ont pu s'en imprégner). Nous avons donc consulté autant les auteurs dont l'enracinement wallon est manifeste (Servais, Comes, Walthéry, etc.) que des auteurs en apparence plus neutres (Mitacq, Denayer et Franz, etc.) ou non wallons (Hergé, Bucquoy, etc.).

Concrètement, l'exposition s'organisait en quatre espaces présentant des agrandissements de bandes dessinées relatifs à quatre thèmes repérés à l'occasion du dépouillement d'un corpus de plus d'un millier d'al-

bums : les paysages, la présence des langues régionales, certains éléments sociologiques ayant une pertinence wallonne et enfin, les croyances et traditions populaires.

Notons, avant de présenter quelques résultats concrets de notre enquête, que ce n'est sans doute pas un hasard si la bande dessinée

mauvaises conditions techniques), est donc né en Wallonie (d'abord aux Éditions Casterman, ensuite chez Dupuis). Le concept de magazine de bande dessinée également d'ailleurs, avec le lancement du Journal de Spirou en 1938...



fig. 5 : Le doute et l'oubli. PTILUC, *La geste de gilles de Chin et du Dragon de Mons*, t. II, Editions Vent d'Ouest, 1989, p. 50.

s'est d'abord épanouie en Wallonie plutôt qu'en France ou en Flandre, par exemple. Pour ce qui est de la France, il n'est peut-être pas surprenant de constater que les secteurs littéraires où nous avons brillé sont précisément ceux qu'elle considérait à l'époque comme mineurs : le policier, ravalé au temps de Simenon au rang de littérature de hall de gare, la bande dessinée, considérée comme un genre puéril, etc. Sans doute y avait-il une place à prendre sur un marché qui, une fois dominé par les Français, eût été beaucoup plus imperméable à nos créations. Pour ce qui est de la Flandre, l'exiguïté du marché néerlandophone n'a guère permis aux graphistes d'explorer en profondeur le créneau. Il faut savoir en effet, que la bande dessinée a commencé sa carrière dans les journaux, où l'on publiait les récits par « bande » : tandis que du côté francophone, la taille du marché a permis de passer à la production rentable de l'album (stade achevé de la bande dessinée, en ce sens que l'album la fait accéder au statut de « livre », d'« œuvre »), du côté flamand, la difficulté de rentabiliser des albums a amené les créateurs à se spécialiser dans d'autres productions graphiques (ils se sont en fait illustrés surtout dans le dessin de presse). Le concept nouveau d'« album de bande dessinée » envisagé comme œuvre d'auteur (à la différence des recueils de « cartoon » américains, imprimés de masse confectionnés par des studios dans de très

dans la bande dessinée. Au-delà du Brabant wallon, chez Hergé et Franquin, de l'Ardenne chez Comès, de la Gaume chez Servais (fig. 1), etc., bien des détails paysagers renvoient en fait à notre environnement wallon telle cette mine de « Farzien » (fig. 2) que Mitacq, dans un de ses albums de la patrouille des castors, a insérée dans un décor ardennais en souvenir de Farciennes où il séjourna souvent durant sa jeunesse... Pour approfondir quelque peu l'analyse, trois remarques peuvent être faites. Tout d'abord, le paysage représenté ici est doublement nôtre : d'une part, parce qu'il renvoie à des lieux bien connus et objectivement identifiables (le charbonnage du Roton à Farciennes et la forêt d'Ardenne) et d'autre part, parce que le paysage est en soi la manifestation d'une culture, l'expression de la dialectique instaurée par une communauté humaine avec son environnement, et auquel nous pouvons donner un sens (trace durable, dans notre imaginaire, de l'épopée de la grande industrie figurée dans un « châssis à molettes » et de notre passé rural dont l'Ardenne symbolise la pérennité). Ensuite, le paysage composé ici, dans la mesure même où il constitue une impossibilité géographique (on ne trouve jamais de houille dans un tel contexte paysager), nous rappelle le fonctionnement de notre imaginaire : l'imagination emprunte ses matériaux au réel, mais crée des significations nouvelles en les assemblant autre-

ment. Enfin, le fait que ce paysage (ou plus exactement cette association de paysages), ne nous frappe pas à première vue, prouve combien il fait partie de nous-mêmes : nous sommes tellement habitués à lui que nous le percevons spontanément comme non situé, comme universel, alors qu'un étranger le perçoit, sans que cela ne modifie d'ailleurs fondamentalement le fonctionnement du récit, comme un lieu exotique.

Bien que discrète, la présence des langues régionales de Wallonie dans la bande dessinée n'en est pas moins réelle, à commencer par le mot « Spirou », qui désigne en wallon, au sens propre, un écureuil, et au sens figuré, un enfant espiègle, éveillé. On notera d'ailleurs à ce propos que, contrairement à une idée répandue, c'est le mot wallon qui est à l'origine de la désignation « c'est un Spirou ! » et non le personnage de bd... Les langues régionales sont par ailleurs présentes à travers des traductions de récits écrits en français (ou dans une autre langue : la plus vieille adaptation en wallon d'un récit en images remonte à 1865, avec « Li vicarèie di Simon et Lina mètowe es ligwèt » — « La vie de Simon et Lina traduite en wallon liégeois », adaptation des personnages de Max und Moritz de l'Allemand Wilhelm Busch due à Jean Leveau); dans des adaptations de récits wallons (« Li vî bleû » — « Le vieux bleu », de Walthéry); dans des toponymes (le « nauwé » — « lieu-dit », chez Servais); dans des noms de héros (Khrompire — « pomme de terre », chez Macherot); dans des noms de monnaie (l'unité monétaire sylDave, le khor, chez Hergé, vient du wallon « côr » — « sous », « argent »); dans les innombrables variations sur les jurons (didjû, ...), etc. Ici aussi, dans tous les cas de figure où le wallon n'est pas la langue du récit, il constitue un élément superflu dans le fonctionnement du récit. La lecture en effet, n'est pas altérée par une éventuelle ignorance de la langue : tandis que ceux qui ne la pratiquent pas y voient une langue imaginaire sans signification, ceux qui la comprennent s'y reconnaissent avec le plaisir subtil qu'accorde aux initiés la compréhension solitaire d'un message codé (fig. 3)...

Du point de vue sociologique, l'analyse amène à distinguer l'enfance de la bande dessinée, cantonnée à un genre enfantin peu

propice aux expressions régionales, et son âge adulte, à partir des années soixante, où la libération du langage permet un enracinement explicite : on passe de décors qui se veulent « indifférenciés » à un univers géographiquement marqué, de héros non « situés » à des personnages ayant une certaine consistance historique, etc. Parallèlement, le langage de la bande dessinée évolue du stéréotype à des expressions plus fines : le châssis à molettes, par exemple, qui résumait effectivement un paysage industriel (propre à nos régions cependant) chez le Walthéry ou le Mitacq (fig. 2 et 3) du début des années '60, devient chez le Montois Ptiluc (fig. 5) ou le Wavrien Denayer (fig. 4), l'élément d'un imaginaire social. Ainsi, dans le récit médiéval de *La geste de Gilles de Chin et du dragon de Mons*, ou dans une évocation des temps futurs de *Gord (Ils ont appris le vent)*, plusieurs décors figurent-ils des châssis à molettes qui, insérés dans ces nouveaux contextes narratifs, n'ont évidemment plus aucune valeur paysagère. En fait, il semble bien que nous touchions ici du

doigt un élément caractéristique d'une représentation spécifiquement wallonne. La fréquence étonnante, en effet, des références au passé minier de nos régions, même chez de jeunes créateurs comme Ptiluc, prend toute sa signification lorsque l'on sait que, à la question de savoir quels sont les événements qui ont le plus contribué à la naissance de la Wallonie, les Wallons répondent toujours aujourd'hui, dans l'ordre décroissant des facteurs cités : la découverte du charbon, l'introduction de l'industrie sidérurgique et la fin de l'exploitation charbonnière (enquête du Groupe de sociologie wallonne de l'U.C.L.)...

Les croyances et les traditions populaires enfin, n'ont pas été oubliées, elles qui, si elles renvoient à des réalités anthropologiques universelles, se présentent néanmoins toujours sous une forme « inculturée ». Des gnomes, qui s'appellent ici nutons, en passant par le cheval Bayard, en allant aux contes du Val de l'Amblève, c'est tout un monde de légendes peuplant nos souvenirs d'en-

fance qui resurgit de l'ombre. Pour ne prendre qu'un exemple amusant de ces évocations multiples, nous pouvons mentionner les « Turlurons » d'Hergé (fig. 6) qui, dans *Tintin et les Picaros*, sont revêtus d'un bien étrange costume, qui synthétise en fait les habits de trois grands carnivals wallons !

Signalons, pour terminer cet exposé, que les analyses évoquées ici ont été consignées dans un ouvrage qui se voudrait le point de départ de nouvelles recherches. Les quatre pistes suggérées ici ne constituent qu'une première approche du problème qu'il faudrait développer. C'est à cette fin que l'ouvrage précité comprend en outre une partie consacrée à l'analyse du langage de la bande dessinée et une partie documentaire destinée à four-

nir aux personnes intéressées, un point de départ commode pour leurs travaux. (dictionnaire des auteurs, bibliographie et présentation des centres de recherches).

POUR EN SAVOIR PLUS

À propos de la culture wallonne — Le meilleur point de départ est fourni par les *Actes du Congrès «La Wallonie au futur. Vers un nouveau paradigme»*, Mont-sur-Marchienne, [1987], spécialement p. 189-326 (les ateliers 5-8) : de nombreuses contributions fournissent un point de départ bibliographique où l'on trouvera l'essentiel de la production. À titre purement indicatif, nous pouvons citer les quelques titres suivants :

- A. HENRY, *Histoire des mots wallon et Wallonie*, Mont-sur-Marchienne, 1990;
- M. PIRON, *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Liège, 1978;
- M. QUÉVY, *La Wallonie : l'indispensable autonomie*, Paris, 1982;
- P. RICEUR, *Civilisation universelle et cultures nationales*, dans *Histoire et vérité*, Paris, 1964.

À propos des rapports entre Wallonie et bande dessinée — *L'imaginaire wallon dans la bande dessinée* (Publications de la Fondation P.-M. et J.-F. Humblet), Études réunies et éditées par L. COURTOIS, Louvain-la-Neuve, 1991.

J.-M. DEHOUSSE, *La Wallonie, terreau pour bande dessinée*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-Arts-Culture*, sous la dir. de R. LEJEUNE et J. STIENNON, t. III, Bruxelles, 1979, p. 345-355.

M. HANART, *Bande dessinée en wallon*, dans *Nord*, t. II, 1975, n° 2-3, p. 78-148.

G. TILLIEUX-CRAENAELS, *Les Belges, les Flamands et les Wallons : l'autostéréotype du Belge dans la bande dessinée*, dans *Séréotype nationaux et préjugés raciaux aux XIX^e et XX^e siècles : sources et méthode pour une approche historique* (Recueil des travaux d'histoire et de philologie, 6^e sér., fasc. 24), Louvain-la-Neuve, 1982, p. 117-133.

J.-Y. STANICEL, *Géo-graphisme de la bande dessinée en Wallonie et à Bruxelles*, dans *W'allons-nous ? Périodique de création et de réflexion littéraires et artistiques en Wallonie*, 3^e année, n°9, automne 1983, p. 4-5.



fig. 6 : Les « Joyeux Turlurons », un panaché des carnivals de Wallonie. HERGÉ, *Tintin et les Picaros*, Casterman, 1976, p. de couverture.

Le costume burlesque des « Joyeux Turlurons », se présente comme une synthèse d'éléments de costumes carnavalesques wallons : grand chapeau emplumé rappelant les Gilles de Binche, faux nez pointu des Blanc-Moussis de Stavelot, tunique aux franges triangulaires garnies de grelots des Chinels de Fosses.

ENTRETIEN AVEC JEAN LOUVET

Jean Louvet, est écrivain wallon, acteur et témoin privilégié depuis plus de trente ans de la transformation de la Wallonie : conversation autour de l'école, de la culture, de l'engagement personnel, du théâtre

Nos illustrations sont extraites de «Psychologique Universelle» relevé ethnologique des «curiosités psychologiques» de la région du Centre compilé et dessiné par Pol Bury.

Propos recueillis par Luc Vandendorpe et Marie-Denise Zachary

Né à Moustier-sur-Sambre, fils de mineur, Jean Louvet est prof. de français à Morlanwelz. Sa production théâtrale a depuis longtemps franchi nos frontières.

Subjectif : Avec ce numéro consacré à la Wallonie, nous tentons de faire prendre conscience que les changements institutionnels ne sont pas le fruit du hasard, ne sont pas des décisions politiques arbitraires. Nous constatons en effet que les étudiants sont généralement peu sensibilisés à la question wallonne, quand ils ne l'ignorent pas totalement.

Jean Louvet : Je pense en effet qu'il y a une grande ignorance au sein de la jeunesse : un Etat wallon prend corps aujourd'hui et elle ne sait pas d'où il vient. C'est l'une des raisons pour lesquelles, il y a 10 ans, avec d'autres, j'avais lancé le Manifeste pour la culture wallonne, en défendant l'idée de culture wallonne sur le terrain, c'est-à-dire une culture sociale et politique. On note en effet en Wallonie l'absence de transmission de notre héritage social et politique. Les jeunes aujourd'hui ne connaissent pas les événements ni les acteurs sociaux d'il y a 30 ans. Dès lors, un vide se crée et un travail symbolique reste à fournir. C'est donc normal que les étudiants ne savent pas, on ne le leur a pas appris.

Or, il me paraît impossible de créer un Etat sans ce projet culturel. C'est à l'Etat à prendre cela en charge, ce qui ne veut pas dire qu'il faut développer une culture d'Etat, mais seul le pouvoir d'un Etat peut, à travers les modélisations culturelles, l'enseignement, ..., imposer, dans des programmes scolaires, l'héritage du passé.

La conscience d'être dans un espace et dans une temporalité se structure par l'école... C'est pourquoi, si la Wallonie ne gagne pas l'école, c'est perdu. Spitaels parle de l'identité. Mais le vrai problème reste l'école. Et malgré quelques initiatives intéressantes (aux facultés de Namur, par exemple, Denise Van Dam et d'autres ont créé un cours sur la Wallonie), nous vivons encore dans le seul pays où on n'enseigne pas de manière obli-

gatoire notre littérature à l'université.

DESTREE, LA BELGITUDE ET LES SURREALISTES ...

Pourtant, les thèmes permettant d'évoquer l'Etat wallon ne manquent pas : on peut enseigner l'histoire de la pensée, l'histoire des idées qui ont conduit à la création de cet Etat : Destree, Baussart, Leclercq, Renard, Quévit, le Manifeste, la Belgitude -on peut même l'y inclure-, le Congrès Wallon, Bovesse, Perin, nombreux sont ceux qui ont pensé. En rhétorique, au moment où l'on enseigne l'histoire des idées, pourquoi ne donne-t-on pas un cours sur la *Lettre au Roi* de Destree, pourquoi n'étudie-t-on pas l'un ou l'autre auteur ? L'histoire des idées de Montaigne au Siècle des Lumières, c'est important, mais à partir du XVIIIème siècle, il faut que l'on commence à prendre en main les gens qui ont pensé la Wallonie ! Or, actuellement, la *Lettre au Roi* de Destree, pour ne parler que de ce document, est à peu près introuvable en librairie, alors que c'est un texte fondateur.

Il ne faut pas exclure les autres cultures, mais il faut prendre conscience de la nôtre. Il me semble aberrant d'étudier la Renaissance européenne, sans jamais savoir ce qui s'est passé chez nous par rapport à la Renaissance. Quel a été notre apport dans les grands mouvements fondateurs de l'Europe (la Renaissance, le Siècle des Lumières, la Révolution française, la naissance du socialisme, la Résistance) ?

Il faut changer les programmes et étudier les diverses disciplines en fonction de ce qui s'est produit chez nous : par exemple, l'histoire du socialisme en Wallonie, de la grève générale (c'est pratiquement nous qui l'avons inventée). Le socialisme est tout de même un phénomène qui a un rayonnement mondial, ce n'est pas un mouvement local. Il y



MORLANWELZ

a aussi l'histoire de l'Eglise, l'évolution des Jésuites, des courants, ... la théologie de la libération (qui est née de gens formés à Louvain-la-Neuve), l'influence d'Emmanuel Mounier, les revues (les Temps Modernes, Esprit, ...), tout cela constitue des outils culturels qui pourraient servir à faire vivre une jeunesse. Dans le domaine scientifique également, nous avons nos lettres de noblesse : peut-on imaginer la révolution industrielle sans Zénobe Gramme ? Un autre domaine où nous nous illustrons particulièrement est la musique.

Michelet, un Français de passage en Wallonie au XIX^{ème} siècle, estime que c'est la musique qui est le ciment de la Wallonie : il y remarque un

nombre important de chorales et de grands musiciens, Ysaye, César Franck, ... On peut même remonter à la Renaissance avec Lassus qui invente la musique moderne. Quant à la peinture, pouvons-nous nous permettre de laisser de côté des artistes tels que Pater qui invente le paysage à la Renaissance, ou Magritte, célèbre maître du surréalisme. Quand on y réfléchit, le problème qui se pose en fait est de savoir quoi enseigner tellement on découvre la multitude de nos richesses, sans tomber ni dans la célébration, ni dans l'hystérie, mais en gardant la mesure juste des choses.

Il faut aussi bien sûr que l'on en sache un peu plus sur Bruxelles, de Vésale à Mertens. Il ne faut pas oublier que nous avons toujours été liés socialement avec les Bruxellois. Ils sont descendus dans la rue avec nous. Et c'est important pour moi. Il faut donc allier les deux. Il faut qu'ils comprennent qu'ils doivent nous laisser notre place, mais ce n'est pas aux Bruxellois à régler cela, c'est aux Wallons à dire ce qu'ils veulent.

S. : La seule solution serait donc d'aboutir à une modification des programmes scolaires...

J.L. : Histoire, littérature et civilisation, histoire des idées, Beaux-Arts, ... Je pense

que la littérature a une fonction importante. C'est la littérature qui fonde une nation, sans négliger les autres formes d'art.

S. : ... qui doit évidemment prendre part à l'élaboration d'un projet politique global.

J.L. : Si l'Etat n'est pas conscient de la chose, il faut une commission des programmes, ce sont les politiques qui doivent commanditer cela.

Il est plus important que ce soit un Etat progressiste qui fixe la règle du jeu sur le plan de l'identité et de la culture, à une époque où il y a une triple crise de la représentation, politique, artistique et représentation de soi, plutôt que de laisser aller la dérive vers l'extrême-droite, car on risque alors de se voir imposer une identité à coups de sabots basée sur le sol et la race ... Il y a longtemps que cette question aurait dû être réglée.

La crise de la représentation de soi crée l'incertitude et l'angoisse. Seule aujourd'hui, la marchandise y échappe et est bien représentée. C'est là clairement une faute de la démocratie qui a permis à la xénophobie et au racisme de se développer, même en Wallonie. Il manque un leadership qui irriguerait toutes les couches de la population avec un projet culturel, à mener dès la jeunesse, grâce aux moyens de l'Etat, via l'enseignement et le libre arbitre de chaque enseignant. Il faut donner aux jeunes les outils pour « dialectiser », pour nous resituer dans l'histoire.

DE 1946 À 1980, LE PARCOURS D'UN ÉCRIVAIN

Moi, j'ai eu besoin existentiellement de savoir qui j'étais. Je ne comprenais pas. J'avais besoin de savoir d'où on venait, ce qui s'était passé ici. Tu ne peux pas être un écrivain qui parle aux autres sans être inscrit dans une communauté, sans savoir ce qu'elle est.

S. : Cette réflexion a abouti notamment à la publication du Manifeste pour la culture wallonne. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi, comment et à quel moment s'est posé le problème de la culture wallonne, comment s'est forgé le con-

cept ?

J.L. : J'ai écrit d'emblée en 1961 sur la Wallonie. A ce moment, je ne me suis pas posé la question de savoir s'il fallait être wallon ou pas. J'ai considéré que c'était une société comme toutes les autres sociétés du monde. Evidemment, j'étais porté par l'histoire, par la décennie 1960-1970 qui fait grimper politiquement le mouvement ouvrier en Europe avant la crise de 1974. C'est un moment fort, qui va permettre l'avancée de la question fédérale en Belgique et qui va faire éclater le pays.

Mais je ne parlais pas de culture alors, j'étais un écrivain belge sans problème, joué au Théâtre National avec comme capitale Bruxelles. En fait, je pensais que le mouvement ouvrier seul allait être capable de résoudre la question fédérale. A la fin des années 70, la question était lancinante et traînait beaucoup. Il a semblé à quelques uns qu'il fallait jeter dans la bataille les intellectuels. C'est venu trop tard ... Même si c'était justifié historiquement dans la mesure où l'on transformait économiquement et politiquement la Belgique (lois de 1970 et 1980). La question qui se posait alors était celle de la culture. Il y avait eu une Belgique unitaire, il y avait eu une culture unitaire. Dès le moment où on allait vers un Etat fédéral, est-ce que

ce que cette culture devait rester la même ? Est-ce qu'il ne fallait pas reposer la question ? D'autant qu'il y avait une forte amnésie parmi les gens, amnésie que j'ai vraiment



MARJEMONT

ment ressentie en tant qu'écrivain : les gens vivaient sur un mode a-temporel, sur le temps cosmique, pas sur le temps d'une communauté historique. Or, si vous n'avez pas de passé, vous n'avez pas de futur et vous ne pouvez pas comprendre le présent. C'est

impossible. La quotidienneté reste quotidienneté justement : opaque. L'une des conséquences de cette situation est que nous avons la jeunesse la moins identifiée du monde, qui ne sait pas qui elle est. C'est le projet pour lequel le Manifeste a été écrit. Je me suis posé la question du pourquoi de cette amnésie. La réponse est à trouver, je pense, dans le fait que la culture française est ici hégémonique; or, il paraît aberrant d'éduquer un pays uniquement sur la civilisation d'un pays voisin. Il y a le meilleur et le pire dans la culture française et dans son histoire, mais les différences entre la France et la Wallonie sont grandes : nous n'avons pas la même extrême-gauche ni la même extrême-droite, nous n'avons pas le même anti-sémitisme ni la même décolonisation. Ce n'est pas le même clivage catholiques-socialistes ni le même taux de syndicalisation...

La société wallonne est une société qui vit au-dessus de ses moyens, elle ne s'analyse pas. Elle vit d'une manière naïve. Nous vivons bien sûr dans une culture internationale - on étudie Goethe, Shakespeare, Racine, ... - mais nous ne pouvons pas croire qu'une culture est faite uniquement d'éléments internationaux. Elle doit se greffer sur des éléments de la communauté. Or nous, nous ne tenons pas compte de ces éléments, et nous le payons très cher.

S. : André Cools aurait dit au journal Le Soir, le 10 avril 1991 : «Il me semble que l'échec du combat socialiste est d'avoir posé le problème de la libération de l'homme sur le plan économique sans rien faire sur le plan culturel». N'est-ce pas aussi un peu l'échec du combat wallon ?

J.L. : Oui, en effet. Je vais tenter de vous résumer brièvement ce qui s'est passé avec notre génération. Je viens d'un milieu ouvrier où j'ai vécu dans une culture wallonne populaire - pas au sens distingué de Bourdieu, pas au sens de la distinction, c'est-à-dire dans un ensemble d'habitu-

des, de croyances, ... qui accompagnent un homme de la naissance à la mort. Les gens lisaient les astres, interprétaient le vol des oiseaux, avaient une pharmacopée naturelle, il y avait un rapport un peu pascalien à la religion, il y avait des fêtes, il y avait un type d'alimentation - c'est de la culture aussi, l'alimentation -, il y avait un rapport à l'outil, à la technologie, ... Quand je suis entré à l'athénée de Namur, en 1946, des écrivains avaient parlé de tout cela - Hubert Krain, Jean Tousseul, ... - mais ils n'étaient pas étudiés. Il y avait aussi une culture cultivée de dimension internationale - Michaux, Simenon, les surréalistes, Plisnier - quel'on n'enseignait pas non plus. Pour un adolescent, cela voulait dire qu'il n'y avait pas d'écrivain chez nous, et que la langue française, dont l'aura et le prestige ne sont pas à vanter, était extraordinaire et difficile. Est né alors un formidable sentiment d'insécurité linguistique (dont l'une des marques les plus manifestes est la renommée des grammairiens belges). Les gens ici ont toujours eu peur d'écrire et de parler. C'était une aliénation extraordinaire qui était renforcée par ailleurs : par exemple, en Wallonie, on allait visiter des lieux naturels (cascade de Coë, grottes de Han), mais jamais le palais des Princes Evêques, ni le château de Beloeil, ni l'abbaye d'Orval, ni Tournai et Sainte-Gaudru, ... Cette situation persiste aujourd'hui, si bien que les jeunes sont incapables de lire l'histoire dans le paysage. Par contre, en Flandre, on allait visiter aussi des sites naturels mais on n'oubliait pas les œuvres des hommes, les peintres, les grandes églises. Quant à Bruxelles, c'était une ville de prestige, à expositions internationales. On n'entrait pas dans la chair même du peuple de Bruxelles. C'était donc la culture belge. Et nous connaissions évidemment en Wallonie le dernier des écrivains flamands, tandis que nous ne connaissions rien de la littérature wallonne. Cette disparité donne évidemment des gens mal armés pour affronter la naissance d'un Etat. C'est ainsi



BINCHE

que cela s'est passé.

En 1960, les phénomènes politiques et sociaux transgressent complètement cette situation et m'ont fait plonger dans la société en écrivant, puis, plus tard, m'ont fait poser le problème de la culture. Voilà mon trajet de 1946 à 1980.

EXCLUSION ET UTOPIE

De plus, à propos de la culture, l'une des questions criantes qui se pose aujourd'hui est de savoir comment «débalkaniser» la Wallonie. Les sous-régions ont toujours été travaillées à la verticale, vers Bruxelles, et jamais à l'horizontale. Ce n'est donc pas un hasard si on ne parle pas de Wallons mais bien de Montois, de Carolos, de Liégeois... Il faut trouver les dénominateurs communs et, curieusement, toutes ces sous-régions se retrouvent quand il y a une alerte sociale. C'est là qu'est le vrai ciment.

S. : Quand on lit votre théâtre, entre «Le train du bon dieu» et «Un homme de compagnie», on a l'impression d'y déceler une évolution vers la désillusion ...

J.L. : J'ai essayé d'écrire l'histoire d'un rêve, d'une transformation sociale. Je n'ai jamais idéalisé le prolétariat, mais j'en ai décrit les étapes des espoirs et des reculs. Aujourd'hui encore j'essaie d'identifier ce qu'il faudrait changer : par exemple l'exclusion sociale. Avant c'était facile, tout était clair dans les différentes forces. Aujourd'hui, il n'en reste que des morceaux. Mais la souffrance est là. Ma grande question maintenant est de savoir ce qu'il faut faire de la souffrance humaine (en dehors de l'humanaire, qui n'est pas une réponse). Comment la souffrance humaine peut-elle encore être un levier de transformation sociale, dans un univers mental qui a oublié l'idée d'égalité parmi les hommes ? C'est une idée qui disparaît. C'est très dangereux. Si la volonté de tendre à l'égalité meurt, on va perdre une certaine image de l'homme. Comment expliquer cela ? Défendre l'égalité entre les hommes, c'est défendre une conception de l'humanité. Aujourd'hui, on va acheter, vendre et prostituer parce qu'on perd une espèce d'étalon commun qui a toujours guidé l'Europe depuis le christianisme, parce qu'on perd cette volonté de



BRACQUEGNIES

défendre une image de dignité humaine qui empêcherait les exclusions. Or, si on accepte d'exclure les pauvres, c'est la porte ouverte à toutes les exclusions : les enfants, les femmes, les vieux, ... Serais-je l'«homo consummator» dans les grandes rues éclairées, alors que dans les ruelles, c'est 20% de la population de La Louvière, entre autres, qui a faim, qui est en situation de pauvreté ou de précarité.

Ce problème postule deux choses : la première est que l'on a cru que le fascisme était un phénomène éruptif, unique, et ce n'est pas vrai, il est là. Je pense que la survie de la démocratie n'existe

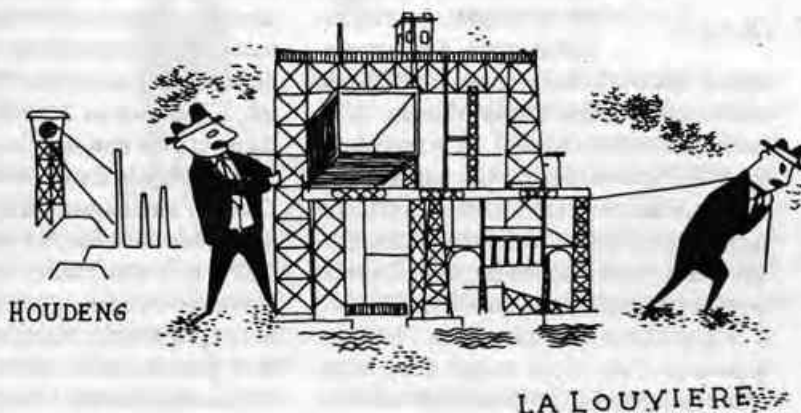
que quand il y a une tension entre un projet lié à l'économie de marché et un projet progressiste (socialisme, démocratie chrétienne, ...). S'il n'y a pas cette tension, c'est la porte ouverte à toutes les dérives. Deuxièmement, il faut reposer le problème de l'utopie, mais une utopie sous haute surveillance, une utopie au-dessus de tout soupçon totalitaire, c'est-à-dire une utopie qui serait, d'une part, dans un au-delà du réformisme (social-démocratie, ...) car celui-ci n'arrive pas à maîtriser les tares du système capitaliste, et, d'autre part, dans un en-deçà de la révolution, du changement radical. J'ai encore connu le moment où une classe avait un rôle messianique pour transformer complètement une société. Aujourd'hui on ne peut plus envisager les choses comme cela. Il faut trouver un autre champ d'action. Il faut défendre la démocratie heure par heure, dans la rue, au magasin, dans les écoles, entre soi ... et ce n'est encore que de la défensive. L'utopie, c'est l'offensive. Toute la société civile qui s'organise, c'est un espoir, sans croire que tout viendra de là. Mais cela veut dire que les gens ne démissionnent pas.

La Wallonie n'est pas spécialement menacée par l'extrême-droite, malgré certaines

poussées. Je suis un Wallon, je n'ai pas peur mais je suis soucieux, car une société s'emballe très vite. Je pense que la symbolique d'une culture, c'est justement de rattacher quelqu'un à un passé, à des mouvements, c'est de créer une solidarité, un rapport ...

INTELLECTUEL, ÉCRIVAIN

S. : Dans la foule solitaire, qu'est-ce qu'un



intellectuel, qu'est-ce qu'un écrivain peut encore dire ?

J.L. : J'ai suivi le trajet de l'intellectuel engagé après la deuxième guerre mondiale, sartrien, brechtien, trotskyste, oppositionnel dans le parti, membre du comité central d'un parti d'extrême-gauche ; on ne peut plus être un écrivain engagé comme cela. Je dirais qu'il faut, contre ce que l'on appelle communément le silence des intellectuels, reformuler le profil d'un intellectuel critique qui éviterait les misères de l'intellectuel engagé. Par exemple, une sorte d'activisme pathétique qui a fait que notre génération a fort négligé la vie privée. Il faut trouver un équilibre. Il y avait aussi un puritanisme chez certains intellectuels de gauche, souvent issus des classes moyennes, qui perturbait le rapport au plaisir, à la jouissance, et qui en faisait des sectaires politiques. Mai 68 a libéré les gens de ce carcan. Maintenant il faut inventer le rôle de l'intellectuel critique, porte-parole de la société civile, en évitant

deux travers : devenir un intellectuel de service ou verser toujours dans le pessimisme. Mais, généralement, le pessimisme passe mieux. Ça fait sérieux.

S. : Ecrivez-vous pour vous, parce que vous avez besoin d'écrire quelque chose, ou bien par envie de parler, d'adresser un message, ... ?

J.L. : J'ai toujours cru que cela faisait partie d'une organisation psychique interne, que j'étais obligé d'écrire ... J'ai toujours pensé que j'écrivais pour ne pas tuer. Il y a un rapport entre le meurtre et l'écriture. J'écris parfois par plaisir, parfois pour gagner de l'argent ou pour faire plaisir.

J'écris actuellement une pièce sur Simonon parce qu'on me l'a demandée et je vais bientôt faire une adaptation de «Ste Jeanne des Abattoirs» de Brecht. Il y a chaque fois une logique, je ne suis pas un faiseur. Je n'ai pas écrit sous un pseudonyme, ni écrit pour écrire. Jamais.

Je suis aussi en train d'écrire une pièce sur le rexisme. Ce sera pour 1994, car en 1994, on va "fêter" le cinquantième anniversaire d'un massacre assez effrayant qui a eu lieu à Courcelles, au cours duquel les rexistes ont massacré dans une cave des gens de Charleroi, parmi lesquels Pierre Armédy qui était professeur de philosophie morale à Louvain. Je trouve important de parler de Degrelle car les gens ont oublié qui il était, alors que cela fait partie de leur histoire. Les gens aiment qu'on leur montre des spectacles où on parle d'eux.

Les spectacles qui ont eu le plus de succès, sont «L'homme qui avait le soleil dans sa poche» et «Le grand complot». Dans, «Le grand complot» j'ai travaillé sur la prise de conscience qu'il y avait deux types de société qui se sont succédés : la société du «Grand complot» est une société disciplinaire avec le patron, les ouvriers, les valeurs et un sens à l'histoire. Tandis qu'aujourd'hui nous sommes dans une société de contrôle, où il y a une perte de sens. L'usine n'est plus le lieu de la combativité mais celui de la flexibilité, de la négociation. Dans la société disciplinaire, il y a un père, avec une éducation répressive. Aujourd-



d'hui, on constate l'absence du père et la perte des valeurs. J'ai voulu montrer comment, à travers la mémoire collective de la Wallonie, on passait d'une société à une autre.

Dans «**L'homme qui avait le soleil dans sa poche**» (1979), ce qui m'intéressait était de

confronter le discours d'un stalinien en perte de vitesse, qui revient dans une société qui ne le connaît pas, qui n'a pas ce type de discours et qui vit dans le réformisme. Ce sont deux modèles qui se rencontrent : un modèle occidental et le rêve d'un homme communiste. C'est une société sans mémoire, capitaliste, qui produit des hommes, des femmes et des jeunes très malheureux. C'est une représentation de la crise du couple et du conflit des générations.

LES CINQ FIGURES DE L'INTELLECTUEL DANS LE THÉÂTRE DE LOUVET

S. : Comme dans «**A bientôt Monsieur Lang**» (1970) ?

J.L. : «**A bientôt Monsieur Lang**», c'est la question que je me pose depuis 20 ans ; c'est la question de l'intellectuel, à laquelle j'ai consacré cinq pièces (A bientôt Monsieur Lang, Conversation en Wallonie, L'aménagement, Faust et Jacob seul). Lang, c'est Marcuse, c'est l'utopie, c'est la razzia dans la petite bourgeoisie, c'est le désir, mais c'est un homme seul. Et je ne crois pas à l'intellectuel seul. Tôt ou tard il se fait récupérer par le système. C'est le titre de la pièce «**A bientôt, Monsieur Lang**. Vous avez vu, vous y viendrez». Tout seul, on ne résiste pas.

J'ai eu la chance, parallèlement à mon parcours politique, d'être écrivain. J'avais un pied dans la vie, dans la création, et un pied dans la politique. Ce qui m'a sauvé, m'a empêché de m'enfermer dans une nostalgie ou un rêve enfui, c'est de toujours et encore observer ce qui se passe, de rester «**plastique**», d'être à l'écoute et de resserrer ma propre vie, de ne pas être un homme du passé. J'ai toujours voulu avoir un pied dans le présent et garder un oeil à moitié ouvert

sur le futur.

S. : Pourtant le fils dans «**Conversation en Wallonie**» (1976) est un intellectuel seul.

J.L. : En effet mais il n'est déjà plus membre d'un parti. C'est un homme de syndicat. C'est un autre type d'intellectuel. C'est moi, à un moment de mon évolution. La toile de fond de ce drame est constituée par le début de la crise internationale, les occupa-

tions d'usine et le licenciement de délégués syndicaux (comme Maria Moreau, déléguée CSC, à La Louvière). A la problématique de l'intellectuel qui m'a toujours préoccupé, s'ajoute un autre thème qui est celui du passage toujours douloureux et amnésique d'une classe sociale à une autre. Quel est le prix à payer pour cela, sans renier la classe d'origine tout en étant autre chose ? Montrer le passage d'une classe sociale à une autre, d'une culture populaire à la culture cultivée me permet aussi de faire une spectrographie du milieu ouvrier où on ne parle pas politique, où le père ne montre pas son usine, où on s'aime mais on ne se le dit pas...

S. : Dans cette pièce, vous semblez également vous poser la question de savoir quel est le prix à payer pour ne pas être un intellectuel organique.

J.L. : J'ai été cet intellectuel. Jusqu'en 1964, je suis au PS, puis de 1964 à 1968, je suis au comité central du Parti Wallon des Travailleurs, je suis à la Quatrième Internationale. C'est avoir un statut d'intellectuel organique. Mais en même temps, je vais développer le théâtre prolétarien dont les structures (qui ont existé de 1962 à 1976) étaient des structures parallèles aux organisations politiques et syndicales qui permettaient, par le biais de l'esthétique et par le biais de créations théâtrales, d'avoir un regard et un langage qu'il n'est pas possible d'avoir dans des assemblées politiques. A partir de ces spectacles, on pouvait émettre des critiques sur l'organisation du mouvement. C'est la raison d'être du théâtre prolétarien.

Par la suite, j'ai abandonné ce type de pièces

de théâtre qui attaquait directement les structures politiques («**Le train du bon dieu**», «**Julien T.**...») et je me suis mis à observer les effets que la société capitaliste et le manque de perspectives politiques de gauche produisaient sur l'homme et la femme. Il s'agit donc de deux perspectives différentes : d'une part, attaquer frontalement dans des structures esthétiques les partis, les dirigeants et les bureaucrates, et d'autre part, montrer des hommes et des femmes détruits dans des formes de pathologie et de délabrement affectif et psychique, qui sont les produits de ces manques politiques et capitalistes. C'est ainsi qu'entre «**Le train du bon dieu**» et «**Un homme de compagnie**», il y a une évolution formidable.

Dans «**L'aménagement**», je décris la société de consommation, la marchandise, l'aliénation et le fétichisme. Je mets en scène l'inflation du désir : je pense que si on nous fait trop désirer les objets, on va manquer de désir pour les gens. Car le désir est limité. «**L'aménagement**», c'est l'histoire d'une femme qui ne sait plus ce qu'elle désire, qui ne sait plus où elle en est.



«**Faust**» aquant à lui été créé à partir du thème développé par Goethe qui met en scène l'ascension de la bourgeoisie au XIX^{ème} siècle et qui représente

l'intellectuel allant vers le pouvoir. J' imagine Faust faisant le chemin inverse : venant du pouvoir politique, il se replie sur la vie privée.

Enfin, «**Jacob seul**» représente l'intellectuel, homme de science, perdu. Dans «**Jacob seul**», tout est en panne, au milieu d'une forêt ; Jacob parle incessamment avec quelqu'un mais il n'y a personne. Il invente l'autre... qui ne viendra jamais. Il l' imagine marin, vagabond... lui donne à manger, lui tire dessus. C'est un homme de science qui est en panne, dans le vide scientifique.

La science est une véritable puissance de libération humaine, pourtant l'idéologie scientifique qui est développée notamment à

travers les médias fait peur. La crainte se développe que la science ne devienne la seule porteuse de projets humains, et que les petits hommes et les petites femmes que nous sommes, sans cette gigantesque puissance scientifique, pensent que tout projet humain à côté de cela est tellement dérisoire que l'avenir n'est plus que la science. Mais la mise en question de la science, ou plutôt de la production à cause de la destruction de la planète, a permis que les êtres humains se ressaisissent.

Le rapport avec la Wallonie est évident...

car dans un jeune Etat, la course à la science et à la "high technology" peut être aveugle quand on ne parle que d'économie (surtout quand les conditions économiques sont déplorables, comme c'est le cas ici) et que l'on oublie le versant de la culture. L'enjeu est important.

La Wallonie : espace d'équilibre

On n'aime que ce que l'on comprend, on ne respecte que ce que l'on comprend. On n'aime son que si on le comprend et on le connaît.

Un pays qu'on ne comprend pas est un pays que l'on peut vendre. Il faut donc tresser la culture wallonne avec l'écologie, la question de la nature, de l'homme, de l'homme dans son environnement, et pas uniquement avec le politique et le social. Ainsi, on peut intéresser les jeunes. L'intérêt de la question naturelle peut aussi s'expliquer par la question sociale et politique, comme la question de la résistance contre l'extrême-droite peut s'expliquer par notre passé de lutte contre le fascisme, contre le rexisme... Nous n'avons pas Versailles ni Louis XIV mais nous sommes 3 millions avec des qualités démocratiques importantes.

Todorov expliquait justement que la proportion idéale pour effectuer la médiation de la prise de conscience d'un être humain entre lui et le monde, que la meilleure manière d'intégrer un être humain dans l'univers, c'est 3 millions d'habitants. Curieusement, c'est la Wallonie. L'autonomie des Wallons

s'est faite au cours d'une lutte profonde et longue. Pourquoi ne pas en retracer l'histoire ?

S. : Toute la lutte des Wallons a été de conquérir un pouvoir souverain, ce qu'on a appelé les compétences exclusives. Dans ce cadre, cela a-t-il un sens de parler de rattachisme alors que les régions françaises n'ont quasiment pas de compétences exclusives ?



JOLIMONT :

J.L. : Je ne vois pas le rattachisme dominé en Wallonie. Il ne faut pas confondre une région française et la région wallonne. Il n'y a pas de commune mesure entre les pouvoirs détenus par chacune d'elles. Je ne vois pas la région wallonne abandonner ses pouvoirs aux mains de Paris.

S : La question de l'indépendance de la Wallonie se pose-t-elle ?

J.L. : Je suis fédéraliste. Mais il faut évidemment tenir compte de deux passifs redoutables : la sécurité sociale et la dette publique. Pour ce qui est de ces questions, il faut aussi se souvenir des flux de milliards qui sont passés du Sud vers le Nord pendant des années, jusqu'en 1967.

Donc, j'ai presque envie de dire cyniquement que si nous étions plus riches : oui, la question se pose. En outre, je pense que beaucoup de gens se préparent pour l'indépendance. Au niveau de la Région Wallonne, notamment, des scénarios sont imaginés.

Mais les Wallons n'ont-ils pas peur de ce mot, étant donné cette absence de conscience de leur enracinement ? Cela renvoie de nouveau à la culture. On a l'impression que des gens aujourd'hui sont ignorants du fait que l'on se bat depuis 30 ans pour le fédéralisme et qu'ils se réveillent un matin en disant : « Mais nous, nous sommes belges ».

Cette réaction masque le manque de confiance et de croyance en eux-mêmes, révéla-

teur du vide culturel, qui les livre encore à des fantasmes unitaires ou rattachistes...

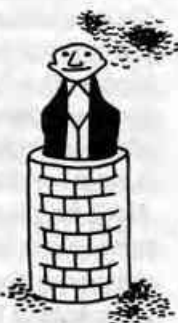
Je n'ai pas peur de l'indépendance, parce que je mise sur le fait que 3 millions d'habitants bien placés dans l'Europe, avec la capacité technique et culturelle dont nous disposons, peuvent faire face. Dynamique culturelle et développement économique sont liés (selon la thèse de Quévrit). Plus une région offre l'image d'un dynamisme culturel, mise sur les jeunes et sur le risque de la création ..., plus elle peut féconder un dynamisme économique. Ce qui ne veut pas dire que la culture doit servir l'économie.

Du point de vue politique, la gauche gère le capitalisme. Dans la tension entre un projet de gauche et un projet de droite, la grande responsabilité de la gauche actuellement est de ne pas avancer vraiment un projet. Elle développe une langue de bois face à des enjeux majeurs, notamment la pauvreté et l'exclusion. Certaines choses se mettent en place, mais le chômage ne va pas s'arrêter et l'on peut en craindre les conséquences.

Il y a deux types de violence sociale envisageables : l'une historique, la Wallonie est née de la violence sociale, en 1950-1960, qui a été canalisée dans des institutions démocratiques, syndicales..., l'autre, sauvage, qui pourrait naître aujourd'hui. Elle peut constituer un révélateur ou être à l'origine d'une régression, devenir la porte ouverte à la répression directe, à l'Etat fort. C'est déjà le problème qui se posait dans « Un homme de compagnie ».

Tresser le politique, l'économique, le psychique, la famille... et voir d'où les questions viennent, comment elles ont été posées dans notre société, comment elles ont été résolues en partie, comment elles resurgissent..., me semble une réponse. Il faut développer une dialectique entre l'aujourd'hui et l'hier, qui nous permettra d'appréhender le présent et d'envisager l'avenir.

Nous avons une histoire, il faut l'expliquer, la discuter. La Wallonie est une société intéressante, accueillante, c'est un beau pays que l'on connaît mal. C'est un pays à la mesure de l'homme, où l'homme n'est jamais écrasé par l'espace, où il entretient un rapport intime avec la nature, où le regard est vite coupé par des constructions humaines, où il y a un équilibre entre l'homme et la nature.



ELIE BAUSSART ET JACQUES LECLERCQ OU

«LES CATHOLIQUES ET LA QUESTION WALLONNE»

par Jean-Pol Hiernaux

«Assurément les catholiques wallons doivent être préoccupés de sauvegarder leurs droits à eux, mais en accord avec les intérêts généraux de la Wallonie. Rester attaché à une structure politique qui arrête le développement de la Wallonie, sous prétexte de sauvegarder les intérêts religieux, ne peut conduire à l'épanouissement du pays. (...) Ce que les Catholiques doivent faire dans la question wallonne, c'est intervenir en fiers Wallons, avec la confiance que la Wallonie peut sortir de la crise où elle se trouve, qu'elle peut devenir de plus en plus un pays beau et fort.» (J. Leclercq, *Les Catholiques et la question wallonne*, Liège, 1963).

Pour bien saisir aujourd'hui toute la portée de tels écrits, il faut se rappeler que les grandes figures de l'éveil de la conscience wallonne, fin 19^e - début 20^e siècle, étaient quasi toutes issues de la gauche socialiste et

libérale. Les catholiques, craignant leur minorisation dans une «Wallonie rouge» devenue plus autonome, restaient attachés à la Belgique unitaire, bénéficiant ainsi de la protection du puissant «grand frère»

catholique flamand.

Seules quelques individualités catholiques s'engagèrent dans le combat wallon dès les années 20, n'hésitant pas à braver leur milieu, majoritairement hostile alors à toute prise de conscience et autonomie wallonnes¹. Ainsi le bouillant Abbé Jules Mahieu (1897-1968) fut plusieurs fois sévèrement sanctionné par sa hiérarchie et dut finalement se réfugier en France en octobre 1939. Il était difficile pour les supérieurs de l'Abbé Mahieu d'accepter son militantisme wallon, sa direction du journal *La Wallonie nouvelle*, et

sa création du Front démocratique wallon (1936), qu'il transforma en Parti wallon indépendant en mars 1939.

ELIE BAUSSART, AUTODIDACTE ET PROFESSEUR DE COLLEGE

Le premier de ces pionniers que furent les militants wallons catholiques de l'entre-deux-guerres est Elie Baussart.

Né à Couillet le 16.12.1887 dans une famille modeste (son père était forgeron), il dut abandonner ses brillantes études pour un emploi de bureau dès ses 16 ans. Il étudia alors en autodidacte les cours de la Faculté de philosophie et lettres de l'U.C.L., ainsi que plusieurs langues étrangères.

Si bien qu'en 1909, Elie Baussart revient au Collège du Sacré-Coeur de Charleroi, qu'il avait dû quitter, comme professeur de français, d'histoire et occasionnellement de langues germaniques, jusqu'en 1954.

Parallèlement, E. Baussart fut engagé durant toute sa vie dans une **intense activité intellectuelle et sociale multiforme** : «fondeur et directeur de revues, écrivain, collaborateur à des journaux et à des périodiques belges et étrangers, enseignant dans diver-



Cornille Hannoset, Eau-forte en relief.

Jean-Pol Hiernaux est documentaliste au Ministère de la Région wallonne et membre de la Fondation Elie Baussart.

ses écoles sociales et syndicales, conseiller de groupements ouvriers chrétiens, militant du mouvement wallon et de mouvements internationalistes, animateur de cercles culturels et de cellules de renouvellement religieux»².

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA TERRE WALLONNE

Le déclic de la prise de conscience wallonne d'Elie Baussart se produisit lors de la grande exposition d'artistes wallons organisée en 1911 à Charleroi par Jules Destrée³. Après la guerre, E. Baussart peut réaliser son projet de revue : *La Terre Wallonne, catholique et régionaliste*.

De 1919 à 1940, cette revue mensuelle de très haute tenue s'attachera, au-delà de l'éveil d'une conscience wallonne chez les catholiques, à «révéler» la Wallonie méconnue à l'ensemble des Wallons afin de les «raciner» (Baussart conçoit sa revue comme «un centre d'études wallonnes», pour y mener une «enquête permanente» et objective sur la Wallonie (T.W. n°27, décembre 1921)). Des rubriques variées sont assurées par des collaborateurs de qualité (Désiré Denuit, Arsène Soreil, Fernand Baudhuin, Félix Rousseau, Léon-E. Halkin, etc., ainsi que divers correspondants étrangers). Une réflexion profonde y sera menée; certaines prises de position ne passent pas inaperçues, ainsi dans un article intitulé *1930 verra-t-il la faillite de 1830 ? : «Une chose est hors de conteste : un régime qui en un siècle n'a pas pu donner à un pays une véritable paix intérieure est un régime condamné dans son principe. Par conséquent, la constitution centralisatrice de 1831 doit être révisée. (...) La Flandre et la Wallonie ne sont pas faites pour la Belgique; la Belgique est faite pour la Flandre et la Wallonie. Comme l'Etat est fait pour le citoyen et non le citoyen pour l'Etat»* (T.W. n°109, octobre 1928).

Les combats de *La Terre Wallonne* seront aussi sociaux, pacifistes et démocratiques : «Défendre la démocratie, c'est défendre la Wallonie. Et inversement» (T.W. n°209, fé-

vrier 1937). Baussart, d'une lucidité rare dans son milieu, dénonça dès leur apparition rexisme, fascisme et nazisme.

«UNE ACTION WALLONNE TOTALE»

La lourde tâche de la direction de *La Terre Wallonne* n'empêcha pas E. Baussart de militer dans les mouvements wallons organisés : en 1912, il entre à l'*Assemblée wallonne* (créée en 1921 sous l'impulsion de J. Destrée, Julien Delaite, Emile Jennissen,...); en 1930, il soutient la fondation de la Concentration wallonne suscitée par la Ligue d'Action wallonne de Liège pour regrouper les organisations wallonnes les plus actives, non satisfaites de la sclérose de l'Assemblée wallonne.

La réticence initiale d'E. Baussart envers l'option fédéraliste évoluera vers une adhésion empreinte de lucide prudence.

A la fin de la 2ème guerre mondiale, E. Baussart s'engagera simultanément dans l'*Union Démocratique Belge* d'Antoine Delfosse, éphémère tentative d'un parti travailliste, dans le groupe *Forces nouvelles* de Léopold et Jacques Levaux, publiant l'hebdomadaire du même nom, enfin dans la *Rénovation wallonne* de Robert Royer, issue du mouvement clandestin de résistance «Wallonnie catholique».

En outre, E. Baussart sera membre dès 1945 du Comité permanent du *Congrès National Wallon*, dont les sessions et travaux pendant une quinzaine d'années favoriseront de manière décisive la prise de conscience et, à terme, l'autonomie de la Wallonie.

Décédé le 30.12.1965 à Lovrval, Elie Baussart n'aura pas vu cette concrétisation de son combat. Mais une Fondation qui porte son nom veille à rappeler la pertinence toujours actuelle de sa pensée : «C'est une action wallonne TOTALE que je vous propose. (...) C'est à une RENAISSANCE WALLONNE que je vous convie à travailler, (...) pour que, chacun dans sa sphère mais dans toute la mesure de ses moyens, et comme s'il était seul comptable de l'avenir

de sa petite patrie, s'emploie à faire une Wallonie plus riche, mieux ordonnée dans les rapports entre citoyens, plus cultivée, plus européenne, plus chrétienne.»⁴

JACQUES LECLERCQ, DIGNITAIRE ECLESIASTIQUE ET UNIVERSITAIRE

Si les pionniers tels que Baussart et Mahieu étaient plutôt marginaux par rapport à l'«establishment» catholique, ce n'était pas le cas de Jacques Leclercq⁵.

Né à Bruxelles le 3 juin 1891 dans une famille de la haute bourgeoisie libérale d'origine liégeoise, Jacques Leclercq commence ses études de droit à l'U.L.B. Ayant rencontré le Christ en lisant les Evangiles par curiosité intellectuelle, il entre à l'U.C.L. où il deviendra docteur en droit en 1911 et docteur en philosophie en 1914. Après le Séminaire, il est ordonné prêtre en 1917.

De 1921 à 1938, J. Leclercq est professeur de philosophie morale et de droit naturel aux Facultés Saint-Louis à Bruxelles. Il s'y révéla penseur et homme d'action tout à la fois.

Son enseignement, souvent non conformiste, et ses nombreux ouvrages, novateurs à l'époque, marqueront ses étudiants et les intellectuels catholiques. Parallèlement, J. Leclercq sera très actif dans l'Action catholique : aumônier général de la Jeunesse Universitaire Catholique, animateur du mouvement familial, prédicateur...

En 1926, il fonde le bimensuel *La Cité Chrétienne* (l'ancêtre de l'actuelle *Revue Nouvelle*) pour faire entendre la sensibilité démocrate-chrétienne dans les domaines tant apostolique que social et politique. J. Leclercq soutiendra d'ailleurs en 1944-45 la tentative travailliste de l'Union Démocratique Belge.

En 1938, J. Leclercq est nommé professeur à l'U.C.L., où il continuera à déployer une activité intellectuelle intense et diversifiée, impossible à résumer ici, (suite p. 24)





«PROVINCE DE WALLONIE AVEC SES FRONTIÈRES», 1712, Ordre des Capucins (Carte originale, 32,5 x 22 cm : Bibliothèque du Ministère de la Région Wallonne, Namur)

Ce n'est qu'en 1844 qu'est apparu le nom «Wallonie», néologisme forgé par le magistrat et écrivain namurois Joseph Grandgagnage à partir du mot «wallon» qui existait, lui, depuis le 15^e siècle. Ce nouveau mot fut consacré par le poète symboliste liégeois Albert Mockel avec la création en 1886 de la revue littéraire «La Wallonie».

Toutefois, existait déjà aux 17^e et 18^e siècles un substantif latin «Wallonia» (mais qui restera sans descendance en français) employé notamment par l'ordre des Capucins dès 1618 dans son vocabulaire administratif : en effet, en 1616, les Capucins avaient scindé en deux, selon le critère de la langue, leur grande province unique de Germanie inférieure ou province belge.

Ils suivaient en cela l'exemple des Jésuites qui avaient fait de même dès 1611 ; mais chez les Capucins la dénomination «*Provincia Gallobelgiae*» fut supplantée par celle de «*Provincia Walloniae*». En 1704, l'autonomie des Capucins liégeois fut reconnue ; d'où cette «*Provincia Leodiensis*» au sein de la «*Provincia Valloniae*» sur cette carte de 1712.

A lire sur cette question :

- Albert Henry : *Histoire des mots Wallon et Wallonie*, 3^e éd. revue et augmentée, Institut Jules Destrée, 1990, 152 p.
- Jean-François Gilmont : *Les structures ecclésiastiques de la Wallonie, XVI^e-XVIII^e siècles*, in *Eglise-Wallonie, tome 2 : Jalons pour une histoire religieuse de la Wallonie*, Ed. Vie Ouvrière, 1984, pp. 69-84.

(suite de la p. 21) encourageant notamment l'introduction de la sociologie à Louvain.

Lors de son accession à l'éméritat en 1961, le Chanoine Leclercq se retire, jusqu'à sa mort le 16 juillet 1971, à Beaufays près de Liège, à l'*Ermitage du Caillou Blanc*, où son influence spirituelle restera considérable. En 1964, Paul VI l'honore du titre de «*camérier secret du pape*».

LE «FIER WALLON»

C'est donc bien une personnalité catholique de premier plan qui s'engagea dans le combat wallon, jouant ainsi un rôle important dans l'éveil des catholiques au mouvement wallon.

La prise de conscience de J. Leclercq ne se fit qu'indirectement, suite à une constante attention à la question flamande étudiée depuis les années 20 en liaison avec le droit naturel qu'il enseignait. Dans un souci d'équilibre pour sauver la Belgique menacée par un Mouvement flamand très actif, J. Leclercq en vint à prôner l'émergence d'une «*Communauté populaire wallonne*» forte. Son discours du 30 avril 1938 sur ce thème au Congrès doctrinal de l'A.C.J.B. (Association Catholique de la Jeunesse Belge) à Liège (discours symptomatiquement intitulé «*La jeunesse wallonne en face de la question flamande*»), ainsi que le numéro spécial de *La Cité chrétienne* du 20 mai 1939 consacré aux «*Problèmes wallons*» eurent un grand retentissement. Certes la prudence restait de mise, l'accent portait sur le culturel plutôt que sur le politique, le fédéralisme n'était pas évoqué; mais c'était la première fois que la «*question wallonne*» était aussi nettement posée dans les milieux catholiques.

C'est en 1945 que s'affirme l'engagement du Chanoine Leclercq. Ainsi, il soutient activement Robert Royer dans sa création du mouvement *Rénovation Wallonne* regroupant les militants wallons chrétiens et qui préconisait le «*régionalisme fédéral*». Par ailleurs, J. Leclercq insiste sur l'urgence de

la question wallonne dans divers articles parus dans *Forces Nouvelles* et *Les Cahiers de Louvain*. Enfin, sous couvert des signatures de 25 étudiants wallons de Louvain, il publie en août 45 une brochure «*Y a-t-il une question wallonne?*» dont la conclusion est claire : «*Nous jugeons la réforme fédérale indispensable à l'avenir non seulement de la Wallonie mais de la Belgique, si l'on veut éviter des déchirements plus cruels.*»

L'enracinement s'accomplira lorsque Jacques Leclercq rejoindra la terre wallonne de ses ancêtres à Beaufays. Et c'est lui que



Achille Chavée. Le poète assassiné, 1939

choisissent en janvier 1963 deux militants wallons liégeois non catholiques, Georges Thone et Jules André, pour inciter les chrétiens à prendre une part active au renouveau du mouvement wallon en cette période cruciale du vote des lois linguistiques : à leur demande, J. Leclercq rédige la célèbre brochure «*Les Catholiques et la question wallonne*» éditée par G. Thone à 21 000 exemplaires et qui synthétise toute sa pensée wallonne : compréhension des revendications flamandes mais souhait d'un équilibre pour sauver la Belgique grâce à une communauté wallonne forte, nette séparation du politique et du religieux, appel à l'engagement des catholiques wallons débarrassés de toute crainte : «*L'avenir de la Wallonie dépend des Wallons. Pour que cet avenir soit assuré dans les meilleures conditions, il faut que toutes les forces vives du pays se concertent; et, en ce qui concerne spécialement les catholiques, la solution heureuse de la question wallonne demande qu'ils coopèrent.*»

Les catholiques wallons seront de moins en moins hésitants à réaliser ce souhait.

¹ Voir

- *Les Catholiques et la question wallonne*, dossier pédagogique constitué par Paul DELFORGE, Centre d'Histoire de la Wallonie et du Mouvement Wallon, Institut Jules Destrée, février 1988, 40 p.

- Roland FERRIER : *Figures ecclésiastiques du Mouvement wallon*, in *Eglise-Wallonie I*, Ed. Vie Ouvrière, 1983, pp. 71-137.

² *Biographie nationale*, 1976, notice par Willy BAL, auteur par ailleurs de *La faillite de 1830? Elie Baussart, «La Terre wallonne» et le mouvement régionaliste*, Ed. Vie Ouvrière, 1973, 119 p.

³ Micheline LIBON : *Elie Baussart (1887-1965). L'identité wallonne et le mouvement wallon*, dissertation de doctorat en histoire, U.C.L. 1986, 5 vol. (1033 p.).

Micheline LIBON va incessamment publier un volume consacré à Baussart dans la précieuse collection *Ecrits politiques wallons* éditée par l'Institut Jules Destrée.

⁴ *Lettres à un Wallon sur la question linguistique*, in *La Terre Wallonne*, n°134, novembre 1930, pp. 88-89.

La Fondation Elie Baussart s'efforce de répondre à cet appel par l'action de son «Groupe Wallonie» qui organise des réunions d'information et de réflexion chaque premier lundi du mois à 18 h 30 à «Notre Maison», boulevard Tirou à Charleroi.

Par ailleurs, le «Groupe Temps et Travail» s'inscrit dans la ligne du combat social de Baussart. Enfin, la Fondation publie un bulletin trimestriel.

Pour tous renseignements, contactez le secrétaire :

Jean BOSMANS,

Ancienne Abbaye de Soleilmont 1,
6060 GILLY, Tél : 071/28.91.42

⁵ Voir Pierre SAUVAGE : *Jacques Leclercq 1891-1971, un arbre en plein vent*, Duculot, 1992, 463 p.

Sur l'engagement wallon de Leclercq, souvent méconnu voire passé sous silence, lire la riche anthologie publiée en 1988 par l'Institut Jules Destrée sous le titre de 1963, «*Les Catholiques et la question wallonne*», avec une précieuse introduction du Père SAUVAGE (Coll. *Ecrits politiques wallons*, 248 p.).

«DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE, C'EST DÉFENDRE LA WALLONIE. ET INVERSEMENT.»

(Elie Baussart)

Voici quelques extraits d'un texte, resté très actuel, d'Elie Baussart, qui, après avoir déjà affirmé avec force en février 1937 : «*Défendre la démocratie, c'est défendre la Wallonie. Et inversement*» (in *La Terre Wallonne*, n° 209, p. 303), écrivait en novembre 1938 :

«En ce qui nous regarde, nous Wallons, notre régionalisme ne sera fécond, ne sera un véritable bien pour notre peuple, que s'il se résout en un humanisme. (...)

L'essentiel sera (ainsi) maintenu quand, à l'ère des nationalismes morbides, succédera la tendance au rapprochement des nations dans de grandes fédérations.

Le régionalisme wallon que je vois et que je souhaite, c'est donc un régionalisme positif. (...)

Un puissant rassemblement wallon est certainement possible. Il est dans le désir de beaucoup. Nous osons dire qu'il est une nécessité pour le pays. Autour de quoi sera-ce? (...): la défense de la démocratie.

S'il est une tradition ancienne et assurée dans nos provinces, c'est celle de la liberté. (...)

L'ennemi (de la liberté aujourd'hui) est partout; il est multiple; il mène son offensive sur les plans les plus divers: de la race, de l'intelligence, de la révolution sociale. (...)

Le bon sens national, la tradition démocratique, ont jusqu'ici victorieusement résisté à tous les assauts, à toutes les sollicitations. Mais (...) je ne vois d'aucun côté de mouvement puissant décidé à l'offensive.

Ce mouvement ne peut être le fait d'un parti, et pour cause. Il doit pouvoir rallier tous les partis, ce qui est autre chose.

La Flandre est déjà trop divisée. (...)

Ne serait-ce pas l'heure de la Wallonie?

Dictature, totalitarisme, racisme, tout cela n'est pas de chez nous : quinze siècles d'histoire le prouvent.

Le sang des révolutions fume encore comme un holocauste. La vieille passion libertaire est toujours vivace au cœur des individualistes que nous sommes.

L'appel des Wallons à la lutte pour la liberté serait entendu : toute la bourgeoisie n'est pas rexiste, et, au-delà de la frontière des langues, la majorité des Flamands reste fidèle à la démocratie. (...)

C'est peut-être là la mission actuelle de la Wallonie».

(E. Baussart, *Quelques considérations sur le problème wallon*, in *La Terre Wallonne*, n°230, novembre 1938, pp. 81-87; repris par Willy Bal in *La faillite de 1830 ? Elie Baussart et le mouvement régionaliste*, Ed. Vie Ouvrière, 1973, pp. 97-102).

COLLOQUE - CHARLEROI - 5 JUIN 1993

La Fondation Elie Baussart et l'Institut Jules Destrée organisent un colloque sur ce thème de la démocratie en Wallonie le samedi 5 juin de 9h30 à 13h00, à l'université du Travail de Charleroi.

Orateurs invités : Philippe DESTATTE (Directeur de l'Institut Destrée), Micheline LIBON (Professeur d'histoire à l'U.C.L.), Xavier MABILLE (Directeur du C.R.I.S.P.)

COLÈRES, ARDEURS, MYSTIQUES DE WALLONIE

par José Fontaine

A Anne, Marie-José, Bernadette, Denise, Chantal, Marie-Anne, pour que nous préférions, au bonheur veule de se «sentir bien» la joie d'être dignes de la République.

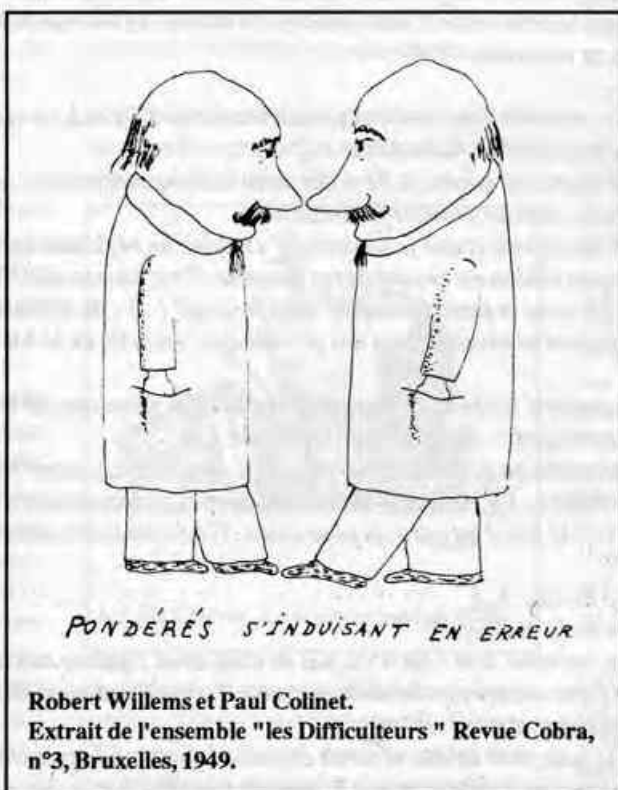
Les Juifs ont ressenti la colère autrement que nous et l'ont déclarée sacrée. (Nietzsche)

Industriels, princes, sénats, Périr! Puissance, justice, histoire : à bas !

Ça nous est dû. Le sang ! Le sang ! Le sang ! La flamme d'or ! (Rimbaud)

La Résistance, dans la nuit de son cachot, dans les ténèbres de sa clandestinité, peut dire ce que disait le martyr devant le tyran : «Notre nuit n'a pas d'ombre !»

(De Gaulle)



Robert Willems et Paul Colinet.

Extrait de l'ensemble "les Difficuteurs" Revue Cobra, n°3, Bruxelles, 1949.

coeur et de l'esprit. Terre généreuse ! Terre ardente !

Sautons quelques décennies et lisons les dernières lignes de la poétesse et résistante montoise Marguerite Bervoets, décapitée à la hache dans la prison nazie de Wolfenbüttel en 1944. Elle confie à son amie intime : «Mon amie, je vous ai élue entre toutes, pour recueillir mes dernières volontés. Je sais en effet que vous m'aimez assez pour les faire respecter de tous. On vous dira que je suis morte inutilement, bêtement, en exaltée. Ce sera la vérité ... historique. Il y en aura une autre. J'ai péri pour attester que l'on peut à la fois aimer follement la vie et consentir à une mort nécessaire». Un député wallon lance son cri de colère «Vive la république !», lorsque le fils du roi Léopold accède au trône en août 1950. Véronique Oruba clame sa vérité de femme, de jeune et de Wallonne face à Jean-Paul II, sur le campus de

Rien ne semble plus opposé que ces termes «mystique» et «Wallonie», car la Wallonie hérite de la réputation de platitude de la Belgique. Mais celle-ci n'est qu'une représentation. Il ne faut pas entendre ici la mystique dans un sens théologique restreint, mais dans le sens que lui donne Péguy, si l'on veut, et qui peut concerner un engouement laïque comme la mystique républicaine.

José Fontaine, est docteur en philosophie, journaliste et rédacteur en chef des publications "Tou-di" et "République".

UN PAYS DE RÉVOLTES ET DE CRIS

Il y a une correspondance entre les Fonts baptismaux (en simple pierre) de la toute

petite église de Furnaux et celle de Saint-Barthélémy à Liège : leur commune inspiration par la théologie de Rupet de Deutz. François d'Assises désira venir mourir en Wallonie¹, parce qu'il savait que, au Pays de Liège, la spiritualité humaniste se déployait, grâce à Julienne de Cornillon, autour de l'idée de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, vivante prolongation du mystère du Dieu incarné. Le théâtre d'église, avec les «Nativités» de Huy, au 15e siècle, les tragédies de Dinant (brûlée en 1466) et de Liège (brûlée en 1468), les révoltes obstinées du petit peuple de Liège au 16e siècle puis au 17e siècle, l'élan religieux foisonnant de telle églises romanes d'Ardenne, l'aventure révolutionnaire de Théroigne de Méricourt... s'ajoutent à tous ces traits d'une terre où le rêve se marie à l'amplitude du

Louvain-la-Neuve en mai 1985 ...

Tout cela compose aussi, certes, une représentation de la Wallonie, mais n'est-elle pas bien plus conforme à sa dignité et à sa vérité?

Louis Antoine

A la fin du siècle passé, dans la région liégeoise, à Jemeppe, une sorte de mage s'est levé, d'abord fréquentant les réunions spirites (comme le fit même quelqu'un comme Gabriel Marcel), ensuite devenant guérisseur par le biais de ce spiritisme qui se purifiera sans cesse pour devenir métaphysique chez Louis Antoine. Cet homme, simple ouvrier, visionnaire, fondateur d'une religion (1846-1912 : on date de 1906 le moment où Louis Antoine en arrive à un message original), est l'auteur d'une religion

panthéiste qui fait songer à Hegel et que Robert Vivier explicite ainsi : «La matière, le corps, c'est l'image renversée dont l'esprit a besoin pour se rendre compte de lui-même, pour se comprendre. La matière est l'opposé de l'esprit, et ce n'est qu'une image qui, par comparaison fait comprendre à l'esprit lui-même, pour se comprendre. La matière est l'opposé de l'esprit, et ce n'est qu'une image qui, par comparaison fait comprendre à l'esprit ce qu'il est. Sinon, il en resterait ignorant.»² Dans cette perspective, il n'y a plus vraiment de mal puisque le mal et la souffrance sont dans la matière et que celle-ci n'est qu'une illusion créée par l'esprit pour se comprendre lui-même. Cette mystique et cette métaphysique sont nées dans le cerveau d'un ouvrier du siècle passé, ayant travaillé en Allemagne et en Pologne, parvenu à une vie aisée grâce à ces séjours d'expert ouvrier à l'étranger (toute l'épopée des Wallons missionnaires de l'esprit industriel au 19^e siècle, surtout en Allemagne). On ne dit ici que quelques mots, les choses sont plus complexes. Elles s'enracinent dans la pratique d'un véritable guérisseur de maladies (au départ), qui finit par présenter sa pensée elle-même (et non des pratiques plus ou moins magiques) comme la voie salvatrice. Secte que l'antoinisme ? On ne le dirait pas vraiment, dans la mesure où le fondateur de cette religion (aux allures presque rationalistes), ne concède que très peu à l'apparat du culte et s'honore d'être tolérant dans ses propres principes, considérant qu'il peut y avoir d'autres voies vers le salut. Je n'écris pas ceci à la suite d'une longue étude, mais du volume et des notes de la réédition de *Délivrez-nous du mal* de Robert Vivier (Espace-Nord, L'Arbre, 1989, lecture de Claudine Gothot-Mersch).

On peut appliquer, à juste titre, me semble-t-il, un schéma marxiste d'interprétation de l'antoinisme en pleine misère et révolte ouvrière. Plus encore que le christianisme, ce panthéisme antoiniste est la négation de la matière et du monde d'ici-bas, une forte dévalorisation en tout cas, et Antoine considérerait en effet le socialisme comme un combat sans issue. Même si Robert Vivier nous peint un Antoine un peu plus idéal qu'il ne l'était en réalité, il y a dans ce phénomène de l'antoinisme, mal connu, mal étudié, une authenticité incontestable. L'antoinisme fit des centaines de milliers d'adeptes en Wal-

lonie. Il existe une soixantaine de temples antoinistes actuellement dont la moitié en France et l'autre en Wallonie³.

Plisnier

L'œuvre de Plisnier (1897-1951) a été consacrée en 1937 par le Prix Goncourt grâce à deux œuvres : un recueil de nouvelles *Faux-passeports* et un roman *Mariages*. La production proprement romanesque de Plisnier ne résistera sans doute pas à l'épreuve du temps, sauf si l'on y voit une autre manière de faire de la poésie. C'est en effet la poésie de Plisnier qui convainc.

Il s'agit d'une vaste méditation qui prend ses sources dans la révolution d'octobre mais qui s'exprime, encore en la période athée de Plisnier, dans un vocabulaire évangélique :

Russie

ô lieu du monde

le plus chargé de Dieu⁴

Il y a un mystère dans la conversion de Plisnier au christianisme, car elle semble se situer dans la même ligne que son engagement concret dans le communisme (vite déçu pour passer au trotskisme et pour se conclure par une adhésion au POB). Plisnier avait accroché autour du crucifix de son bureau les portraits de Blaise Pascal et de Robespierre. Il aimait à dire que, de Jésus à Freud, en passant par Marx, c'est toujours du même «esprit» qu'il s'agit. On a dit de lui qu'il était devenu français, ce qu'il s'est toujours efforcé le premier de démentir (et très solennellement au congrès de Liège d'octobre 1945). S'il a été effectivement rattachiste depuis sa jeunesse montoise (il fonde en 1913 un mouvement wallon qui demande le rattachement de la Wallonie à la France), il deviendra plus nuancé à la fin de sa vie, évoluant vers la foi en l'Europe. Mais c'est lui qui dressa le congrès de Liège en une formidable *Marseillaise*, le 21 octobre 1945. Son discours est celui d'un grand orateur, sachant mesurer les réserves, les négations, les attentes de son auditoire. Le texte n'en est pas toujours très convaincant par le fond. Mais il faut voir qu'il a pu être enthousiasmant en raison de la sincérité et de la passion de l'orateur. Ce qui pourrait déce-

voir, c'est le caractère unilatéralement nationaliste de ce discours.

«Tous les vents se rencontrent dans mon cœur» écrivait Plisnier en 1922. Mais sa mystique restera celle de la révolution avec l'un des plus beaux vers chrétiens du 20^e siècle :

car ce qui n'est pas révolution s'appelle mort l'Eternel s'appelle Révolution⁵.

Vallery

Jacques Vallery (1946-1987) est mort en plein cœur du désert du Sahara alors qu'il voulait s'extraire d'un pays et d'évêques qui le persécutaient moralement pour ses audaces pastorales et doctrinales. Vallery avait pensé le pluralisme jusqu'au bout, proposant que la seule argumentation et le seul échange sur le Sens président aux organisations catholiques mais, aussi, beaucoup plus largement, à toute la société (que dirait-il aujourd'hui des «débats» du dimanche à la télé !). Cela l'entraînait à une conception de Dieu qu'il m'expliqua quelque mois avant de mourir, longue conversation dans sa petite maison de vicaire de Charleroi, où il avait été, une première fois, en quelque sorte, exilé (loin de responsabilités plus dangereuses comme l'animation du Conseil de la Jeunesse Catholique). Pour Vallery, il était impossible de concevoir un Dieu qui soit vraiment amour et qui ne mendie pas l'amour des hommes, dans la mesure où il ne peut y avoir d'amour sans réciprocité. Jean Ladrière avait senti l'audace de cette orientation, la décrivant comme celle d'un mystique, en des phrases trop peu connues : «Voilà sans doute essentiellement ce que nous dit Jacques Vallery, dans un langage que nous n'avons pas été habitués à entendre, tant il est direct, véridique, lié à une expérience qui a compris le monde présent et qui est passé par la critique des illusions. Il nous dit pourquoi la foi. Non pas à partir d'une apologétique renouvelée, en nous proposant des raisons, des justifications, des transpositions, des médiations, mais en nous mettant au contraire brutalement devant l'inouï de la foi, devant sa gratuité, son excès, son irréductibilité. Ce qu'il nous dit, c'est qu'en Jésus-Christ nous est révélé, selon la parole de St Jean, que «Dieu est amour». Ce pourrait n'être là qu'une formule. Jacques Valle-

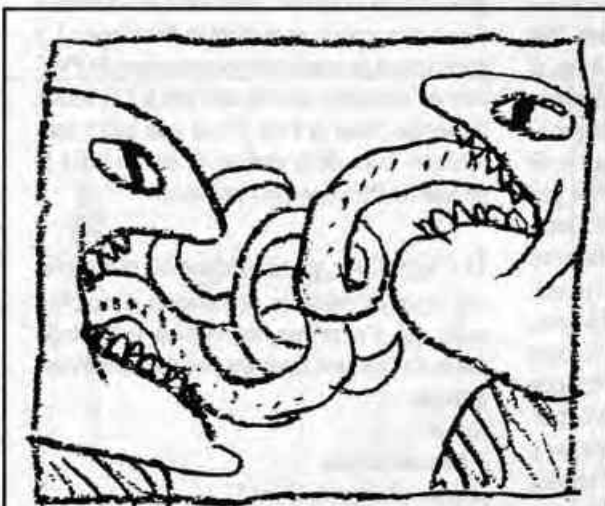
ry nous fait saisir ce que cela signifie, dans une méditation d'une intensité surprenante et d'une audace qui rappelle celle des mystiques. Cette méditation atteint son moment culminant lorsqu'elle évoque la passion du Christ, son abandon, le silence du Père, et dans ce silence sa souffrance, son anéantissement. «L'amour se révèle, écrit-il, en ce qu'il peut prendre en lui la souffrance et la mort». C'est en méditant sur la mort de Jésus qu'il nous fait découvrir la signification la plus centrale de la révélation de l'Amour, en même temps que la signification de la trinité. Nous sommes loin ici de la spéculation, nous sommes au plus près de la vie, en ses moments les plus extrêmes : la souffrance, la mort, mais aussi la victoire sur la mort. «Si nous sommes aimés de Dieu, écrit encore Jacques Valléry, si, pour Dieu, nous sommes à ce point aimables qu'il nous donne ce qu'il a de plus précieux, la raison du don de Dieu à nous, la cause pour laquelle Dieu se donne à nous, y compris jusqu'à la mort, ce n'est pas notre péché, c'est notre visage»⁶.

La République

Le philosophe wallon Marc Richir est peut-être, de tous les penseurs, celui qui a le mieux compris la Révolution française en une sorte de lecture métaphysique⁷. La figure emblématique du roi (toujours associé à l'idée de bonté), est ce qui oppose le caractère figé de cette «bonté» (supposée et fabriquée : le mielleux de cette imposture visqueuse écoeure dans notre pays les seuls hommes d'honneur, trop peu nombreux), au remuement de tous les possibles dans une société qui s'émancipe vraiment. Une société qui s'émancipe, c'est le spectacle de quelque chose que Richir rapproche du sublime kantien. Celui-ci est le sentiment de la grandeur, éprouvée dans les spectacles terrifiants ou grandioses, à l'occasion desquelles l'imagination sent sa propre impuissance à égaler l'idée, l'idée morale. Pour Richir, cette idée, ce sublime, c'est aussi le vertige fascinant d'une indéterminité radicale que cet athée appelle, étrangement, «Dieu», et qu'il voit comme en abîme de notre propre sublimité, en tant que singularité échappant à toutes les séries.

La Révolution française manifeste la subli-

mité à même le corps social et est comme le surgissement de «Dieu», d'un Dieu effrayant, non par sa toute-puissance mais, au contraire, par sa faiblesse, parce qu'il ne rassure pas (comme le «bon» roi ou le «bon» Dieu), mais invite à affronter tous défis de tous les possibles. Le pouvoir politique tend toujours à voiler à nouveau cette réalité d'une société ouverte à l'inconnu de l'avenir et de



«Echange d'ambassadeurs au niveau des régions»,
Pierre Alechinsky et Pol Bury, *Le Dérisolre Absolu*.

la liberté, en *instituant*, en investissant et en réinvestissant sans cesse dans le rassurant, le terre-à-terre ou, comme le disaient les Québécois à propos du lien avec le Canada, dans l'«assurance-vie». On songe, à l'inverse de cette platitude, au chant profond de Bernanos sur les pauvres qui sauvent le monde, on songe au mot de Péguy sur les gueux qui sauvent la République : «Depuis les Cités grecques, et avant, les Cités sont toujours défendues par les gueux, livrées par les riches qui n'ont à perdre que des biens temporels, tandis que les gueux ont à perdre ce bien : l'amour de la patrie». On songe à Hugo apostrophant Napoléon III par ces mots terribles :

Il faut d'abord, monsieur Bonaparte, que vous sachiez un peu ce que c'est que la conscience humaine (...)

Monsieur Bonaparte, on est le maître, on a huit millions de voix pour ses crimes et douze millions de francs pour ses menus plaisirs; on a un sénat (...), on a des armées, des canons, des forteresses (...), on est despote, on est tout-puissant; quelqu'un qui est perdu dans l'obscurité, un passant, un inconnu se dresse devant vous et vous dit : Tu

ne feras pas cela.

Ce quelqu'un, cette bouche qui parle dans l'ombre, qu'on ne voit pas, mais qu'on entend, ce passant, cet inconnu, cet insolent, c'est la conscience humaine.

Voilà ce que c'est que la conscience humaine. C'est quelqu'un, je le répète, qu'on ne voit pas et qui est plus fort qu'une armée, plus nombreux que sept millions cinq cent mille voix, plus haut qu'un sénat, plus religieux qu'un archevêque, plus savant en droit que M. Troplong, plus prompt à devancer n'importe quelle justice que M. Baroche et qui tutoie Votre Majesté»⁸.

Si l'Eternel s'appelle révolution, si la Wallonie est ce peuple de révoltes et de cris magnifiés par tant de femmes qu'on les oublie -peut-être volontairement ! -, alors, peut-être ne sommes-nous pas condamnés au dérisoire.

Faisons alliance avec «le passant qui tutoie Votre Majesté», avec Julianne, Théroigne, Marguerite, Véronique, avec les hiercheuses et les résistantes, avec les mères et les amantes, avec les saintes et les prostituées. Proclamons la République en chantant avec la Jeune Fille, mère de toutes les révoltes :

Mon âme magnifie le Seigneur car il renverse les Puissants de leurs trônes!

¹ J.E. HUMBLET *Jalons pour une histoire religieuse de la Wallonie*, EVO, Bruxelles, 1984.

² R. VIVIER, *Délivrez-nous du mal*, Labor, Bruxelles, 1989, p. 319.

³ Ibidem, p. 360 : en fait, le renseignement se fonde sur l'ouvrage d'A. WOODROW, *Les nouvelles sectes*, Seuil, Paris, 1977 et R. CERIQUEBOURG, *Religions de guérison*, Cerf, Paris, 1988.

Claudine GOTHOT-MEERSCH a mené aussi son enquête à Jemeppe, localité où est né l'antonisme et où il garde un temple.

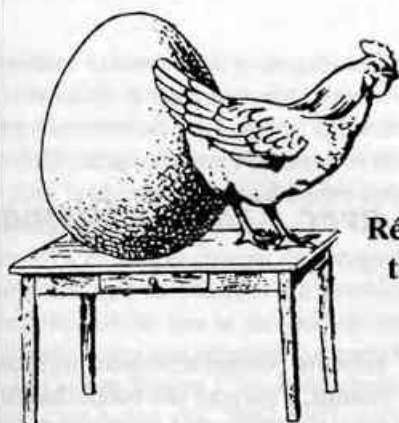
⁴ C. PLISNIER, *Babel*, in *Oeuvres poétiques*, Bruxelles, 1979, p. 287.

⁵ C. PLISNIER, *Le sel de la terre*, ibidem, p. 391.

⁶ J. LADRIERE in J. VALLERY, *Passages*, recueil de textes rassemblés en 1989 aux EVO à Bruxelles par les amis de J. Vallery.

⁷ M. RICHIR, *Du sublime en politique*, Payot, Paris, 1991.

⁸ Victor HUGO, *Napoléon le petit*, in *Choses Vues*, Laffont, Paris, 1987, p. 107.



LA WALLONIE EN COURS

Répertoire des cours relatifs à la Wallonie aux plans culturel, linguistique, historique, socio-politique et économique, dispensés dans les différentes universités francophones de Belgique.

UNIVERSITE DE LIEGE :

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Section de philologie romane :

- Dialectologie wallonne et méthodes de la dialectologie moderne
- Questions de dialectologie et d'onomastique wallonnes
- Littérature wallonne et lecture expliquée de textes

Section d'histoire :

- Histoire de la Principauté de Liège et des Provinces wallonnes

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES :

- Evolution de la Wallonie depuis la Deuxième Guerre Mondiale : causes et conséquences

FACULTES UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME DE LA PAIX, NAMUR :

Cours libre sur la Wallonie (modulaire)
Interfacultaire et interdisciplinaire

- Géographie
- Histoire du mouvement wallon
- Institutions de la Belgique fédérale (compétences et moyens) et enjeux de l'accentuation de la réforme de l'Etat
- Diagnostic de la situation socio-économique

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN :

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES :

Section de philologie romane :

- Dialectologie wallonne
- Littérature wallonne
- Séminaire : dialectologie wallonne
- Folklore wallon et méthodes du folklore moderne

Section d'histoire :

- Histoire de la Wallonie, spécialement de la Wallonie moderne et contemporaine

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES :

Section de philologie romane :

- Dialectologie wallonne
- Histoire littéraire de la Wallonie

FACULTES UNIVERSITAIRES CATHOLIQUES DE MONS :

- Cours de Politique régionale, programmé mais non attribué
- Groupe de recherche S.E.R.P. (recherche interdisciplinaire)

Illustration : André Stas

L'ÉTAT DE L'ÉCONOMIE WALLONNE

Un entretien avec Francis Bismans

Avec F. Bismans, Subjectif a tenté de dégager de l'histoire, de l'institutionnel et du contexte mondial les perspectives économiques d'une Wallonie plus indépendantes.

Propos recueillis par Henri Monceau et Marie-Denise Zachary.

Subjectif: Notre première question s'appuie sur le colloque de l'Institut Destrée «La Wallonie au futur» - et plus particulièrement sur la petite synthèse d'Albert Schleiper à propos de la partie strictement économique du colloque. A votre avis la Wallonie s'inscrit-elle dans l'évolution économique mondiale, globale d'aujourd'hui, évolution constituée notamment par le déplacement massif du secteur secondaire vers le tertiaire (mais que représente-t-il exactement)? Se raccroche-t-elle à ces grandes tendances qui existent au plan mondial? Est-elle prête, le cas échéant, à le faire à terme?

Francis Bismans: Pour ce qui concerne les tendances à l'échelle mondiale, il convient de distinguer différentes phases. Il y a manifestement une rupture qui se produit en 1974 et l'occasion

Francis Bismans est docteur en sciences économiques, maître de Conférences à l'Université de Lille II et directeur du Service des Etudes et de la Statistique du Ministère de la Région wallonne.

en a été fournie par ce qu'on a appelé le premier choc pétrolier. A dater de ce moment, il y a un avant et un après. Avant, de quoi s'agit-il? Il y a eu combinaison de trois facteurs essen-

tiels, ont façonné toute la période. Premièrement, il y a un type de croissance fondé sur l'incorporation du progrès technique que l'on peut qualifier d'intensif.

Deuxièmement et en parallèle, un certain nombre de transformations se sont produites dans les formes institutionnelles, tout particulièrement pour ce qui concerne à la fois le salariat — avec l'introduction de la sécurité sociale, un salaire différé, la fixation du salaire par négociation et non plus simplement par le jeu de l'offre et de la demande — et également la monnaie. C'est le cours forcé, c'est-à-dire le fait que, dans une large mesure, la monnaie est dématérialisée et qu'il n'y a plus cette possibilité de convertibilité en or qui existait auparavant.

Et le troisième élément qui joue, c'est ce que j'appellerai la régulation keynésienne: en effet, à cette époque, on abandonne la régulation par le marché, on ne lui laisse plus le soin de fixer ni les quantités à produire ni le prix de la force de travail. Cette régulation est marquée par une intervention importante de l'Etat et singulièrement par la mise sur pied de politiques économiques.

La combinaison de ces 3 éléments — croissance intensive, modifications profondes dans les formes institutionnelles et régulation keynésienne — a permis la croissance des **Golden Sixties**. Cette croissance a été généralisée pour les pays économiquement et industriellement avancés. Mais d'un autre côté, le phénomène inverse s'est manifesté dans le sud de la planète où on a assisté à un très faible développement ou à une absence de développement.

1973-1974 marque une rupture parce que l'unité ou la cohérence, qui existait entre les 3 éléments distingués, se brise. On entre alors dans une période marquée par une croissance beaucoup plus faible, par une inflation assez considérable et par une remise en cause du mode de régulation tel qu'il

a dominé pendant la période précédente. Le résultat, c'est pour une bonne dizaine d'années, une croissance lente entrecoupée par de véritables récessions, c'est-à-dire par des diminutions en terme absolu de l'activité économique. Plus spécialement, les années 1981-1982 sont marquées par une nette récession aux Etats-Unis et dans la plupart des pays. Parallèlement, tout au long de cette période, se produit un accroissement considérable du taux de chômage, qui a été quasiment multiplié par 5 en une dizaine d'années.

Tel est le panorama général jusqu'en 1985.

UNE WALLONIE EN CRISE

Comment notre région s'y s'insère-t-elle? D'emblée, il faut préciser que la Wallonie, et la Belgique d'ailleurs au départ, s'est très mal inscrite dans le schéma général que j'ai brièvement résumé ci-dessus (mode de développement intensif avec consommation de masse).

En effet, en 1948, la reconstruction est opérée, ce qui a été facilité, d'une part, par des destructions peu considérables pendant la guerre du point de vue du stock des machines et des moyens de production et, d'autre part, par la réforme monétaire opérée en 1944.

Les 10 ou 12 années qui suivent sont caractérisées pour l'ensemble de la Belgique par une croissance plus faible qu'à l'étranger, par un taux de chômage plus important et déjà par des restructurations industrielles qui, à ce moment, vont toucher essentiellement les mines. En Wallonie, 1960 marque un réel bouleversement. Non seulement, il y a la grève de l'hiver 60, le fait que la revendication fédéraliste réellement, et pour la première fois, se diffuse à une échelle de masse, mais une rupture dans le mode de croissance a également lieu: on passe d'une

croissance extensive, où le progrès technique est faible, à une croissance intensive. C'est à ce moment que l'on voit apparaître une différenciation entre Flandre et Wallonie dans la mesure où cette dernière opère ses restructurations (qui prendront finalement 20 à 25 ans) et connaît davantage de problèmes que la Flandre. La première bénéficiera moins que la seconde de cette croissance assez considérable qui caractérise les **Golden Sixties**. C'est à cette époque aussi, c'est-à-dire dès 1962-1963, qu'en terme de produit national par habitant, la Flandre dépasse la Wallonie.

En 1974, se produit un phénomène caractéristique : un quadruplement du prix du pétrole et la première véritable récession généralisée à l'échelle mondiale après 1945. De plus, suite aux conflits sociaux et à un rapport de force favorable au mouvement syndical, la Belgique, et spécialement la Wallonie, subissent un mouvement de hausse des salaires.

Accroissement important des salaires, récession : on se trouve alors dans une situation qui devient très difficilement gérable. Il était possible évidemment d'aller plus loin mais cela supposait de comprendre qu'on était dans une situation de rupture, de crise et que nécessairement les suc-

cès obtenus sur le terrain salarial et sur le terrain social allaient poser un certain nombre de problèmes. Pourquoi ? A partir du moment où une politique du franc fort était menée et que, d'autre part, il y avait un accroissement des coûts, cet accroissement des coûts se répercutait nécessairement sur les prix ou les profits et devait causer des problèmes à l'exportation.

Le tout va se traduire par des restructurations encore plus profondes et par un accroissement du chômage. Donc de 1975 à 1980, tout se passe comme si les problèmes et les contradictions s'accumulaient. Un tournant

s'opère en 1981 avec un changement de majorité politique, majorité qui conduit une politique de réduction du coût salarial sur base de l'idée que les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et l'emploi d'après-demain (comme le disait Helmut Schmidt) et qui y ajoute une dévaluation du franc.

En 1985, pour l'essentiel, les restructurations de l'économie wallonne sont effectuées. Un exemple typique de cela, c'est la sidérurgie.

Au total, la part du secteur secondaire, c'est-à-dire en gros de l'industrie manufacturière, s'en trouve réduite et celle du secteur tertiaire accrue.

En 1985, la valeur ajoutée produite par le

aux Etats-Unis en 1983, puis qui se généralise à l'ensemble des pays, notamment le Japon et la Communauté Economique Européenne. Entre 1985 et 1990, la croissance est vive, c'est-à-dire de l'ordre de 4-5 %, ce qui permet de réduire le chômage. Il y a une création d'emplois, qui s'élève en Wallonie, tant dans le secteur privé que public, à 50.000. A l'échelle internationale, deux phénomènes ont marqué l'époque : il s'agit de l'effondrement économique à l'Est et de l'émergence de nouveaux pays industrialisés qui ont enregistré un développement rapide, notamment dans le Sud-Est asiatique.

Parallèlement, dans les pays de la triade (Etats-Unis, Japon, CEE), la croissance, très soutenue, est portée par la demande de consommation, tandis que les investissements, pour la première fois depuis 1975, marquent une très forte progression. Mais cette augmentation de la demande globale est permise par un recours massif au crédit, ce qui conduit à un endettement considérable.

Une croissance aussi bancaire ne pouvait se maintenir éternellement. Dès 1990, les Etats-Unis entrent en récession, ce qui signifie techniquement qu'ils ont connu une baisse du produit national pendant deux trimestres consécutifs. Surtout, il y a une absence réelle de reprise jusqu'à présent. Le Japon et l'Europe suivront deux ans plus tard.

Aujourd'hui, le Japon, l'Allemagne et la Communauté Economique Européenne s'enfoncent dans la récession tandis que les Etats-Unis n'en sont pas sortis. A partir de là, il y a deux possibilités. Soit les Etats-Unis connaissent une reprise plus vigoureuse (due à l'effet Clinton, parce qu'il est exact que les anticipations et l'état de la confiance générale jouent un rôle considérable) et tirent les économies japonaise et européenne : on est alors reparti pour quelques années de croissance. C'est le scénario optimiste. Le scénario pessimiste est le suivant : les Etats-Unis ne sortent pas réellement de la dépression économique. Le taux d'endettement des ménages et des entreprises reste encore trop important et ce qui menace alors, c'est une croissance faible généralisée doublée d'une déflation, d'une baisse des prix. Tout



Claudine Jamagne (1970), illustration pour «Devoir de vacances» de Louis Scutenaire

secteur manufacturier et secondaire au sens le plus strict, représente 25% de la valeur ajoutée dans son ensemble. Cela ne signifie pas qu'on produise moins, on produit plus mais la productivité est plus importante, ce qui veut dire un progrès technique quasi permanent, qui tend aussi à se généraliser à une partie du secteur tertiaire.

LA DERNIÈRE DÉCENNIE MONDIALE

Si on reprend à présent la situation au niveau mondial, en 1985, c'est incontestablement un nouveau cycle qui démarre d'abord

cela, en se cumulant, risquerait de conduire à une crise financière, qui pourrait être sérieuse. On a réussi à limiter les dégâts pour ce qui concerne la dette du Tiers-Monde mais dans le cadre du scénario pessimiste, on peut aboutir à une crise financière grave. La réalité se situera probablement entre les deux extrêmes mais de toute façon, les difficultés bien réelles, d'endettement notamment, ne disparaîtront pas. On part maintenant avec un niveau d'endettement qui est largement supérieur à celui qu'on connaissait en 1981-1982, c'est-à-dire lors de la précédente récession.

UNE WALLONIE RESTRUCTURANT SON ÉCONOMIE

Qu'en est-il de la Wallonie ? A coup sûr, elle ne se comporte pas plus mal que l'ensemble des pays qui composent la Communauté Européenne. D'après les prévisions les plus fiables, elle devrait connaître un taux de croissance d'environ 1% en 1993, ce qui aboutira nécessairement à de nouvelles pertes d'emploi et à un accroissement du chômage. Dès

le moment où la croissance baisse, sans parler des effets sur l'endettement, sur le déficit public, etc., le taux de chômage augmente. Celui-ci ne touche pas particulièrement le secteur secondaire, c'est plutôt le contraire. Mais on vit maintenant structurellement avec un nombre de chômeurs considérable, ce qui exacerbe les difficultés : la dette publique, la sécurité sociale, etc.

Pour résumer, on a affaire avec la Wallonie à une économie restructurée sur le plan industriel et on ne doit pas -sauf catastrophe internationale- s'attendre à subir des pertes d'emploi dans le secteur secondaire aussi énormes que celles de la décennie 1970-1980. De surcroît, il s'agit d'une économie particulièrement ouverte sur le monde extérieur, mais qui s'en sort plutôt mieux que la moyenne.

S : La restructuration qui s'est opérée en Wallonie a-t-elle permis de dégager un

certain nombre de domaines qui, potentiellement, peuvent constituer une bonne base pour l'avenir et sont considérés comme secteurs de pointe ?

F. B. : Je me limiterai aux secteurs les plus importants en termes de valeur ajoutée et je citerai d'abord la sidérurgie. Si on considère une entreprise où on traite l'acier, elle peut se contenter de produire des lingots et de les écouler. De ce point de vue, la Wallonie n'est pas spécialement bien placée; la Corée produit de l'acier à des coûts inférieurs et parfois en utilisant un matériel aussi moderne. Par contre, produire des tôles galvanisées ou fabriquer des produits plats en acier par exemple, c'est bien autre chose que simplement faire du tonnage. Aujourd'hui, la Wallonie produit davantage de biens à

forte valeur ajoutée, cela c'est notamment l'effet de la restructuration. Or, ce type de production rencontre une demande actuelle et potentielle très importante. C'est un créneau porteur et on ne met pas suffisamment en valeur le fait que, sous le même intitulé, on a en fait affaire à des



réalités extrêmement différentes au niveau à la fois des produits et des modes de fabrication.

Ensuite viennent les fabrications métalliques. Ici également, par définition, on ne fait pas simplement du tonnage; il s'agit de produits davantage élaborés. Il y a là aussi une révolution technique qui s'est opérée mois après mois et qui fait que ceux qui ont réussi à résister après les 10 ans de crise sont beaucoup plus aptes à survivre. La chimie, c'est pareil. Puis vient l'agro-alimentaire, et enfin le cinquième gros secteur, qui est représenté par la construction. C'est un secteur abrité. La concurrence internationale est plus réduite. On y trouve une myriade de petits entrepreneurs.

Si l'on prend les 25 % de la valeur ajoutée manufacturière, les secteurs cités en représentent 20%. Chacun de ces secteurs est donc porteur. Cependant, pour qu'ils ne connaissent pas de problèmes à l'avenir, un

effort d'investissement important doit être fait. Prenons la sidérurgie : l'outil date, par exemple à Chertal, du milieu des années 60. Il faudra donc un effort considérable d'investissement pour tenir le coup au-delà de l'an 2000. Cet effort sera-t-il fait ? C'est une autre question.

Toujours est-il qu'à moyen terme, la restructuration a été opérée, les différents secteurs cités, chacun à leur manière, sont porteurs mais bien entendu il faut aussi tenir compte de l'état de la demande mondiale. Si on est parti pour 5 ou 6 années de croissance faible, cela se répercutera sur les marges des entreprises et sur l'investissement réalisé.

S : Qu'en est-il de la structuration de l'emploi en général ? Il y a quand même une disproportion de l'emploi dans le tertiaire par rapport au secondaire, notamment dans le non-marchand. Il faudrait, d'après les conclusions du colloque de l'Institut Destrée, créer 100 000 emplois dans le secondaire ou dans les industries connectées au tertiaire, mais le moins possible dans le non-marchand. Or, on prévoit de rester dans la tendance de perte d'emplois. Comment négocier tout cela ? Le problème se pose au plan économique mais aussi au plan politique et au plan social. Comment mettre ces éléments en équation aujourd'hui ?

F. B. : C'est très délicat que de dire qu'il faut une croissance essentiellement créatrice d'emplois dans le secteur marchand. Je crois que les problèmes sont un peu plus compliqués que cela. Ce qui est d'abord en question, outre les hypothèses sur la demande mondiale, c'est le fait de savoir si une politique économique pouvant stimuler la croissance est réalisable ou pas. Deuxièmement, il faut tenir compte de ce que nous nous trouvons dans un contexte européen et qu'il y a un certain nombre d'outils, d'instruments sur le plan économique qui, en tout ou en partie, sont de plus en plus transférés à un plan supranational. Troisième chose, il faut prendre en considération le contexte belge. La Wallonie se trouve dans un état fédéral, et elle n'a pas toutes les compétences. Quant à l'évolution de cet ensemble belge, des hypothèses doivent être faites. Notamment, je ne sais pas

dans quelle mesure ni pendant combien de temps la cohabitation entre les régions se poursuivra. Il est à peu près impossible de répondre à la question posée sans tenir compte de ces différents éléments.

Comme on le sait, la loi spéciale d'août 1988 dispose que les régions sont compétentes en matière de politique économique, mais il y a un certain nombre d'exceptions qui sont formulées, notamment celle selon laquelle il faut maintenir l'union économique et monétaire. Donc, en pratique, une série d'instruments importants en politique économique — le taux de change, la politique monétaire, etc. — ne sont pas entre les mains de la région. Or, cela a des implications directes. Par exemple, pour le moment, depuis deux ans, la politique monétaire et la politique de change visent à arrimer le franc belge au deutsche mark. On est donc quasiment tenu de suivre les taux d'intérêts « assassins » fixés par l'Allemagne essentiellement dans un but interne (la Bundesbank craint l'inflation et c'est pour éviter ce danger, qu'elle a haussé ses taux d'intérêt). C'est un exemple. Il y a eu un précédent dans les années 70 où cette politique qui a consisté en définitive à tenter de suivre le mark s'est payée très chère en terme d'emplois. On n'en est pas là aujourd'hui. Mais à partir du moment où on lie le sort du franc belge à celui du mark, on perd nécessairement quelques degrés de liberté. Or sion va effectivement vers une union monétaire, en tout cas entre un certain nombre de pays, il est clair que le fait de fixer de manière irréversible les parités par exemple est très important. On constate en effet qu'en tenant, ces 3-4 dernières années, d'éviter toute modification des parités à l'intérieur du Système Monétaire Européen (SME), un certain nombre de pays qui ont connu des taux d'inflation supérieurs à la moyenne — la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal — ont été obligés un jour ou l'autre de sortir du SME et/ou de dévaluer. Il faut conserver cela présent à l'esprit et savoir que, y compris du point de vue régional, ce qui concerne le franc belge

et l'arrimage au deutsche mark concerne directement la Wallonie même si elle n'est pas compétente dans le domaine. C'est une question qu'il faut poser, et qui se posera de plus en plus, étant donné la distanciation qui s'opère entre les régions qui composent la Belgique.

DETTE PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE POUR UN SCÉNARIO SÉPARATISTE

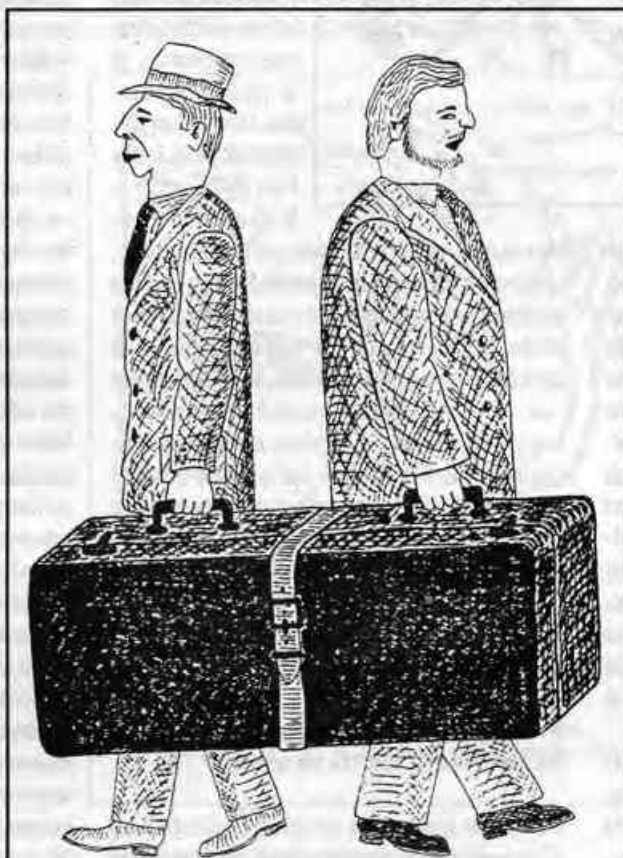
Ensuite au plan belge, quelles sont les évo-

ce point de vue ? Ce que je constate, c'est qu'il y a manifestement des tendances séparatistes au Nord et que la pire des situations de ce point de vue consisterait à admettre certaines revendications flamandes et à ne pas voir leur caractère global. Par exemple, accepter de régionaliser les allocations de chômage, c'est évidemment la pire des solutions à tous les égards; on transférerait à la Wallonie un secteur qui, pour diverses raisons, est déficitaire, sans régionaliser les secteurs où elle est par contre excédentaire et sans surtout lui laisser la liberté de mener

une politique appropriée. Par conséquent, si on discute par exemple d'un ou plusieurs aspects de la sécurité sociale, il faut remettre sur le tapis l'ensemble des problèmes posés par la politique économique : la dette publique, la politique d'arrimage du franc belge au deutsche mark, l'union monétaire. Toute autre position est suicidaire. Ceci dit, il ne faut pas trop dramatiser. Économiquement, la Wallonie a les moyens de mener une politique autonome. Pour ma part, je travaille aussi à estimer quels seraient les effets d'une telle autonomie, comment on pourrait en tirer le maximum de bénéfice et quelle politique économique devrait être mise en œuvre.

S : C'est un des aspects importants, évidemment, que de savoir dans quelle mesure la Wallonie est potentiellement autonome. Pouvez-vous nous donner quelques indications à ce sujet ?

F. B. : Si l'on considère la structure institutionnelle de la Belgique, qu'est-ce qui reste fondamentalement national, mis à part l'armée, la diplomatie et la monnaie ? Deux domaines : la sécurité sociale et la dette publique et ce sont des postes énormes dans le budget. La dette publique est considérable. On peut à certains égards estimer que c'est un des facteurs de maintien de l'État belge. Comment pourrait-on la scinder ? La répartir sur base de critères économiques n'a aucun sens. Il est impossible de trouver une clé économique objective qui permettrait d'attribuer par exemple une partie de la dette publique à la Flandre et la Wallonie, comme il est malaisé



«La Rançon» de Marcel Mariën, 1978.»

«On peut à certains égards estimer que la dette publique est un des facteurs de maintien de l'État belge»

lutions possibles ? La situation actuelle où les compétences de la région sont importantes mais où, d'autre part, un certain nombre d'instruments essentiels, notamment en matière financière, ne sont pas de son ressort, est délicate, parce que cela empêche de mener une politique économique cohérente. Comment les choses vont-elles évoluer de

la situation actuelle où les compétences de la région sont importantes mais où, d'autre part, un certain nombre d'instruments essentiels, notamment en matière financière, ne sont pas de son ressort, est délicate, parce que cela empêche de mener une politique économique cohérente. Comment les choses vont-elles évoluer de

de dire qui en a bénéficié. Par contre, la Wallonie représentant 28% du produit national belge, dans la mesure où on partage la dette, il lui revient donc 28%. A partir de là, on peut mener une politique active de gestion de la dette. J'ai quelques améliorations à proposer de ce point de vue; en effet alors que le taux d'inflation tout doucement tend vers zéro, il existe encore des emprunts qui ont été émis à du 10 ou 12 %, il y a là une inefficience marquée. En sachant que ces titres sont acquis par les particuliers et les entreprises à raison de 15% seulement et que le reste va à des institutionnels, des assurances, des banques, j'estime qu'à tout point de vue, sur le plan économique mais aussi sur le plan moral, un revenu de 10-11% n'est absolument pas justifié.

Alors quelle serait une politique active de gestion de la dette? Je me souviens d'une proposition faite à un congrès des économistes belges de langue française: pourquoi ne pas adopter une formule de titres d'Etat telle qu'il y ait une rémunération fixe faible, par exemple 3%, plus le taux d'inflation observé pour l'année considérée? Ce n'est pas un revenu considérable, mais ça ne viole pas pour l'essentiel les lois de marché auxquelles certains tiennent beaucoup, et c'est techniquement réalisable. Voilà une piste. Encore faut-il qu'il y ait la volonté politique et la majorité nécessaire pour appliquer ce type de politique! Cela dit, la proposition est réaliste et ce n'est pas une révolution!

Pour ce qui concerne la sécurité sociale, où se trouvent réellement les problèmes? Si on prend les différentes cases à l'intérieur de la sécurité sociale, il y a un secteur où manifestement la Wallonie est déficitaire, c'est celui des allocations de chômage. Pourquoi? Parce que, aujourd'hui, elle a un sous-emploi supérieur qui est dû essentiellement aux restructurations des années 1975 à 1985. Pas pour d'autres raisons. Mais la croissance du chômage actuellement est comparable dans les deux régions, ce qui signifie qu'on subit en Flandre comme en Wallonie les effets de la récession présente. Le tout à partir de là est de savoir comment mener une politique économique qui permette d'aboutir à une croissance suffisante pour diminuer le taux du chômage. Le problème est réel en Flan-

dre aussi, il se pose partout.

Deuxième «case» où il y a des problèmes, mais c'est bien moins important qu'on ne veut le dire, c'est le domaine de l'assurance maladie-invalidité. Les projections réalisées montrent que, à terme c'est-à-dire dans 10-15 ans, la Flandre sera dans une situation moins favorable que la Wallonie parce que sa population vieillit davantage. Par conséquent, il n'y a pas tellement de

difficultés, en tout cas pour l'assurance maladie-invalidité: au contraire, selon toute vraisemblance, je le répète la Flandre vivra des années difficiles dès l'an 2000.

Il y a ensuite d'autres cas, où la Wallonie est excédentaire. Quand on prend donc la problématique de la sécurité sociale dans son ensemble, il faut sérieusement les difficultés et voir qu'en définitive, la question se réduit à ceci: est-ce qu'il existe ou non une politique économique à mettre en oeuvre qui puisse tendre vers une situation de chômage moindre? Si on peut y répondre, on a quasiment résolu l'autre question — celle des conséquences d'une fédéralisation de la sécurité sociale.

INDÉPENDANCE, CONVERGENCE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

S : Et quels pourraient être précisément les éléments à mettre en avant ?

F. B. : Je pense que ce que j'avais dit lors d'un précédent congrès de l'Institut Jules Destrée (dans un article intitulé: La politique de Plein Emploi pour la Wallonie¹) reste valable pour l'essentiel. Entre parenthèses d'ailleurs, quand je parle de politique de relance visant à créer de l'emploi ou à réduire le chômage, je me place essentiellement dans le court et moyen terme sans aborder le problème — important — des finalités de la croissance ou encore du développement de l'économie sociale (coopératives, etc.).

Quoi qu'il en soit, les éléments d'une politique de développement de l'emploi — politique que je qualifierais d'«écocroissance» —

sont et doivent être au nombre de trois :

- une relance de la consommation et, dans un second temps, de l'investissement. Ce qu'en économie on appelle la consommation, ce n'est pas uniquement les biens alimentaires, ce sont aussi les services. Il faut stimuler cette consommation par différents moyens. Je ne pense pas que le meilleur de ces moyens soit forcément une augmentation des salaires. Il y a une série de possibilités accroître certains transferts sociaux, réaliser une réforme fiscale, etc., qui peuvent être plus appropriées. Donc je dirais en premier lieu qu'il faut fouetter la consommation et l'investissement;

- deuxièmement, accompagner la relance d'une politique des prix, c'est-à-dire qu'il faut éviter que la relance ne dégénère en inflation; toutefois, le danger inflationniste n'existe plus aujourd'hui;

- troisièmement, il faut lier cela à la question du taux de change et à la politique des changes en général. Pourquoi? Prenons le cas que personne ne peut contester: un pays qui, actuellement, pour des raisons internes veut croître, plus vite, que les autres, connaîtra nécessairement des problèmes de balance des paiements, parce qu'à partir du moment où il croît davantage que les autres, ses importations augmenteront; par contre ses exportations dépendent de la demande mondiale. Il subira donc un déficit extérieur. A partir de là, si on accepte simplement la fixité des taux de change, on court à l'échec. C'est ce à quoi on a assisté en France en 1981-1982, c'est-à-dire à une politique qui retenait le premier élément que j'ai cité, à savoir une relance, sans se préoccuper suffisamment des deux autres aspects. Or, la bonne politique économique doit combiner les trois, sinon c'est nécessairement problématique. Je dirais que c'est dans ce sens là qu'il faut s'orienter. Une telle politique poursuivie de manière cohérente pendant plusieurs années aboutira à faire baisser le taux de chômage.

Cela dit, pour ce qui concerne le chômage lui-même, il est aussi évident que, pour une partie réduite, se pose le problème de rencontre entre une offre et une demande, ce qui veut dire que certaines demandes bien précises avec tel niveau de qualification ne sont pas satisfaites. Je dirais que, en gros, 80% des problèmes du chômage viennent de l'in-



Ça est deux pipes

Document Daily Bul.

suffisance de la croissance et 20% d'un problème d'ajustement entre offre et demande.

Il faut évidemment chiffrer le contenu d'une politique de plein emploi, ce qui est difficile parce que les interdépendances sont nombreuses, mais j'y travaille. Quant à l'objectif de long terme — une «écocroissance» —, il peut être porté par plusieurs forces qui se réclament d'une société plus autonome, plus égalitaire, plus solidaire.

S : ... et qui à votre avis est concevable à terme, sur l'échiquier wallon en tout cas ?

F. B. : Je pense -c'est un espoir- qu'on peut travailler à faire converger des forces que l'on retrouve aujourd'hui au PS, chez les écologistes et aussi dans la Démocratie Chrétienne.

S : Vous posez les choses en soi ici, mais on sait qu'il y a aussi un problème transversal à tout cela qui est un certain volontarisme wallon ou non de la part des différents acteurs. Effectivement, la majorité potentielle que vous décrivez là, on la voit naturellement. En même temps, il reste un point d'interrogation par rapport au fait que ces gens puissent vraiment s'investir dans un projet wallon. Prenons Ecolo, par exemple.

F. B. : Il ne faut pas discuter sur le fait de savoir si Ecolo est de gauche, d'ailleurs, au centre ou n'importe où. Cela me paraît un débat sans intérêt. Il se dit ailleurs. En pratique, sur certains terrains, il est plus à gauche que le PS, à l'inverse sur d'autres, il est moins à gauche. Mais ces discussions ne m'intéressent pas beaucoup. Par contre, je constate qu'il existe une visée explicitement wallonne chez Ecolo, comme, bien sûr, au PS ou dans certains secteurs de la Démocratie Chrétienne...

S : Ok, mais par rapport à leur identité ...

F. B. : De ce point de vue, comment est-ce que je vois les choses pour les trois composantes que j'ai distinguées?

Pour ce qui concerne les écologistes, les premiers succès électoraux datent de 1979, ils sont partis d'une situation qui était celle d'un groupe extrêmement minoritaire. Puis

lorsque l'on atteint 14-15-16% de l'électorat, on est courtisé, on prend des responsabilités plus importantes et donc on se heurte aux faits. A partir de là, il y a toujours le vieux clivage entre les fondamentalistes et les réalistes, clivage qui en tant que tel me paraît faux car à partir du moment où les fondamentalistes ne sont pas réalistes et inversement, cela pose des problèmes. Ecolo est un peu divisé sur ce problème et c'est bien naturel. Pour le moment, le fait est qu'Ecolo subit une évolution, il est confronté au choc des réalités. Mais je crois possible à terme, en maintenant la spécificité de chacun, par le débat, d'arriver à une synthèse qui porterait

termes purement électoraux. D'un autre côté, il subit les conséquences d'une absence de ligne dans la période actuelle. C'est assez général : il y a un problème d'identité. Ce qui s'est passé à l'Est est une excellente chose à beaucoup d'égards, d'abord cela élimine l'alternative qu'on nous présentait entre l'Est et l'Ouest, et un certain nombre de vieux débats. A partir de là, les socialistes se trouvent condamnés à dire ce qu'ils comptent faire, sinon, c'est l'érosion. En termes électoraux, à partir du moment où on perd 15% de l'électorat, nécessairement cela fait mal et c'est tout le fonctionnement d'un parti qui est mis en cause. C'est vrai que les partis

socialistes en général n'ont jamais été très friands de ce type de débat, mais nous sommes dans des conditions particulières où sa nécessité et son urgence crèvent les yeux.

En ce qui concerne, le milieu chrétien, le problème est toujours le même, c'est-à-dire qu'à partir du moment où des forces politiques chrétiennes sortent du giron PSC, elles ont beaucoup de mal à survivre et encore plus à se développer. A partir de là, que peut-on imaginer ? Manifestement, il y a des confluences qui existent. Je ne sais pas dans quelle mesure ce qui s'est passé à l'Est peut jouer de manière favorable ou non. Ce qu'il faut bien constater, c'est qu'une fois qu'il y a une pensée ou une alternative un peu forte, les effets s'en font sentir. Je n'exclus pas des évolutions à ce niveau non



«Mandataire public mâchant ses mots»,
Pierre Alechinsky et Pol Bury, *Le Dérisoire Absolu*.

sur un programme effectivement de plein emploi, ou en tout cas une politique de développement de l'emploi et d'autre part sur une politique audacieuse à tous égards; je parle d'écocroissance pour indiquer la chose. Je pense qu'il doit être possible de développer ce type d'approche.

Mais ça dépend aussi, à mon sens, d'une évolution au PS. Historiquement, le PS wallon représente quelque chose d'assez particulier dans la gamme des PS européens. Il reste un des partis importants numériquement, même s'il a perdu des plumes. Je pense que cela doit être le parti proportionnellement le plus important de la CE en

plus.

Mais je pense que la clé se trouve davantage au PS et chez Ecolo.

¹BISMANS, F. «Une politique de Plein Emploi pour la Wallonie», *La Wallonie au Futur*, Institut Jules Destrée, 1989, p.43 et ss.

F. Bismans vient de publier en outre «Croissance et Régulation. La Belgique 1944-1974» (Bruxelles, Palais des Académies).

COMMENT IMAGINEZ-VOUS LA WALLONIE EN 2002 ?

Comme conclusion de notre dossier sur la Wallonie, nous vous proposons une ouverture sur le futur. Après l'avis des intellectuels, nous voulions connaître les des- seins, les appréhensions et les espoirs des femmes et hommes publics wallons. Nous avons ainsi posé une question unique «Comment imaginez-vous la Wallonie en 2002 ?» à quelques hommes politiques, représentants du monde associatif, jour- nalistes et artistes. Symptomatiques sont sans doute l'apathie des jeunes que nous avons contacté et le «tir groupé» du monde politique. Denise Van Dam et Françoise Orban, initiatrices du module de cours sur la Wallonie aux Facultés Notre-Dame de la Paix, ouvrent le feu.

LA WALLONIE A L'AUBE DU XXI^e SIECLE

Pour que le monde de demain soit pacifique et prospère, chaque citoyen européen devra assumer sa triple appartenance à sa Région, à l'Europe et au Monde. Sans trahir la cul- ture propre à chacun, la régionalisation devra préserver l'enracinement local du citoyen, l'européanisation devra intégrer ses diver- ses origines en un être politique nouveau, la mondialisation devra régler les marchés et les problèmes d'environnement.

Dans ce cadre, la Wallonie sera-t-elle opéra- tionnelle pour demain ? Interpellera-t-elle l'individu ?

Riche de la diversité de ses paysages façon- nés à l'interface de natures et de cultures spécifiques, la Wallonie de 1993 porte un lourd héritage, celui d'une révolution indus- trielle axée sur le charbon, l'acier, celui de la longue hémorragie démographique d'un Sud resté essentiellement rural.

Une Wallonie difficile à gérer ? Certes, mais une Wallonie mouvante, terre d'accueil, terre d'espoir. Paradoxalement, un des atouts importants de la Wallonie est la non-posses- sion d'une identité culturelle forte. Vieille terre d'industrialisation, de luttes sociales, la Wallonie s'est forgée une identité sociale. Aujourd'hui, à l'heure où toutes les régions

d'Europe s'interrogent sur leur identité cul- turelle, la Wallonie doit intégrer son an- cienne identité sociale et son nouveau défi de création d'identité culturelle.

En Wallonie, l'idée de classe a toujours prévalu sur l'idée de race; les étrangers étaient avant tout soudés dans le travail avant d'être Flamands, Italiens, Marocains, Turcs, ... Le Wallon parle rarement d'un peuple wallon mais plutôt d'un pays wallon. Dans un même creuset, des peuples divers contribuent chacun à l'élaboration d'une identité culturelle. Ce respect pour la diver- sité va de pair avec la défense des valeurs universelles : démocratie, tolérance, liberté, solidarité. Cette diversité s'est construite dans l'espace wallon : Carolos, Brabançons, Montois, Liégeois, Tournaisiens, Ardenais, ..., tous sont différents. Souvent blâmée, la diversité est pourtant source de tolérance et de richesse, pourvu qu'elle s'allie la défense des valeurs qui la transcendent au niveau de la nation wallonne. Une identité culturelle wallonne est à construire : elle est projet, volonté collective qui doit valoriser l'héri- tage de tolérance et de solidarité.

L'horizon wallon du XXI^e siècle s'éclair- cit : la campagne n'est plus terre d'émigra- tion, la population s'est relativement rajeu- nie le long d'un nouvel axe Nord-Ouest/ Sud-Est (Bruxelles-Namur-Arlon) au détri- ment de l'ancien axe charbonnier et de la Flandre (Campine exceptée). La Wallonie future comptera proportionnellement plus de jeunes actifs qu'actuellement. Certes, si ce profil doit attirer l'investisseur, il n'est pas autosuffisant. Mais l'intérêt de cette nouvelle dynamique se couplera à la mise en place du large carrefour économique-politi- que entre les axes européens Ouest-Est et Nord-Sud. A travers la Wallonie seront re- liés le futur lien transmanche et Paris aux centres de décision allemands et à la «ba- nane» européenne, d'une part, le Randstad Holland, Anvers et Bruxelles à Luxembourg et Strasbourg, d'autre part.

Les potentialités sont là, démographiques, culturelles, naturelles, infrastructurelles; la

volonté du citoyen, la décision du politique, feront le reste.

Françoise Orban et Denise Van Dam des F.U.N.D.P., Namur

Il m'est impossible de prévoir ce que sera la Wallonie en 2002. Tout au plus puis-je for- mer le souhait que la Belgique soit un Etat fédéral comme c'est le cas de nombreuses nations (les Etats-Unis, le Brésil, l'Inde, l'Allemagne, ...), et donc que soient mainte- nues une monnaie, une défense, une sécurité sociale, une politique étrangère communes.

Pour le reste, la régionalisation rapproche les décisions du citoyen et la Wallonie doit, dans ce cadre, disposer de la plus grande liberté de choix et d'action.

Guy Spitaels, Ministre-Président de la Région wallonne

La Wallonie de l'an 2003 -excusez-moi l'an 2002 ne me dit personnellement rien, c'est une référence historique plutôt flamande- je l'imagine d'abord dans une Europe plus forte, plus large, plus responsable et plus propère. Quand je dis plus responsable, je veux indi- quer par là que les Européens ne regarderont plus seulement le nombril de leur marché intérieur, mais qu'ils auront pris la mesure de leurs responsabilités à l'égard du reste du monde, aussi bien en ce qui concerne le développement économique qu'en ce qui concerne l'organisation de la paix.

La Wallonie de l'an 2003, je l'imagine en- suite en Belgique, eh oui !, dans la Belgique fédérale à laquelle le Parlement belge aura, dix ans plus tôt, donné naissance. Cette Belgique fédérale aura connu dans l'inter- valle encore quelques soubresauts mais, à tout prendre, elle sera plus dynamique et plus respectueuse des peuples qui la compo- sent et de leur génie propre.

La Wallonie de l'an 2003, je l'imagine plus belle qu'aujourd'hui : elle aura cicatrisé les blessures laissées dans son sol et dans son patrimoine par la révolution industrielle. Je

l'imaginer plus propre parce que dans les dix années précédentes le respect du patrimoine, des ressources naturelles et le respect des autres, seront devenues des valeurs centrales d'un nouveau civisme; je l'imaginer ensuite plus responsable parce qu'elle aura dû, pendant les années précédentes, faire un effort formidable pour échapper au déclin économique et industriel. Je l'imaginer enfin beaucoup plus ouverte, beaucoup plus tolérante, beaucoup moins provincialiste.

Maintenant que je dépose la plume, je suis incapable de vous dire si cette Wallonie de 2003 relève plutôt du rêve que de ce qui sera; mais si c'est un rêve, j'aimerais vraiment qu'il se réalise.

Gérard Deprez, Président du PSC

Nul n'est prophète... en sa Région; aussi, ne me risquerai-je pas à, nécessairement, tirer des plans sur la comète.

Il est en tous cas certain qu'en 2002, la Wallonie sera. Et ce n'est sans doute pas si mal, au regard des dizaines d'années de combats qu'il aura fallu mener pour construire politiquement cette Région, au cœur d'un Etat défendant sa structure unitaire et d'une Communauté européenne cherchant elle-même à bâtir son identité propre.

Le fédéralisme, à travers ses étapes lui a donné une expression politique originale et forte.

Son gouvernement, son parlement, les compétences homogènes qu'elle exerce prolongent et affermissent les solidarités qui sont à son origine.

Ouverte, elle s'ancre solidement dans une Communauté française conçue comme un espace de rencontres et de vie entre les Francophones de Wallonie et de Bruxelles.

Ce sont là ses chances, ses atouts pour exister mieux encore demain. Et participer activement au concert des Régions.

Bernard Anselme, Ministre-Président de la Communauté française (avril 1993)

La Wallonie 2002 ? Je l'imaginer région autonome dans une Europe qui joue, enfin, la

même partition sur un ton à la fois démocratique et empreint de justice.

Dans ou hors du «cadre belgo-belge»? Bien malin qui pourra le dire puisque cela dépendra, surtout, des... «nordistes». Mais, il ne faut pas casser pour casser...

Du reste, cessons de nous voir en adversaires; envisageons plutôt de faire un bout de chemin ensemble mais dans le respect réel de chacun. En peuple libre de faire ses grands choix de société... Parenthèse : n'abandonnons pas nos frères bruxellois. Ils ont besoin de nous mais l'inverse est tellement vrai aussi...

La Wallonie 2002, je la vois aussi tolérante. Vis-à-vis de l'Autre. Dont il faut respecter la culture et la croyance, même si elles me dérangent...

La Wallonie 2002 encore, je la vois prospère et au travail. Avec des longues files de commandes plutôt que de chercheurs d'emplois. Et un patronat fier de sa région qui montre l'exemple aux «multinationales» apatrides...

La Wallonie 2002, enfin, je la vois à l'avant-scène de la création dans tous les domaines. Car une région sans imagination est une région condamnée à s'éteindre...

Christian Laporte, chroniqueur au Soir

La Wallonie, en dépit de mutations structurelles préjudiciables à sa prospérité, n'a rien perdu de ce qui fait sa véritable richesse. Au siècle prochain, il est permis de le penser, et j'en suis pour ma part convaincu, nos qualités intrinsèques devraient nous porter à nouveau vers les sommets.

Notre tradition industrielle et sociale, notre culture, notre esprit d'initiative et d'adaptation, notre solidarité ou, pour le dire autrement, notre formidable potentiel humain, sont pour nous des atouts extraordinaires.

Pour peu que nous nous défassions de nos vieux complexes, pour peu que nous donnions libre cours à notre enthousiasme, l'installation dans une dynamique du succès est possible.

Ainsi, pour l'an 2002, je prévois une Wallonie retrouvée, fière d'elle et en plein essor, s'appuyant sur les idéaux de justice, de

solidarité et de liberté pour conquérir son autonomie et assurer sa prospérité.

Certes, nous n'en aurons pas fini alors de nos difficultés, mais le mouvement se sera inversé : de la résignation à l'espérance, il n'y a bien souvent que l'espace de la volonté.

Elio Di Rupo, Ministre de l'Education

La Wallonie a connu depuis de longues années des restructurations industrielles lourdes, liées à son passé charbonnier et sidérurgique.

La Wallonie de l'an 2002 doit être une région dynamique, entreprenante, solidaire de Bruxelles et intégrée dans le monde francophone, si possible dans une Belgique fédérale.

Les Accords de la Saint-Michel ont malheureusement ouverts la voie au séparatisme dans notre pays et à la dislocation de la solidarité entre la Wallonie et Bruxelles.

Je suis fondamentalement partisan d'un fédéralisme d'union pour la Belgique assurant au mieux la solidarité francophone des Bruxellois et des Wallons. C'est pourquoi je défends fermement les Institutions, les compétences, les moyens financiers de la Communauté française de Belgique.

J'espère que tous les Wallons comprendront l'intérêt qu'ils ont de rester solidaires de Bruxelles et de s'organiser dans une Belgique fédérale tournée de plus en plus vers un projet européen mobilisateur.

Sur le plan économique, mon souci le plus cher est que la Wallonie retrouve une démarche favorable à l'initiative individuelle, à l'esprit d'entreprise et, dès lors, au développement économique et à l'emploi.

Jean Gol, Président du P.R.L.

imagine... (John Lennon)

Il n'y a pas de date fétiche.

Je rêve pour 2002 d'une Wallonie toujours en évolution, bien dans sa peau, reconciliée avec son passé industriel mais résolument tournée vers l'avenir.

J'imaginer une Wallonie tolérante, ouverte

sur l'extérieur, mais fière de sa culture et de ses traditions.

J'espère une Wallonie qui aura réussi sa reconversion industrielle, où l'emploi aura repris vigueur et sera mieux partagé.

Je souhaite une Wallonie solidaire dans la lutte contre l'exclusion sociale et où il fait bon vivre.

Je suis convaincu qu'en 2002, les wallons auront toujours le sens de l'utopie créatrice, qu'ils pourront encore ... imaginer.

Guy Mathot, Ministre des Affaires Intérieures

2002, un horizon presque à portée du regard. Et pourtant, une Wallonie que je souhaiterais différente de ce qu'elle est.

Une Wallonie portée par une ambition à la hauteur de l'espoir de ceux qui ont voulu son émergence tout au long de ce siècle.

Une Wallonie musclée par le parler vrai, la solidarité exigeante entre personnes et groupes, les décisions basées sur le débat, le rejet des privilèges de classes, de familles, de partis.

Des wallons, enfin, toujours pourvus d'une solide dose d'humour.

Luc Maréchal, Président d'Eglise-Wallonie

J'imagine la Wallonie comme une région à part entière au sein d'une vaste Europe des citoyens accueillante, valorisant son savoir faire et son patrimoine culturel.

Afin de permettre aux hommes et aux femmes de cette région de s'épanouir pleinement, la création d'emplois, source d'égalité sociale, doit rester notre principale préoccupation.

A cet égard, il importe de créer les conditions propices à l'essor économique de la Wallonie, par une politique d'aménagement bien pensée et dans le respect du nécessaire maintien d'un environnement et d'un cadre de vie de qualité.

Forte d'une remarquable situation géographique, la Wallonie se doit de valoriser ses infrastructures routières, navigables, aéro-

portuaires et ferroviaires, en faisant ainsi un centre attractif au sein d'une Europe des Régions en devenir.

Bien que riche en identités culturelles multiples, qu'il s'agisse des langues ou des arts, et fondées sur le respect de l'autre, on assiste toutefois à un déchirement du tissu social, en Wallonie comme dans de nombreuses autres régions d'Europe.

Afin de combattre toutes les inégalités, il convient de favoriser la résurgence des liens sociaux, notamment par le respect du droit au logement pour chacun.

Enfin, je conclurai avec la nécessaire ouverture de la Wallonie sur le monde extérieur, à une époque où ressurgissent les nationalismes de toutes sortes. La Région wallonne

sera prochainement dotée de compétences nouvelles dans le cadre des récents accords institutionnels qui peuvent paraître si éloignés

des préoccupations actuelles de ses habitants mais qui leur permettront de mieux asseoir leur fierté en les rapprochant des centres de décision.

Dans le respect de l'autonomie des compétences acquises ces dernières années, toutes les composantes de la Belgique fédérale doivent engager un dialogue de coopération constructive. A cet égard, il est nécessaire de réaffirmer les liens privilégiés existants entre les Régions Wallonne et Bruxelloise.

La solidarité n'étant pas un vain mot à mes yeux, le futur de la Wallonie doit se conjuguer avec l'apport des capacités de chacun à la construction d'une meilleure région.

Philippe Busquin, Président du P.S.

Et si la question était : «Que souhaitez-vous pour la Wallonie de l'an 2002 ?».

En effet, sans inflexion des mécanismes économiques à l'oeuvre ni réorientation des politiques, la Wallonie de l'an 2002 risque d'être peuplée de chômeurs et d'exclus vivant dans une Région où même les actifs auront perdu tout projet collectif et vu, par là même, diminuer leur bien-être.

Ce que je souhaite donc pour ma Région c'est de mettre en route un développement soutenable, respectueux des dimensions sociale et environnementale de la vie collective. Faire de la Wallonie une Région ouverte sur le monde sans perdre ses valeurs, une Région où le bien-être sera équitablement partagé, une Wallonie où il fait bon vivre pour tous parce que les valeurs de solidarité et de convivialité auront retrouvé une place centrale.

Philippe Defeyt, Député

Et puisque vous demandez quelques mots sur la Wallonie en 2002, en voici deux, trois :

«J'ai bien peur de devoir chercher mes mots, puiser (ô épuisée!) quelque formule pour imaginer cette Wallonie 2002 dont vous

souhaitez qu'on parle. Où en sera-t-elle sous ses plumes de vieux coq ? Sur un fumier de carnaval biodégradé ?

Je respire encore des parfums de racines dans la forêt charbonnière qui a peuplé ma mémoire d'avant-hier et d'hier. Mais ma mémoire fout le camp, elle aussi. Drôle. Peut-être.»

André Balthazar, Directeur du Centre de la Gravure et de l'image imprimée de la Louvière

Depuis les récentes déclarations du Premier Ministre flamand Van den Brande, l'année 2002 s'identifie comme l'aboutissement décrété d'une mystique nationaliste flamande amorcée, en 1302, avec la bataille des éperons d'or.

Heureusement, la Wallonie ne connaît pas de telles dérives; aucune date fétiche ne doit sanctionner son évolution.



Trois facteurs m'apparaissent comme prépondérants pour baliser, sur fond d'autonomie, l'avenir wallon : la société wallonne prend conscience d'elle-même, la culture wallonne sort progressivement de la clandestinité, l'image du déclin wallon et d'un repli wallon est dépassée par les faits.

Par strates successives, la population wallonne se reconnaît en tant que telle : les intellectuels depuis Jules Destrée, la classe ouvrière depuis la grande grève et l'action d'André Renard, les chrétiens depuis l'affaire de Louvain, et, plus récemment le monde économique avec la crise des armes. Aussi, l'appel lancé de Namur par G. Spitaels en septembre dernier vient à son heure : « nul ne sera exclu du chantier s'il veut sincèrement y travailler ». Il faut surtout que la jeunesse wallonne s'identifiant davantage avec sa région et renonçant au mirage belge s'implique avec la volonté dans la construction de la Wallonie au futur.

Provincialisée dans le secteur culturel, coincée entre Bruxelles et Paris, la Wallonie tire peu à peu d'une controverse sur la Communauté Française de Belgique les bénéfices d'une clarification. Une culture wallonne existe; elle mérite d'être reconnue en tant que telle même si l'attachement à la langue française nous impose de défendre les intérêts des Bruxellois (périphérie comprise) et les Fouronnais. Etant carolo et wallon, j'éprouve une grande fierté à lire au dos de certains romans publiés chez Gallimard : l'auteur, Thierry Haumont, écrivain wallon. Enfin, les difficultés économiques subsistent. Comme d'autres régions européennes de déclin industriel, la Wallonie connaît le drame du chômage. L'autonomie économique a largement contribué à endiguer le déclin wallon. Mais la récession mondiale qui s'annonce frappera plus durement les structures économiques fragiles, et c'est le cas de la Wallonie.

Il appartient aux responsables politiques économiques et sociaux de Wallonie de prendre les initiatives nécessaires pour relancer l'économie wallonne et inscrire celle-ci de façon décidée dans l'Europe des régions.

Face à cet enjeu, l'institution communale a aussi un rôle irremplaçable à jouer. Toujours davantage, on constate que le dynamisme

wallon provient d'une addition d'initiatives locales, appuyées très souvent directement ou indirectement par l'échelon municipal. C'est d'ailleurs souvent à ce niveau que se matérialisent les aides financières de la Communauté Européenne.

Société d'avenir, forte de sa diversité communale, confiante dans son identité, la Wallonie imposera encore davantage à l'avenir sa tradition d'ouverture, de travail et de solidarité.

Jean-Claude Van Cauwenberghe, Bourgmestre de Charleroi

2002 : le Wallon nouveau est arrivé, dans une Wallonie que nous contribuons aujourd'hui à façonner. En lui donnant des institutions qui la libèrent des aléas de la politique fédérale en assurant sa viabilité économique et budgétaire dans un contexte difficile, en élaborant un plan régional d'aménagement adapté aux exigences d'aujourd'hui comme aux besoins de demain, en forgeant par nos actions dans les domaines les plus divers l'identité culturelle que certains lui contestent. Diversité et pluralisme, tolérance et démocratie devront alors faire encore partie intégrante de cette identité culturelle, et nous oeuvrons en ce sens en bord de Meuse. Puisse-t-il en être ainsi partout ailleurs aussi, en 2002 ...

Robert Collignon, Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Budget

Il est très difficile, en 1993, de répondre à cette question, mais cette difficulté à répondre indique sans doute quelque chose d'important : elle traduit une forme de malaise, de vertige que nous ressentons collectivement lorsque nous tentons de penser au futur, comme si l'avenir nous était progressivement devenu un peu inconnu, étranger. Dans cette situation, le défi est de renouer avec un projet et avec des comportements qui s'inscrivent dans le temps, dans la durée. Combien de fois ne reproche-t-on pas aux dirigeants politiques -et même au leaders syndicaux- d'être des gestionnaires du court terme? Le reproche est en partie fondé et il indique la forme d'utopies éphémères, ou pire sous

la forme d'un nationalisme étroit, mais par un engagement à lutter avec des convictions renouvelées qui, elles, supporteront l'épreuve du temps. Mon vœu pour la Wallonie est d'y voir cultivés l'esprit d'ouverture, la tolérance et la solidarité, mais aussi l'indispensable rigueur que j'appelle responsabilité.

Josly Piette, Vice-Président de la C.S.C

La Région Wallonne, aiguillon européen du XXIème siècle ...

Cette assertion prête-t-elle à sourire ?

Pour illustrer mon propos, je souhaiterais l'émailler d'éléments concrets qui devraient devenir réalité.

En 2002, je pourrai constater avec satisfaction que notre réseau autoroutier est complet, mettant la Wallonie en relation avec tous ses voisins tant du nord que du sud, tant de l'est que de l'ouest. Ce réseau assure les liaisons internationales, transfrontalières et interrégionales dans les meilleures conditions de mobilité et de sécurité.

Je me réjouirai de voir simultanément que le RESI (Réseau Interurbain) a permis un partage en bonne convivialité entre les différents modes de transport, respectant la qualité de vie des riverains et réduisant le nombre de victimes de la route.

Nos ronds-points, nos trottoirs élargis, nos revêtements particuliers et nos éclairages adaptés sont reconnaissables immédiatement et parfaitement intégrés à leur environnement.

Le réseau hydraulique wallon, quant à lui, est devenu le carrefour européen du trafic par voie fluviale, en relation directe avec la mer du Nord mais aussi avec les ports de la mer Baltique et de la mer Noire.

Voici en quelques mots la confiance d'un Ministre des Travaux Publics Wallon heureux de contribuer au développement durable de notre Wallonie par des investissements d'équipements au bénéfice de tous.

Jean-Pierre Grafé, Ministre des Travaux Publics

COMMENT PEUT-ON ETRE WALLON ?

Extraits du carnet de route d'un Irlandais à Bruxelles

par Tim Mawe

Un adage bien connu en anglais veut que «les voyages ouvrent l'esprit»... C'est vrai et faux à la fois car l'inverse peut tout aussi bien être démontré : les voyages retrécissent l'esprit.

Prenons un touriste arrivant à Paris, fatigué, pour s'apercevoir qu'il pleut des cordes et que la RATP est en grève. Il se fait tard et il ne trouve pas d'hôtel. Pour couronner le tout, il se fait agresser !

Voilà un voyageur qui ne rabâchera pas les oreilles de ses amis avec une litanie enthousiaste sur la Ville Lumière. Il aura désormais un sérieux a priori à l'encontre de tout Parisien, voire de tout francophone.

Ceci en guise d'avertissement : un texte relatif à un lieu ou à une région, n'exprime que les expériences vécues par l'auteur et ces dernières ne sont pas nécessairement spécifiques au lieu ou à la région en question.

BREF, QU'EST-CE QU'UN WALLON ?

Aux oreilles peu expertes d'un Irlandais, le mot «Wallon» a une consonance plutôt comique : cela ressemble un peu à «ballon». Et la Wallonie ?

Bien qu'elle fasse partie de la Belgique, son nom évoque quelque obscure petite république d'Europe Centrale, telles la Ruritanie, Zenda et autre Frédonie qui n'existent que dans la littérature ou dans les productions hollywoodiennes de cape et d'épée.

Tel était mon état d'esprit lorsqu'il y a un an, j'arrivai à Bruxelles pour y travailler.

Tim Mawe, est fonctionnaire irlandais, actuellement chargé de projet au Forum Jeunesse de la Communauté européenne.

Depuis, ma connaissance de la Wallonie s'est quelque peu développée : il s'agit de la zone située au Sud de Bruxelles. On y parle français et les Wallons sont moins catholiques que les Flamands. Ils sont en

conflit permanent et idiot avec les Flamands sur des questions de langue et de culture (vus de l'extérieur, tous les conflits permanents sont idiots).

Plusieurs excursions hors capitale et en Wallonie m'ont poussé à analyser plus avant la problématique de l'identité régionale, surtout depuis que nous sommes tous «européens».

Ma visite au Musée de la Vie wallonne à Liège fut à cet égard des plus instructives : je fus frappé par les collections d'objets, d'outils, de tableaux et de costumes de jadis. Peut-être l'élément le plus marquant de ce panorama de la culture paysanne résidait-il dans sa similarité avec les vestiges irlandais de la même époque. Si d'aventure j'avais été à la recherche d'une identité européenne commune, j'en aurais trouvé la preuve dans ce musée.

Voilà qui soulève la question des frontières et de leur utilité.

Il me paraît incorrect de se référer à des caractéristiques géographiques telles que rivières et montagnes pour séparer les peuples.

Certes, par le passé, un montagnard avait davantage de points communs avec un autre montagnard - fût-il d'un pays voisin - qu'avec ses compatriotes habitant la plaine.

Aucune de mes incursions dans les Ardennes ne s'est soldée par une belle journée : il a toujours plu sans discontinuer ou, au mieux, à trente minutes d'intervalle !

Alors que je m'y trouvais en mars dernier, j'ai assisté à quelques processions (sous une pluie battante...) en l'honneur des saints du coin.

J'en fus réconforté : les Irlandais ne sont donc pas seuls à célébrer ce genre d'événement à la mauvaise saison, au lieu de se montrer intelligents et de prendre leurs vacances en juillet.

De fait, on peut établir plus d'un parallèle entre la Belgique et l'Irlande. Le bilinguisme en est un.

Si dans la vie quotidienne, l'emploi du gaélique a pratiquement disparu, on trouve des

traces du bilinguisme officiel partout en Irlande.

Comme à Bruxelles, les panneaux indicateurs mentionnent les toponymes dans les deux langues, sans pour autant adopter la fabuleuse méthode belge de l'économie d'espace dite «des désinences partagées» (exemple : CENTR^{UM}).

Vus de l'extérieur, les problèmes permanents liés à la langue - ou aux différences qu'elle exprime - paraissent vraiment insupportables.

De même, la menace d'éclatement semble illogique : transformer un petit pays déjà surgouverné en deux petits pays tout aussi surgouvernés peut difficilement être perçu comme un progrès.

Peut-être vaudrait-il mieux «débureaucratiser» et non l'inverse.

Dans le même ordre d'idées, j'ai été abasourdi d'apprendre que les soldes annuels dans les magasins ne pouvaient légalement commencer avant le 16 janvier. Quelqu'un s'est-il jamais interrogé sur la nécessité d'une telle loi ?

D'autres exemples de démente bureaucratie peuvent expliquer le dédale des administrations communales de Bruxelles ou le côté très kafkaïen du recours à des services publics comme Sibelgaz ou Belgacom : il y a tant de législations, de règlements, de directives, de conditions à remplir et d'exigences en tous genres, que les pauvres fonctionnaires ne peuvent plus faire face. Qu'ils paraissent le reprocher au misérable citoyen est une autre histoire.

Tout cela s'inscrit dans un système destiné à rendre les choses les plus pénibles et les plus compliquées possible.

Le phénomène s'étend même à la bière : la Belgique et la Wallonie peuvent à juste titre s'enorgueillir de leur grande variété des bières. Mais quel n'est pas l'étonnement de l'étranger devant l'obligation d'utiliser un verre particulier pour chaque marque de bière ! La bière prend-elle un goût différent selon qu'elle est servie dans un verre haut et

étroit ou petit et ventru ? Y a-t-il une loi qui régit tout cela et, dans la négative, pourquoi n'y en a-t-il pas ? Certains ont même suggéré que le verre était apparu en premier et que la bière ne fut brassée que pour en épouser les formes !

Si mon exemple vous semble alambiqué, expliquez-moi pourquoi quelqu'un peut en arriver à vouloir faire de la bière avec des framboises ...

Non seulement les structures de l'Etat mais aussi les associations et autres corps constitués tels que les syndicats, les partis politiques, les fédérations sportives, les églises, les théâtres, les universités et tant d'autres encore, ne semblent pouvoir exister que flanqués d'un jumeau parfait dans l'autre langue.

A l'échelle nationale, cela peut donner trois corps représentatifs au lieu d'un.

OÙ CELA NOUS MÈNE-T-IL ?

Quand j'ai cru pouvoir le faire en toute sécurité, j'ai demandé à des Wallons ce qui les distinguait des Flamands (des Flandriens ?, des habitants de la Flandre ? des Flandres ?).

Leurs réponses furent enflammées mais vagues, puisant dans ces véritables bouteilles à encre que sont les «différences culturelles et sociales».

Moi, ce que j'attendais, c'était plutôt quel-que signe ou caractéristique infaillible qui permette au profane -je m'affranchis à peine de mon statut de touriste- de repérer un(e) Wallon(ne) dans le métro avant même qu'il (elle) n'ouvre la bouche.

Mon attente fut déçue.

Tout au plus ai-je appris que les Flamands portaient plus volontiers un veston rouge que les Wallons !

Cette quête de la différence peut légitimement paraître douteuse quand le monde entier en appelle à l'union.

Néanmoins, certains phénomènes observés en Belgique et dont j'ai exposé quelques exemples dans le présent article, tendent à prouver l'existence de différences profondes entre les deux communautés.

Mis à part la langue, ces différences demeurent imperceptibles au non-initié. De sorte que je ne peux m'empêcher de me demander si elles sont bien réelles ou seulement pressenties.

BIBLIOGRAPHIE (SUBJECTIVEMENT) COMPLÉMENTAIRE.

Denise Van Dam

Weet je, in Wallonië, Davidsfonds, Leuven 1992.

Jean Louvet (sélection)

- Conversations en Wallonie, J. Antoine, 1978.
- Théâtre (A Bientôt, Monsieur Lang (1970); L'homme qui avait le soleil dans sa poche (1982); préf : M. Quaghebeur, M. Fabien, Espace Nord n° 14, 1984.
- Le grand complot, Lansman, 1990.
- Jacob seul, Lansman, 1990.
- L'aménagement, Lansman, 1990.
- Un Faust, Didascalies n°9, 1984.
- Au nom du père, Cahiers du théâtre des pays du Nord n° 24, 1991.

Institut Jules Destrée

(rue du Château 3, 6032 Mont-sur- Marchienne - Tél : 071 47 19 75)

- La Wallonie au futur. Vers un nouveau paradigme. Collection «Etudes et Documents», 1989.
- La Wallonie au futur. Le défi de l'éducation. Collection «Etudes et Documents», 1992.

Les Cahiers Marxistes

(avenue de Stalingrad 20, 1000 Bruxelles - Tél : 02 514 53 52)

- La Wallonie et ses intellectuels. Co-édition Cahiers Marxistes (n°187) et Toudi (n°7), novembre 1992.

Toudi

(avenue Fabiola 37, 7850 Petit-Enghien - Tél : 02 395 33 70)

- Le numéro 6, avec, entre autres, un débat entre des sociologues et économistes sur le socialisme wallon, et une interview de Yves Lacoste (revue Hérodote) sur la place géopolitique de la Wallonie.
- Le numéro 7, pour un archivage des textes écrits depuis le manifeste de la culture wallonne.

Coqs d'Aousse éditions

(boulevard Tirou 68, 6000 Charleroi - Tél : 071 30 30 44)

- 27 septembre : symbole ? Petite et grande histoire de la Fête de la Wallonie, 1988.
- L'or vert. L'agriculture : un avenir pour la Wallonie, 1989.
- Langues régionales de la Wallonie : patrimoine et avenir, 1990.
- Dépêches de la Wallonie (mensuel).

CRISP

(rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles - Tél : 02 218 32 26)

- Mouvement wallon et identité nationale par Chantal Kesteloot, Courrier Hebdomaire, n° 1392, 1993.

UNIVERSITÉ-ENTREPRISE : QUELS PARTENARIATS ?

Entretien avec Philippe Van Cutsem

Marie-Denise Zachary, Emilio De Benedictis et Pierre de Villers ont rencontré Philippe Van Cutsem à l'occasion de la formation JEC SUP d'octobre 1992 à Louvain-la-Neuve sur le thème *Etudier dans l'Europe de 1993*. Ils lui ont demandé d'exprimer son point de vue sur les relations entre l'enseignement supérieur et l'entreprise.

- Quels sont, selon vous, les défis de nos futurs diplômés ?

L'ouverture des frontières en Europe et, plus globalement, la mondialisation des marchés entraîneront inévitablement des rapports de compétition entre compétences. Nos diplômés seront, sur le marché de l'emploi, de plus en plus souvent confrontés avec des Européens de différentes origines. Il ne suffira plus d'être reconnu en Belgique, il va falloir devenir meilleur que le Français, l'Allemand ou tous ceux qui bénéficient d'un tissu économique national plus développé que le nôtre.

- Comment valoriser son passage à l'université ?

L'université prodigue un enseignement mais offre aussi l'occasion d'une passionnante expérience de vie.

Il serait dommage de faire croire aux étudiants que l'essentiel se limite à la

fonction d'enseignement. L'université, c'est aussi le laboratoire de vie. Dans ce laboratoire, on retrouve les notions d'essai, de tentative, de préparation de la vie active, aux rapports

sociaux (professionnels ou non).

L'université perçue comme espace-temps relève d'une volonté de l'étudiant de la vivre comme telle. Il lui revient de ne pas se cantonner à la consommation-restitution des savoirs. L'université a d'autre part un rôle à



H. Michaux. Mouvements, 1982.

jouer en favorisant dans l'aménagement du temps et de l'espace, l'exploitation de ce laboratoire de vie.

Le partenariat entre le monde étudiant et le monde économique (marchand ou non) peut favoriser le développement de chacun.

- Quel est le profil-type du diplômé recherché par les entreprises ?

Il n'y a pas de profil-type mais on peut se référer aux quatre «C» :

- **compétence** (connaissances, rigueur, capacités d'analyse et d'apprentissage)
- **communication** (surtout orale et multilingue)
- **confiance en soi et en l'autre** (indispensable au travail d'équipe, à la collaboration)
- **créativité** (exercer sa compétence intellectuelle avec initiative et esprit novateur).

Le profil le plus recherché est rarement la compétence unidimensionnelle de pointe. C'est la dimension pluridisciplinaire, la polyvalence doublée d'une vision globale du monde qui rencontre le mieux les attentes du monde du travail.

L'entreprise apprécie les diplômés combinant leurs compétences professionnelles avec une sensibilité sociale et humaine. Le discours univoque et néo-individualiste ne répond guère aux besoins du monde économique.

- Qu'entendez-vous par vision globale du monde ?

Cette vision implique une connaissance des principes économiques fondamentaux, de la psychologie comportementale des individus et une ouverture aux fonctions transdisciplinaires.

Un individu désireux d'évoluer dans un monde sans frontière devrait jouir d'une réelle capacité d'adaptation, d'une aptitude à la mobilité géographique ainsi que d'un multilinguisme solide.

A défaut d'un tel bagage, le jeune diplômé devra restreindre ses perspectives professionnelles à une fonction locale, moins évolutive.

Ceci n'empêche pas qu'il puisse y trouver des sources de bonheur et d'épanouissement.

Philippe Van Cutsem est consultant chez Egon Zehnder International, la première société de recherche de cadres et de dirigeants en Europe.

LES FONCTIONS ESSENTIELLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES DANGERS DE SA MARCHANDISATION

Entretien avec Riccardo Petrella

Riccardo Petrella a animé la session de formation JEC SUP «Etudier dans l'Europe de 1993» du 28 octobre 1992 à Louvain-la-Neuve. Ses propos ont été recueillis par notre détaché pédagogique, Pierre de Villers.

1. Dans une récente interview accordée au magazine *Opinion Jeunesse*, vous avez fait part de votre inquiétude face à la marchandisation de l'éducation perceptible à la lecture du Mémoire de la Commission sur l'enseignement supérieur. Pouvez-vous nous rappeler ce que recouvre ce terme de "marchandisation" et en quoi il représente une réalité aujourd'hui?

- Il ne s'agit malheureusement plus d'un danger : la marchandisation de l'enseignement est d'ores et déjà une réalité.

Elle résulte d'un ensemble de processus institutionnels et politico-culturels visant à transformer l'activité éducative en une marchandise soumise aux lois des marchés, processus particulièrement perceptibles dans les orientations prises par l'enseignement supérieur.

Deux phénomènes ont sous-tendu cette évolution.

Riccardo Petrella est docteur en économie, directeur du programme européen FAST (Forecasting and Assessment in Science and Technology) et chargé de cours invité à l'U.C.L.

L'un, externe, relève de la mondialisation, de la globalisation de l'espace économique qui entraîne une mutation des marchés vers une pression compétitive plus prononcée.

L'autre, interne, est

inhérent au passage de la production de masse à la flexibilité et à la dématérialisation.

Par «dématérialisation», j'entends la prédominance des coûts immatériels (les ressources humaines, la formation, le marketing, la recherche et le développement, ...) sur les coûts matériels (le "capital terre", les matières premières, la fabrication, ...).

En conséquence, on observe une affirmation de la nécessaire adaptation de l'enseignement supérieur à une plus grande compétitivité, et une hypertrophie des savoirs productifs.

L'enseignement supérieur apparaît donc comme le champ d'innovation, de vérification et de contrôle de cette compétitivité, tandis que le monde étudiant est davantage perçu comme la "matière intellectuelle" de cette mutation productiviste.

Loin de soutenir une politique positive qui consisterait à mettre l'université à l'écoute des besoins de l'entreprise, les pouvoirs publics s'avèrent incapables de maîtriser les facteurs déterminant la compétitivité dans une économie mondialisée.

L'Etat -de moins en moins national- s'enferme donc dans une spirale de délégation des responsabilités éducatives aux institutions industrielles, aux entreprises censées optimiser tant la mondialisation que la dématérialisation de l'économie.

Dès lors, l'entreprise se trouve promue au rang de premier facteur culturel de notre société.

Le «produit éduqué» (le diplômé) s'évalue désormais en fonction de la pertinence de sa valeur d'usage dans l'économie, de l'optimisation industrielle et financière.

A cet égard, il est intéressant de relever

certaines évolutions langagières, sociolectales : on parle aujourd'hui de «capital humain», de «package d'éducation», alors que le «facteur travail» est devenu «facteur de production» puis «ressource humaine». Le marché du travail témoigne d'une externalisation poussée des rapports socio-professionnels qu'illustre bien l'explosion du travail temporaire, du «task job» et du recours à des consultants.

Quant aux conséquences directes de la marchandisation sur l'univers de l'enseignement, elles sont aisément perceptibles au travers de la modification des programmes de cours pour mieux répondre aux exigences de l'entreprise.

De même, et ce n'est pas le moins alarmant, les comportements et les orientations des étudiants s'inscrivent parfaitement dans cette perspective productiviste.

2. Ceci nous éloigne bien des fonctions essentielles de l'enseignement supérieur.

- L'enseignement supérieur est avant tout un lieu de *liberté* à vocation d'universalité, universel pris ici comme mode d'être à la diversité.

Il se doit donc d'alimenter cette liberté et d'éveiller la conscience critique active des étudiants.

Une autre fonction primordiale de l'enseignement supérieur consiste à exploiter le potentiel projectuel de son public et à développer sa capacité d'initiative créatrice.

J'y vois une démarche de destruction-reconstruction, de «destruction créatrice».

En effet, on n'innove ni ne crée par le maintien des systèmes de pensée en /..

La Jeunesse Etudiante Chrétienne dans l'enseignement Supérieur a pour objectif de favoriser, parmi les étudiants, une réflexion critique sur la situation d'étudiant ici et ailleurs, de susciter une prise de responsabilité dans l'école, la fac, la société.

Subjectif est la Lettre bimestrielle d'analyse et d'information de la JEC SUP.

Elle est diffusée gratuitement dans les écoles supérieures et sur les campus universitaires. La reproduction des articles est non seulement autorisée mais également souhaitée, à condition expresse de mentionner auteur, titre et références de publication.

Contact : JEC SUP

rue du Marteau 19-1040 Bruxelles

Tél : 02 217 62 15

Comité rédactionnel :

B. Meiers, H. Monceau,

L. Vandendorpe, M.D. Zachary

Secrétaire de rédaction :

B. Meessen

Réalisation technique :

M. Trenson

Editeur responsable :

M.D. Zachary,

rue du Marteau 19 - 1040 Bruxelles

Une formule d'abonnement à la revue vous assurera de la recevoir directement à chaque parution.

Pour cela, il vous suffit de verser 250 Fb (abonnement de soutien à 500 Fb), donnant droit à 6 numéros, au compte n° 000-0676402-21 de la JEC SUP a.s.b.l. avec la mention «abonnement». Tout don est également le bienvenu pour nous encourager à poursuivre notre action.

Encore un grand merci aux différents artistes qui ont accepté que leurs œuvres illustrent ce numéro. Ils ne sont bien sûr aucunement engagés par les idées avancées dans les différents articles. Pour le reste, nous espérons vous retrouver nombreux fin juin pour notre numéro intitulé «*Identité chrétienne et société contemporaine*».

Avec le soutien de la Communauté
Française et la Province du
Brabant

.../. vigueur. S'il est bien entendu que l'enseignement supérieur forme les dirigeants de demain, ces dirigeants doivent être des *créateurs*, c'est-à-dire des novateurs, des orienteurs, des mobilisateurs.

De plus, il convient de former des *citoyens*, de s'inscrire dans la dynamique de la Cité par la reconnaissance des savoir-être de l'homme. A ce titre, l'enseignement a une vocation *politique* (au sens propre du grec POLIS) à remplir.

Par ailleurs, l'université (ou tout autre établissement d'enseignement) fait partie intégrante d'un système local, doit s'ancrer dans son proche environnement.

Nous touchons là à l'historicité de l'éducation dans l'immersion locale, et à sa responsabilité sociale vis-à-vis de la communauté qui la finance.

A l'opposé, les Etats-Unis proposent un modèle social basé sur le recours intensif aux fonds privés pour l'éducation et renoncent à fidéliser les travailleurs. L'une des clefs de la crise américaine réside certainement dans cette absence d'attache sociale. Enfin, l'enseignement doit ouvrir la personne aux dimensions spacio-temporelles les plus larges (mondiales, universelles).

Or, la marchandisation ne prévoit rien de tel. Elle n'a pour objectif que de modeler des

producteurs-consommateurs ou des manipulateurs financiers.

3. Que peuvent faire les étudiants face aux standards dominants du néo-individualisme ?

- Il me semble que des organisations étudiantes comme la vôtre devraient réagir à la politique actuelle de promotion des débouchés qui résulte dans le raz de marée des formations économico-commerciales. Il faut impérativement avertir les étudiants du danger de ce processus rentabiliste.

Il s'agit en fait d'éveiller la responsabilité de chacun : l'étudiant ne doit plus se voir comme un simple «passager» censé tirer le meilleur «profit» de son expérience à l'université.

Les organisations étudiantes pourraient également contribuer à une évaluation des systèmes et des programmes d'enseignement qui tiennent compte de toutes les composantes et fonctions décrites ici.

Enfin, les étudiants seraient bien avisés d'intervenir via les mass média pour susciter le débat politique et culturel.

L'enseignement supérieur doit rester le garde-fou de la logique marchande.

Dans cette perspective, il faut multiplier les universités.

SOMMAIRE :

Dossier «La Wallonie aux marches du siècle»

Editorial	p. 1
<i>Culture & Enseignement</i>	
Jean Pirotte : la Wallonie a-t-elle une histoire ?	p. 3
Luc Courtois : la Wallonie a-t-elle une culture ?	p. 8
Entretien avec Jean Louvet	p. 14
<i>Cheminements</i>	
Jean -Pol Hiernaux : Elie Baussart et Jacques Leclercq ou "Les catholiques et la question wallonne".	p. 20
José Fontaine : Colère, ardeurs, mystiques de Wallonie.	p. 26
<i>Economie & Société</i>	
Francis Bismans : l'état de l'économie wallonne.	p. 30
La Wallonie en 2002 : imaginaire d'hommes et de femmes.	p. 36
Tim Mawe : comment peut-on être wallon ?	p. 40

Enseignement

Université - entreprise : un entretien avec Philippe Van Cutsem	p. 42
Enseignement et marchandisation : un entretien avec Riccardo Petrella.	p. 43